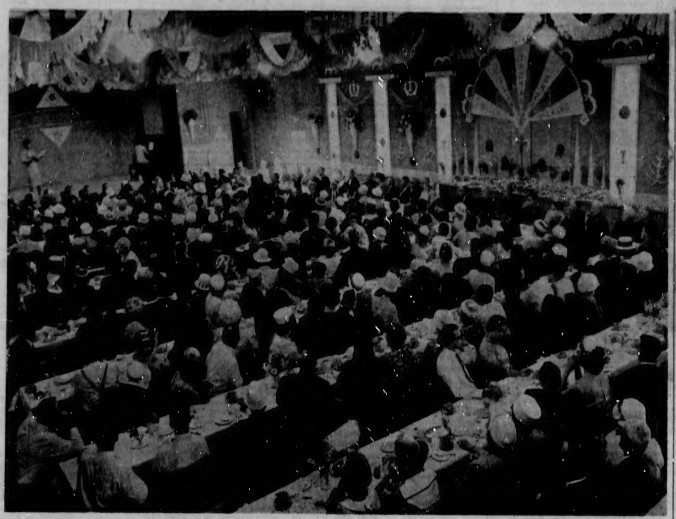
LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52—No 15 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 10 JUILLET 1964 PRIX 10c

L'archevêque et cinq prêtres jubilaires concélèbrent en l'honneur de la paroisse de St-Pierre-Jolys



Cette photo donne une excellente idée des magnifiques décorations dues au talent artistique de M. Marcel Côté, qui tant de fois a embelli le Centre Récréatif de St-Pierre-Jolys et s'est surpassé cette fois pour mieux souligner le grandiose événement que l'on célébrait. On voit aussi une partie de la foule des convives qui emplissaient la salle à pleine capacité. Au fond on distingue plusieurs des trente-cinq invités de la table d'honneur. Sur la scène on distingue Mlle Cécile Fredette qui, accompagnée au piano par Mme René Préfontaine, interpréta la chanson spécialement composée par M. Edmond Préfontaine en 1939 pour le banquet qui suivit l'ordination des Pères Lambert, Robidoux, Gagné, Sicotte et Paradis. (Photo Napoléon)

Une fête extraordinaire a eu lieu dans la paroisse de St-Pierre-Jolys, dimanche dernier. On célébrait le jubilé sacerdotal d'argent de cinq enfants de la paroisse, ordonnés ensemble en cet endroit en 1939 et connus sous le vocable de "quintuplés oblats". Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a tenu à rehausser la fête non seulement par sa présence, mais par sa participation active, par une messe de concélébration. Cérémonie autorisée dans l'Eglise latine sur une échelle beaucoup plus étendue, depuis la Constitution sur la Liturgie, la messe concélébrée par Mgr l'archevêque et les cinq prêtres jubilaires fait époque au Canada et probablement dans le monde. Face au peuple, autour d'une table commune, les ministres étaient visibles à toute l'assistance. Une troisième caractéristique digne de mention fut le nombre de parents des prêtres jubilaires, il y en avait tellement qu'il fallut leur laisser tout l'espace dans l'église et au banquet.

On trouvera un rapport assez complet de la fête aux pages 8 et 9, avec les magnifiques photos de Napoléon. Nous remercions les marchands du village qui ont voulu montrer leur fierté par des messages de félicitations. Par contraste avec le jour d'ordination, il y a 25 ans, à la pluie battante, la fête de dimanche s'est déroulée par un temps splendide. "Ils moissonnent dans l'allégresse, ce qu'ils ont semé dans les pleurs".



Sans cérémonie, c'est le titre d'une nouvelle série d'émissions qui passeront au réseau français de télévision de Radio-Canada à compter du vendredi 17 juillet, à 8 h. 15 p.m., dans l'Est du pays, et du vendredi 24 juillet, à 8 h. 15 p.m., à CBWFT, au Manitoba français. Ces émissions proviendront des studios du poste CBWFT, de Radio-Canada, à Winnipeg. L'animateur de la série sera Jacques Ouvrard. Le chanteur Georges LaFlèche fera les frais de la musique et du chant. Tous deux recevront chaque semaine un invité spécial. (Voir nouvelle en deuxième page.) (Photo Radio-Canada)

NOTES DE LA SEMAINE

M. J.-Charles Gagnon, dont la lettre à l'Action a été publiée dans notre journal la semaine dernière, suivie du texte d'une lettre commentaire du directeur de La Liberté et le Patriote, à l'adresse de l'Action, nous favorise d'une copie de sa réponse. On en trouvera le texte en page 4.

(Suite à la quatrième page)

Fonds de Défense St-Onge

L'objectif que nous avons suggéré pour le Fonds de Défense est dépassé cette semaine, les sympathisants au nombre de 719 ayant fait parvenir la somme de $1,632.15 au trésorier. On y remarquera davantage des personnes d'expression anglaise, ce qui est attribuable probablement au fait que le "Fonds" a été expliqué dans "The Sunday Herald", il y a une semaine. A cause de ce développement et d'autres du genre, il nous semble utile de prolonger un peu notre appel. Nous avons dit "800 personnes" ou "$1,600" — peut-être qu'ayant atteint ce deuxième but on peut espérer atteindre le premier aussi. Puisque le journal ne paraîtra pas dans la semaine du 31 juillet à cause du congé annuel, nous publierons le dernier communiqué sur le "Fonds" dans le numéro du 24 juillet, dans deux semaines. Les retardataires et les propagandistes bénévoles auront ainsi le temps de s'exécuter. Donc au 24 juillet, appel final, "final".

HUITIEME LISTE

659. Mme P. Brennan, Portage-la-Prairie, Man.	$1.00
660. Anonyme, Lac-du-Bonnet, Man.	5.00
661. Dames de Ste-Anne, Basilique, St-Boniface, Man.	5.00
662. La Relève, La Broquerie, Man.	3.00
663. Dames de Ste-Anne, Val Marie, Sask.	1.00
664. Conseil de la Coopération de la Saskatchewan	5.00
665. M. Léandre Bisson, St-Vital, Man.	1.00
666. M. Claude Gagné, St-Boniface, Man.	1.00
667. Conseil des Etudiants, N.-D.-de-Lourdes, Man.	1.00
668. Mme Amédée Roy, Tisdale, Sask.	1.00
669. M. et Mme Paul Champagne, St-Vital, Man.	1.00
670. M. et Mme Roméo Boulet, Winnipeg, Man.	1.00
671. R. P. Adrien Hamel, P.B., St-Boniface, Man.	2.00
672. M., J., H., P. et M. Aquin, St-Charles, Man.	3.00
673. Edna Palud, Aubigny, Man.	1.00
674. M. F. P. Kennedy, St-Boniface, Man.	10.00
675. M. Ulysse Deschênes, St-Boniface, Man.	2.00
676. Ecole de Lisieux, Lisieux, Sask.	2.80
677. M. Raymond Girardin, St-Joseph, Man.	1.00
678. Paroissienne de St-Emile, St-Vital, Man.	1.00
679. G. Delorme, St-Boniface, Man.	2.00
680. J.-P.-E. Pelletier, RCAF, Penhold, Alta	1.00
681. M. et Mme Alex Boulet, Dunrea, Man.	2.00
682. M. René Bourque, Dumas, Sask.	1.00
683. Mme Richard Roy, St-Boniface, Man.	1.00
684. M. et Mme Léo-A. Landry, St-Boniface, Man.	1.00
685. M. et Mme Gérard Cournoyer, Lorette, Man.	1.00
686. Anonyme, Laflèche, Sask.	1.00
687. M. Georges Guertin, Winnipeg, Man.	5.00
688. M. A. Campeau, Vancouver, C.-B.	2.00
689. M. A. Labossière, Dunrea, Man.	1.00
690. Anonyme, St-Malo, Man.	1.00
691. M. Pierre-J. Duseigne, St-Martin, Man.	1.00
692. M. J.-S. Brunet, Ottawa, Ont	2.00
693. M. Denis Alarie, Ste-Agathe, Man.	1.00
694. M. Georges Nolette, Ste-Agathe, Man.	1.00
695. M. et Mme Gustave Brassard, Victoire, Sask.	1.00
696. M. Joseph Dubuc, Lorette, Man.	1.00
697. Anonyme, Lorette, Man.	1.00
698. Anonyme, La Salle, Man.	2.00
699. M. Louis Mercier et famille, Wallard, Sask.	2.00
700. M. Joseph Cyr, Giroux, Man.	1.00
701. M. Hervé Côté, Ste-Anne-des-Chênes, Man.	2.00
702. M. Gaston Bohémier, Lorette, Man.	2.00
703. Mme Marie Chabot, Zenon Park, Sask.	5.00
704. M. et Mme Dominique Roy, La Rochelle, Man.	1.00
705. A. G. William, Ottawa, Ont.	2.00
706. Mme et Mlle N. G. Kelly, St-Boniface, Man.	1.00
707. M. et Mme J. Vanhelvert, Winnipeg 9, Man.	2.00
708. Anonyme, Arborfield, Sask.	5.00
709. M. Alphonse Lacharité, Winnipeg, Man.	2.00
710. M. et Mme Alex Lamontagne, Vermette, Man.	1.00
711. Knights of Columbus (St. Francis, 4th Degree)	25.00
712. M. Noël Ritchot, St-Vital, Man.	5.00
713. M. G. B. Knight, Winnipeg 20, Man.	2.00
714. M. A. McKinnon, St-Boniface, Man.	5.00
715. Mme Tinevez, St-Brieux, Sask.	1.00
716. Mme M. Ménard, St-Brieux, Sask.	1.00
717. M. Emile Gaucher, Coderre, Sask.	1.00
718. M. J. E. Sturley, Flin Flon, Man.	10.00
Montant à date, mercredi midi:	$1,627.15

DERNIERE HEURE

719. Procule Guénette, Tananarive, Madagascar	5.00
TOTAL:	$1,632.15

La Liberté et le Patriote
Fonds de défense St-Onge
M. Clément LeClaire, trésorier,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Ci-inclus don de $ .... pour le fonds de défense St-Onge et associés

Nom ....

Adresse ....

Ville ....



Des coopérateurs de langue française du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan ont tenu leur congrès annuel, comme membres du Conseil Canadien de la Coopération, ici au Manitoba cette semaine. Le programme comprenait la réunion annuelle proprement dite, la présentation de nombreux rapports sur les activités de Coopératives de consommation, de crédit et de production du Canada français, la visite de centres franco-manitobains (tels que La Broquerie et St-Léon) et d'institutions coopératives du Grand-Winnipeg, etc. Comme ce congrès ne se terminera que vendredi, il faut en remettre le compte rendu complet à la semaine prochaine.

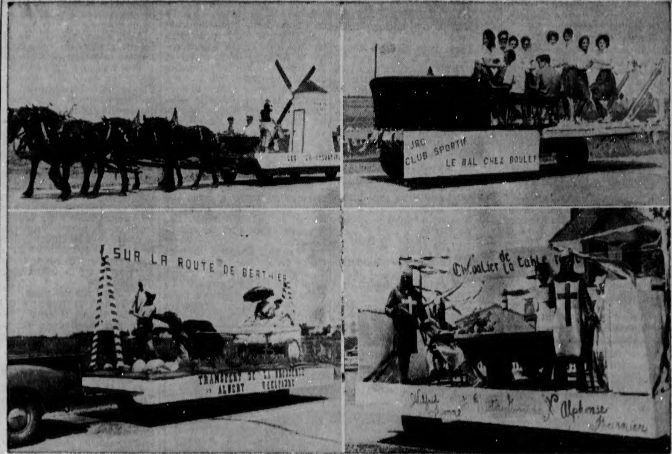
Mais grâce à la gracieuseté de M. Maurice Gauthier, nous pouvons publier dès cette semaine quelques photos, dont celle ci-dessus de Mlle Monique Miville-Deschênes, de St-Jean-Port-Joli, Qué., qui, après avoir participé à l'enregistrement de "Fête au Village" au Centre St-Michel, au Parc Provencher, se rendit avec l'équipe de Radio-Canada à l'hôtel Niakwa où les coopérateurs tenaient, lundi soir, leur propre "veillée du bon vieux temps". Elle apporta sa contribution de chansons "de sa propre composition", s'accompagnant elle-même à la guitare. Quelle artiste!

Dans la soirée, elle avait été précédée sur la scène par le R. P. Placide Gaboury, S.J., pianiste, M. et Mme Aurèle Desaulniers, chantre et pianiste, M. Gilbert Cormier, tous du Manitoba, et autres talents d'autres provinces. Les chansons de folklore eurent la vedette, surtout les "chansons à répondre". M. René Toupin agissait comme maître de cérémonies.

Cette soirée-rencontre créa, dès le premier soir du congrès, une atmosphère de fraternité et de gaieté qui favorisa, les jours suivants, l'étude sérieuse et profonde des problèmes de la coopération au Canada français.



Neuf dames font partie du groupe de coopérateurs en congrès cette semaine au Manitoba: de gauche à droite, Mmes Gisèle Lévy, de St-Boniface, représentante du Co-Op Union of Manitoba, Jeanne d'Arc Rhéaume, de St-Anselme, comté de Dorchester, Qué., Yvette Duguay, de Thurso, Qué., Aline Schreyer, de Lorette, Man., Irène Pélodeau, de St-André-Avellin, Qué., Emilienne Bellavance, de Disraéli, Qué., Simone Desilets, de St-Barthélémy, comté de Berthier, Qué., Thérèse Larochelle, de Ste-Claire, comté de Dorchester, Qué., et Jeanne Bissonnette, de Lorette, Man. (Photo M. Gauthier)



La Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie a fêté le patron national des Canadiens français le samedi 27 juin, avec messe, défilé de chars allégoriques, pique-nique et sports. Les chars "Souvenirs d'un Vieillard" (Balcaen, Gauthier et Moquin) et "En roulant ma Boule" (Union des Fermiers) remportèrent les premier et deuxième prix respectivement. Le photographe (qui n'a pas très bien réussi les instantanés des gagnants) présente ci-dessus des vues de quatre autres chars. On y remarque les chevaux de qualité, l'énergie du cantonnier, la jovialité des chevaliers de la table ronde, etc. Dans l'esprit du vingtième siècle, on a présenté le Précurseur en adulte, cette année, accomplissant l'acte suprême de son ministère, le Baptême de Jésus. Et les autres villages?



Ci-dessus l'on voit un représentant de chaque province représentée au congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération, cette semaine, au Manitoba: de gauche à droite, MM. René Toupin, secrétaire-gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface et du Conseil de la Coopération du Manitoba, Arthur Doucet, vice-président du CCC et président du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, J.-François Séguin, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins et secrétaire du Conseil de la Coopération de l'Ontario, Richard Savoie, président de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes du Nouveau-Brunswick, et Paul-Emile Charron, président du Conseil de la Coopération de Québec et directeur général adjoint de la Fédération des Caisses Populaires de Québec.



Le comité responsable de l'organisation du congrès du CCC, tenu cette semaine au Manitoba français, a bien travaillé, tout prévu, mis au point un programme digne des congrès annuels antécédents tenus ici et là dans les diverses provinces du pays. Félicitations donc à MM. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba, René Toupin, secrétaire-gérant de la Caisse Centrale et du CCM, l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle, président du CCM et président du Comité du Congrès, Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba, et Maurice Gauthier, propagandiste régional de la Federated Co-op au Manitoba. (Photos M. Gauthier)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois $10.00; à l'étranger: un an $4.50; deux ans $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Au poste CBWFT

SAMEDI 11 JUILLET
5.00—Langue vivante
5.15—Sports d'été
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Guerre des aigles
7.30—Rencontre des musiciens
8.00—A livre ouvert
8.30—Billet de faveur: "Le Cirque infernal"
10.00—Détective international
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Mademoiselle Josette ma femme"

DIMANCHE 12 JUILET
4.00—Sports du monde
5.00—Festival Charlie Chaplin
5.30—L'Homme et le fleuve
6.00—Connaissance du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Temps présent
8.00—En reprise
9.00—Cinéma du dimanche: "Jamais deux sans trois"
10.30—Cinéma: "Fille de feu"

LUNDI 13 JUILLET
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Ouragan
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Rouli-roulant
9.00—Sérénade
9.30—Premier prix
10.00—Copain, copain
10.30—Cinéma: "Une belle garce"

MARDI 14 JUILLET
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Au clair soleil
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Caméra '64
7.30—Gendarmerie Royale
8.00—Au chien d'or
8.30—Jeunesse oblige
9.00—Lune de miel
9.30—Bonsoir amitiés
10.00—Sur la corde raide
10.30—Ciné-club: "Il Posto"

MERCREDI 15 JUILLET
5.15—Roquet belles oreilles
5.45—Kosmos 2001
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Temps présent
7.30—Plus on est de fous
8.00—Dans tous les cantons
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Affaires publiques
10.30—Filet d'acier

JEUDI 16 JUILLET
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le Roi de la jungle
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Afrique noire, d'hier à demain
7.30—Le Chevalier de Maison-Rouge
8.00—Cinéma de Paris: "Le Père tranquille"
9.30—Hollywood présente
10.30—Relais d'Europe

VENDREDI 17 JUILLET
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—CF-RCK
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Vingt ans express
7.30—Denis la petite peste
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Les Diables verts de Monte Cassino"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "David et Goliath"

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Vacances

La saison estivale est aussi une saison de vacances pour le personnel de CKSB. Lundi dernier, notre opérateur, Georges Laurent, nous est revenu, regaillardi par deux semaines passées en Colombie-Britannique. A refaire, paraît-il . . .

Certains reviennent, d'autres partent. Notre patron, M. Roland Couture ne sera de retour à son bureau qu'à la fin du mois, tandis que le camarade Christian Leroy est parti pour le Québec et nous reviendra le 13 juillet. A tous deux, bonnes vacances. Un autre qui s'est promené ces derniers temps: notre nouvelliste Rossel Viens. Il s'est rendu jusqu'à Minneapolis. Il en est revenu enchanté! Quant à Mme Simons, elle se baladera en Europe, en compagnie de son époux. Et en avant la musique!

Au programme

Il n'y a pas qu'à CKSB qu'on prend des vacances. Ailleurs aussi. C'est ce qui apporte certains changements à l'horaire de la programmation de Radio-Canada: du lundi au vendredi inclusivement, à 2 h. 30 p.m.: La tête à l'ombre; mardi à 8 h. 30 p.m.: Musique ensoleillée; jeudi à 7 h. 30 p.m.: Concert populaire de Winnipeg; vendredi à 8 h. 30 p.m.: Le bon usage du monde et à 10 h. 30 p.m.: Musique de chambre.

Rendez-vous

L'émission "Variétés musicales" a cédé sa place pour la période des vacances. Du lundi au samedi inclusivement, à 12 h. 15 p.m., Jean-Guy Roy présente 45 minutes de chansonnettes canadiennes et françaises. Tous les auditeurs sont invités à synthoniser 1050 et à être présents à ce "Rendez-vous". Soyez-y!

Palmarès

Voici le palmarès du Ranch 1050. Cette liste a été rédigée d'après les demandes reçues à cette émission depuis les derniers quinze jours.

1) La chanson française — Lucille Starr
2) Reel du printemps — Adrien Avon et ses diables noirs
3) Limbo Rock — Les Champs
4) Red River Jig — Andy Déjarlais
5) Listen to the Mocking Bird — Graham Townsend
6) Rose des bois — Gaétan Proulx
7) Maple Sugar — Earl Mitton
8) C'est si bon — Cliff Richard
9) Walter's Waltz — Andy Déjarlais
10) Ecoute dans le vent — Richard Anthony
11) Tu mens mon amour — Robert Cogoi
12) Texas Playboy Rag — Dean Hutchison et Mickey McGivern
13) Tiens, tiens, tiens — Roger Aubry et sa compagnie
14) Nobody's Business Two Step — Andy Déjarlais
15) Le bal chez Jos Brûlé — Les frères Flamingo
16) Sunset Waltz — Ward Allen
17) Je me sens bien — Danielle et Michèle
18) Ne prends pas mon amour — Richard Anthony
19) Your Cheating Heart — Don Helms
20) Quand je valse avec toi — Paul Brunelle
21) Reel à six cordes — Philippe Martin
22) Yes, Sir That's my Baby — Eddy Peabody
23) Mister Banjo — Line Renaud
24) Près de moi — André Sylvain
25) Unis pour la vie — Raymond Rouleau

L'Association à l'oeuvre

Réunions

Réunions tenues en juin: le 9, Sous-comité de Programme, 19 présences; le 10, Exécutif, 20 présences et 5 excusés; le 15, Sous-comité du Film, 5 présences; le 19, Administration, 5 présences.

Congrès

Le mois de juin ne fut pas inférieur aux autres, à l'Association d'Education, sur le plan des activités.

La principale activité fut sans contredit le congrès régional de St-Claude auquel 200 congressistes prirent une part active. La plupart d'entre eux venaient des paroisses du secteur de la Montagne, mais on enregistra aussi la présence de congressistes des paroisses de Ste-Anne, Richer, Ste-Marie, Ste-Geneviève, Précieux-Sang, St-Malo, St-Ambroise, Fannystelle, St-Pierre, Ste-Agathe, St-Boniface, St-Léon, La Broquerie, La Salle, Sacré-Coeur (Winnipeg), Otterburne, St-Adolphe, St-Joseph, Letellier, St-Norbert, St-Jean-Baptiste, Aubigny et Lorette.

En préparation du congrès, le secrétariat fit l'étude d'un certain nombre des enquêtes remplies dans les paroisses du secteur no 3, et prépara un résumé de chacune de ces cinq différentes enquêtes. C'est un travail onéreux, qui se poursuit d'ailleurs, mais qui ne sera pas inutile.

Examen de français

La compilation des résultats de l'Examen de Français fut un autre gros travail qui incomba en juin à l'Association d'Education. Grâce au travail ardu de trois employées supplémentaires, qui font d'ailleurs ce travail depuis plusieurs années, les listes des résultats furent prêtes cette année une semaine plus tôt que d'habitude, et il fut décidé de publier ces listes dans **La Liberté et le Patriote** en deux tranches successives.

Le secrétariat put aussi fournir les résultats de tous les lauréats, à toutes nos écoles, suffisamment tôt pour que ces résultats puissent être insérés dans les bulletins de fin d'année.

Nous pensons pouvoir réaliser un nouveau progrès l'an prochain en fournissant aux écoles la liste complète des résultats, c'est-à-dire les points des lauréats, et ceux des élèves qui auront failli leurs examens.

Le troisième gros travail du mois de juin fut la préparation du mémoire de l'Association d'Education à la Commission Royale Laurendeau-Dunton sur le Bilinguisme et le Biculturalisme. Le mémoire lui-même comprend 31 pages, et les quatre appendices qui y sont joints comprennent 54 pages, soit un total de 85 pages. Conformément aux instructions données par la commission, trente exemplaires de nos mémoires furent adressés à Ottawa pour la date fixée: le 1er juillet.

• • •



M. Roger Poiron, de Somerset, membre élu du secteur no 3 au Comité exécutif de l'AECFM

Fils de feu Rogatien et de Mme Marthe Poiron, de Somerset, M. Roger Poiron fit ses études primaires et secondaires à l'école de son village natal.

Il exerce la profession de fermier à Somerset.

M. Roger Poiron est membre actif de différentes organisations paroissiales. Dans le secteur coopératif, il fut d'abord président et est actuellement secrétaire de la coopérative de Somerset. Il fut aussi président de l'Association locale des Parents et Maîtres et président diocésain, pendant trois ans, de la J.A.C.

M. Roger Poiron est, de plus, membre du choeur de chant de l'église de Somerset, et membre des Chevaliers de Colomb.

En 1956, il épousa Mlle Anita Gauthier, de La Broquerie, et est père de 5 enfants.

Lors du récent congrès régional de l'Association d'Education à St-Claude, le 6 juin dernier, M. Roger Poiron fut l'un des représentants du secteur no 3, élus membres du Comité Exécutif de l'AECFM.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

A sports d'été

Le samedi 11 juillet, à 5 h. 15 de l'après-midi, l'émission télévisée "Sports d'été" présentera un match de crosse disputé entre le National de Montréal et l'équipe de Ville St-Pierre. Les amateurs de sport, qui n'auront pu se rendre au Forum le mercredi précédent, auront la satisfaction d'assister à cette rencontre confortablement installés devant leur poste de télévision.

Les commentateurs de la partie seront les annonceurs Richard Garneau et Lionel Duval et le journaliste Louis Chantigny.

Rappelons que ce jeu est l'ancêtre du hockey et que son histoire remonte bien avant le temps de la colonisation. Les Iroquois l'appelaient le baggotoway.

On ne peut assister à une partie de crosse sans ses souvenirs d'un match qui est resté célèbre dans l'histoire du Canada. Jouée entre Indiens Cheppevas et Sacs, cette partie eut pour terrain, les abords du fort Michilimakinac, le 4 juin 1763. En l'honneur de la naissance du roi George III, les Indiens prétendirent régaler de ce spectacle la garnison britannique. Les soldats virent le jeu avec passion et sortirent du fort pour mieux voir. Il faut ajouter qu'à l'époque, le baggattoway ne se jouait pas sur un terrain délimité comme de nos jours, si bien que la partie vagabondait parfois à plusieurs milles de distance.

Ainsi donc les portes du fort étaient grandes ouvertes et des Indiens se pressaient à l'entour.

Tout à coup, à un signal donné, le jeu qui s'était rapproché s'interrompit brusquement; les squaws passèrent aux joueurs des tomahawks qu'elles cachaient sous leurs vêtements, et les Peaux-Rouges se ruèrent sur les Britanniques, tant devant le fort qu'à l'intérieur, les massacrant tous à l'exception de trois.

Près d'un siècle plus tard, les Blancs adoptèrent ce jeu et lui donnèrent des règles plus précises que celles qu'appliquaient les sorciers indiens qui faisaient fonction d'arbitres. Vers 1867, la crosse était tellement généralisée au pays qu'elle devenait jeu national. Ce jeu reste de nos jours un des plus beaux sports qui soient.

Nos longs métrages

Le samedi 11 juillet, à 8 h. 30, "Le Cirque infernal", film de guerre de Richard Brooks, avec June Allyson, Humphrey Bogart et Keenan Wynn. Sur le front de Corée, une idylle s'ébauche entre un médecin et une infirmière.

Et à 10 h. 45, "Mademoiselle Josette, ma femme", comédie sentimentale avec Fernand Gravey et Odile Versois. Pour toucher un héritage, une jeune fille contracte un mariage blanc.

Le dimanche 12 juillet, à 9 h., "Jamais deux sans trois", comédie avec Roger Nicolas, Marthe Mercadier et Alice Tissot. Le fils d'un aubergiste veut faire du théâtre.

Et à 10 h. 30, "Fille de feu", drame avec Inge Landgut et Lisa Stammer. Sous l'identité d'un copain emprisonné pour meurtre, un homme réussit à assurer le succès d'un music-hall.

Le lundi 13 juillet, à 10 h. 30, "Une belle garce", comédie dramatique avec Ginette Leclerc et Lucien Coedel. Une jeune femme sème la mésentente dans un cirque.

Le mardi 14 juillet, à 10 h. 30, "Il Posto", peinture sociale avec Loredana Detto et Sandro Panzezi. Joies, déceptions et succès d'un garçon de 16 ans, nouvel employé de bureau.

Le jeudi 16 juillet, à 8 h., "Le Père tranquille", film de René Clément, avec Noël-Noël et Claire Olivier. Durant l'occupation, un assureur paisible est en réalité le chef de la Résistance.

Le vendredi 17 juillet, à 8 h. 30, "Les Diables verts de Monte Cassino", film de guerre avec Joachim Fuchsberger, Ewald Balser et Elma Karlowa. En 1943, le célèbre monastère du mont Cassino sert de refuge aux civils en exode.

Et à 10 h. 30, "David et Goliath", film de Richard Pottier, avec Orson Welles, Eleonora Rossi-Drago et Massimo Serato. Le prophète Samuel apprend par une révélation de Dieu, le nom du roi qui succédera à Saül. Le premier grand exploit du jeune David sera d'affronter et de vaincre le géant Goliath.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice qualifiée pour école élémentaire de St-Pierre. Salaire selon l'échelle établie. Pour toutes autres informations, **s'adresser au secrétaire-trésorier, C.P. 29, St-Pierre, Man.** 15-646-T.F.

L'ECOLE GAUTHIER no 1758

demande deux institutrices pour classes 1-4 et 5-8. Située dans un village à environ 35 milles à l'est de St-Boniface. Salaire selon l'échelle du gouvernement plus logis fourni dans école moderne. **S'adresser à M. Adrien Gauthier, prés., Ross, Man.** 15-629-17C.

ON DEMANDE

Deux institutrices pour école élémentaire de quatre classes, située dans le village. Bons chemins à l'année. Salaire au-dessus de l'échelle du gouvernement selon expérience et références fournies. **S'adresser au Secrétaire, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400. Téléphone: 320-12.** 12-413-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour enseigner à l'école Consolidée de St-Georges no 2403. Salaire $200.00 de plus que l'octroi du gouvernement. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: 367-2927.** 13-465-18C.

.. MISSIONS CATHOLIQUES .. INDIENNES, RED LAKE, ONT.

Requièrent trois instituteurs (trices) qualifiés de préférence pour 3 écoles indiennes. Années: 1 à 3, 1 à 4, 1 à 5. Salaires équivalents à ceux du Département Indien avec boni et transport. **Informations: R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 348, Red Lake, Ont. Téléphone: 474.** 14-600-18C.

ON DEMANDE

Pour l'école séparée de Spiritwood les services de 4 maitres ou maitresses pour les années 2, 3, 6 et 8. **S'adresser à M. John Veillet, secrétaire, Spiritwood, Saskatchewan.** 14-599-16C.

LE DISTRICT SCOLAIRE LORETTE OUEST No 990

demande une institutrice qualifiée, catholique, pour enseigner les années 1, 2, 3 et 4. Salaire selon l'échelle du gouvernement. **S'adresser à: Alex. Landry, sec.-trés., Boite 9, Lorette, Man. Téléphone: 225.** 9-458-T.F.

ON DEMANDE

Institutrice pour école maternelle française. Heures: 9 h. à 11 h. 30 a.m. **S'adresser à M. l'abbé Bélanger, curé, 289, rue Dussault, avant le 10 juillet. Signaler: ALpine 3-4564.** 13-598-13C.

ON DEMANDE

Pour l'école séparée d'Edam, Sask., un instituteur (trice) pour enseigner les cours anglais aux années 1 à 4 et 5 à 8 inclusivement. Salaires courants de ce district et boni intéressant pour personne pouvant enseigner le français aussi. **Envoyez toutes demandes à D. Lepage, sec., Edam, Sask.** 14-601-15C.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école de Lorette Est no 993. Salaire selon qualifications. Pour plus de renseignements, **écrire ou téléphoner à Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Téléphone: 279.** 12-565-15C.

ON DEMANDE

Pour ouverture d'une nouvelle école secondaire: 2 professeurs pour sciences et mathématiques aux années secondaires. Salaire suivant échelle et selon qualifications. **S'adresser en donnant références à A.-H. Lepage, sec.-trés., C.P. 459, Gravelbourg, Sask.** 14-612-19C.

LE DISTRICT SCOLAIRE ST-JOSEPH No 945

demande un instituteur ou une institutrice qualifié, bilingue, catholique, pour enseigner les années 3, 4 et 5 en septembre 1964. Salaire selon l'échelle du Gouvernement. **S'adresser à Mme Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man., téléphone: Letellier 2285.** 12-360-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'année 64-65, institutrice qualifiée bilingue pour le District Scolaire Ile-de-Chênes no 995, sur chemin de gravier, à trois milles du village, téléphone dans l'école, chauffage à l'huile. Environ 26 élèves. Année 1-8. Salaire selon qualifications et expérience. Pour tous autres renseignements, **s'adresser à Gérard Beauchemin, Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 377, ou à Achille Trudeau, téléphone: Lorette 582.** 14-602-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA PLAINE DU CHEVAL BLANC no 20

sollicite des demandes pour deux instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner l'anglais, aussi des instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les sujets suivants: français accéléré, dactyiographie, culture physique et ceux du cours général. Entreront en fonction en septembre 1964 dans nouveaux Instituts collégiaux à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg) sur route Trans-Canada et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg) sur route no 6.

Salaires d'après l'échelle en voie de négociation.

On obtiendra formules de demande et information supplémentaire **en appelant Elie no 2 ou en écrivant au soussigné Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 1-241-T.F.

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage à Ste-Anne

N'oublions pas le pèlerinage à Ste-Anne le mercredi 22 juillet, avec départ devant l'église du Sacré-Coeur à 9 h. moins quart, a.m.

Mmes U. Forcier (SPruce 5-1506), L. Alary (775-5544) et A. Sala (774-4879), après 5 h. p.m., seront heureuses de prendre le nom de toutes les personnes qui veulent se rendre au pèlerinage par autobus. Tous sont bienvenus. Chacun doit apporter son panier à dîner.

Le 6 juillet, fête de sainte Anne, nous espérons voir un grand nombre de Dames de Ste-Anne au déjeuner-communion, après la messe de 9 h.

Çà et là

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., qui a prêté main-forte au clergé de la paroisse pendant le mois de juin, partait la semaine dernière, en destination pour l'Université d'Ottawa, où il suivra un cours d'été. Vive reconnaissance au Père Rainville pour ses bons services.

Dix-sept enfants de choeur faisaient partie d'un groupe de 40 manitobains qui partaient pour un séjour de deux semaines au Camp Dominique Savio à Lebret, Sask. Ils seront de retour le jeudi 16 juillet.

Mlle Marie Doiron a dû être hospitalisée à St-Boniface à la suite d'un accident; son état s'améliore graduellement.

M. et Mme Cyrenne, de Montréal, Qué., ont passé un mois au Manitoba, visitant les familles Cyrenne, de Fannystelle, et la famille Doiron, de Winnipeg. Ils sont retournés à Montréal accompagnés de Mlle Marguerite Doiron.

• • •

Remerciements

Mme Sarah Roy, ainsi que les familles Raymond Larivière et Armand Trudel remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, visites à la chapelle funéraire ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Joachim Roy.

Les téléspectateurs du réseau français vont connaitre l'Ouest, sans cérémonie

Etes-vous friands de l'histoire de l'Ouest, de comédie, de chansons, de courtes anecdotes, d'interviews? C'est ce que vous propose "Sans cérémonie", une émission d'un quart d'heure, réalisée dans les studios de Radio-Canada à Winnipeg, à l'intention des téléspectateurs du réseau français.

Chaque vendredi soir à 8 h. 15, huit semaines durant, Jacques Ouvrard, animateur, ainsi que Georges LaFlèche, chanteur, vous accueilleront chez nous, dans l'Ouest, sans cérémonie.

On vous parlera du Saint-Boniface historique: La Vérendrye, découvreur de l'Ouest. On vous fera voir la plus vieille maison habitée continuellement dans l'Ouest canadien, la tombe de Louis Riel, l'endroit où ont débarqué les premières Soeurs Grises venues de Montréal en canot en 1844.

Vous visiterez le St-Boniface religieux: le Collège des Jésuites, le Juniorat des Pères Oblats, la cathédrale et la maison provinciale des Soeurs Oblates.

On vous entretiendra des ranches de l'Alberta, du Stampede de Calgary. En somme, on vous fera faire, au moyen du petit écran, une véritable tournée de l'Ouest de notre pays.

En plus, Jacques Ouvrard vous fera rencontrer des personnalités de par chez nous, qui viendront causer avec lui, de leur carrière, du passé et de l'avenir des Canadiens français au Manitoba, et d'une foule de choses d'intérêt à tous.

Mais à "Sans cérémonie", on fait aussi de la chanson. En effet, le populaire chanteur de Winnipeg, Georges LaFlèche, que les téléspectateurs du réseau français ont déjà rencontré l'été dernier, alors qu'il était l'invité de Dominique Michel et Robert Demontigny à "Copain, copain", interprètera chaque semaine, quelques-unes de vos chansons préférées.

La réalisation de "Sans cérémonie" a été confiée à MM. Armand Baril, Don Williams et Raymond McConnel.

Les textes sont signés Jacques Ouvrard.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. 15-625-15C.

Son Em. le cardinal P.-E. Léger

Le "Précurseur" donne trois leçons aux Canadiens français modernes

(A l'occasion de la semaine nationale, à Montréal, le cardinal Léger a fait "l'homélie" à la messe d'ouverture, le 20 juin. Présentant le patron national comme Précurseur, apte à préparer les transformations les plus profondes dans le monde, le cardinal propose Jean-Baptiste comme guide et modèle de la nation qui reprend son avenir en main. Le prélat tâche de définir ensuite le rapport entre "la patrie charnelle" et "le Royaume de Dieu", qu'il trouve dans un ordre constitué de trois piliers: charité, justice, paix. Nous avons publié la première partie de cette allocution dans notre édition du 3 juillet. Voici le texte de la deuxième partie, où le cardinal développe ces trois idées.)

(Deuxième de deux tranches)

— I —

Tout d'abord, dans l'ordre de la **charité**. En effet, que répondait Jean aux foules qui lui demandaient:

"Que nous faut-il donc faire? Il leur répondait: Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même" (Luc 3, 10-11).

Le geste de charité que propose ici Jean-Baptiste est simple et concret, à la portée de ses auditeurs immédiats. La charité ne se borne cependant pas aux besoins matériels et aux relations entre individus. Les nations, ont, elles aussi, des devoirs de charité qui s'étendent jusqu'aux sphères les plus élevées de la culture humaine. La nation qui ignore ou méprise sa voisine s'appauvrit elle-même et appauvrit les autres. L'amour de la patrie, pour être une vertu chrétienne, doit donc comporter le respect de la patrie d'autrui dans son indépendance et ses libertés politiques. Le sens chrétien de la patrie exige un effort continu, à base d'amour, pour comprendre les valeurs originelles, les besoins vitaux et les aspirations de la patrie des autres.

Depuis quelques années, le Canada français prend une place toujours grandissante dans le concert des nations modernes. de Nouvelles responsabilités s'imposent donc à notre peuple: il lui faut cultiver la sagesse de donner sans irriter les autres et de recevoir sans renoncer à lui-même. Pour une nation, accéder à l'âge adulte, c'est prendre conscience de soi face aux autres; c'est procéder au dialogue entre égaux; c'est instaurer des échanges nouveaux.

Puisque la nation canadienne-française a décidé de faire fructifier plus que jamais ses richesses de toutes sortes et d'épanouir le plus largement possible sa personnalité collective, c'est avec un grand amour de l'humanité tout entière qu'elle doit le faire. Pour devenir ce que l'on est, il faut être attiré par ce que l'on n'est pas. On n'est jamais différent que par rapport aux autres et pour les servir. Le Canada français doit cultiver sa personnalité propre, afin que les valeurs humaines qu'elle contient et exprime s'en trouvent enrichies pour le plus grand bien de tous.

L'amour de la patrie encourage donc, et d'une manière active, le progrès des institutions qui travaillent à la promotion des autres peuples. Bien sûr, nous devons commencer par pratiquer la charité envers ce prochain qui vit à côté de nous. Mais pouvons-nous oublier toutes ces nations du tiers-monde où l'homme vit dans des conditions qui sont un véritable mépris de sa dignité? Encore hier, je recevais un appel déchirant d'un haut fonctionnaire d'un pays d'Afrique dont la population scolaire s'élève à 350,000 élèves. Or, chaque élève dispose pour l'achat des objets essentiels à son instruction: crayons, cahiers, livres . . . d'un budget de 14 sous par année. Celui qui ne sent pas un pincement au coeur devant de tels faits qui existent au milieu du XXe siècle, peut-il dire, en toute sécurité, qu'il pratique un patriotisme éclairé inspiré par les vertus évangéliques?

Jean-Baptiste invitait à la conversion en prêchant la charité fraternelle. Personne ne se transforme vraiment s'il ne pense qu'à soi. Un Canada français qui se renouvelle doit vouloir constituer une richesse pour tous les autres peuples et se sentir responsable vis-à-vis d'eux de ses valeurs culturelles, politiques et même économiques.

— II —

Deuxièmement, Jean-Baptiste demande à ceux qui veulent le suivre de se conformer aux règles de la **justice**. En effet, **"Des publicains aussi vinrent se faire baptiser et lui dirent: Maître, que nous faut-il faire?** — Il leur répondit: **N'exigez rien au-delà de ce qui vous est fixé".** Or, la justice ne se borne pas à ne pas faire de tort aux autres, mais veut qu'on leur fasse tout le bien auquel ils ont droit. Si une nation veut être vraiment forte et respectée, elle doit servir en tout point la cause de la justice, réclamant avec énergie tous ses droits et respectant avec équité ceux des autres.

A ce point de vue, l'étude de la nature exacte de notre communauté culturelle et politique s'impose comme un préalable nécessaire. Il faut aussi essayer de déterminer et d'expliciter, avec le plus de clarté possible, les aspirations légitimes de la nation. Les hommes les plus compétents doivent tâcher de découvrir toutes les implications et possibilités des droits acquis; faire reconnaître ceux qui ont été négligés; reconquérir ceux que les circonstances ont pu retirer. Tous doivent aussi faire effort pour que, dans la réclamation des droits, la dignité de l'autre soit toujours respectée.

Un patriotisme vrai et authentique qui veut respecter la justice, exige de chaque membre de la nation une honnêteté foncière dans l'accomplissement des tâches journalières. Toute revendication de droits qui ignore les devoirs corrélatifs, peut aboutir à une funeste supercherie. C'est dans la mesure où chaque citoyen appuie son effort quotidien sur la compétence dans le travail, qu'un peuple peut revendiquer ses droits. La justice ne s'instaure pas dans la passion et la confusion.

Il y a là une tâche éminemment chrétienne. Quelles que soient les options temporelles et les opinions politiques de chacun, il y a une façon chrétienne de les soutenir et de les vivre: c'est l'amour de la patrie dans le respect de soi et des autres. Jean-Baptiste invitait à la conversion en prêchant la justice. La nation dont il est le patron ne pourra se transformer utilement que si elle respecte le droit des autres et fait respecter le sien.

— III —

Enfin, plus que jamais un patriotisme éclairé et fondé sur les vertus évangéliques doit tenir la paix pour la valeur suprême du bien commun de la nation. Jean-Baptiste répondit à des soldats qui lui avaient demandé:

"Et nous, que nous faut-il faire? Ne molestez personne; ne dénoncez pas faussement et contentez-vous de votre solde" (Luc 3, 14).

Jean-Baptiste s'adressait alors à des hommes qui profitaient de la force et de l'autorité à eux confiées pour se livrer au chantage auprès des autres. Ils étaient prêts à tout pour servir leurs intérêts. Non seulement ces hommes péchaient-ils contre la justice, en réclamant ce qui ne leur était aucunement dû; mais ils se faisaient aussi les partisans de la violence pour arriver à leurs fins. Ces soldats, au lieu de servir la paix, introduisaient la guerre entre les classes sociales; les dénonçant les unes aux autres, les dressant les unes contre les autres et tâchant de tirer parti de la lutte et de la confusion.

Jean-Baptiste doit constituer pour le Canada français un modèle de paix. Sa prédication est une invitation à la paix. Non pas une paix passive où chacun s'enfonce dans ses habitudes et son confort sans se préoccuper du bien de l'ensemble; mais une paix active où règnent la justice et la charité. La paix fait en sorte que chacun, sans renoncer à ses droits, est prêt à dialoguer avec les autres; à vivre en fraternité, sans renoncer à son identité propre.

L'amour chrétien de la patrie exige donc que nous devenions de plus en plus des ouvriers courageux sur tous les chantiers de la paix. Jamais ceux-ci n'ont été si compliqués et si nombreux à conduire. Non seulement les rivalités idéologiques et économiques se sont exaspérées, mais de nouveaux états naissent presque chaque jour qui réclament une place de choix dans le concert international. Le patriotisme fondé sur les vertus chrétiennes doit donc inspirer à chaque citoyen une volonté de paix qui, en définitive, suppose une forte discipline personnelle.

La paix n'est rien d'autre qu'une atmosphère que chacun peut vicier, comme l'air qu'on respire. Tous doivent s'en savoir responsables. Personne ne peut, en définitive, tirer un profit réel et durable de la haine et des luttes sociales. Les nations pas plus que les individus. Entre personnes et collectivités humaines, le langage de la raison et de la patience doivent primer le recours à la force et à la violence.

Celui qui tient à la paix en poursuivant son but montre sa vraie force et témoigne qu'il a vraiment foi en ses opinions. Jean-Baptiste demandait aux soldats de ne molester personne. La nation dont il est le patron doit savoir montrer qu'il n'est pas vrai pour elle que la force prime le droit.

Charité, justice et paix: un tel programme n'ouvre-t-il pas la voie à l'édification du Royaume de Dieu? La pratique de ces vertus fera de chaque Canadien français autre chose qu'un roseau agité par le vent ou un homme vêtu d'habits délicats. Notre peuple aujourd'hui doit préparer lucidement et efficacement l'avenir. Il n'est plus le simple témoin d'un passé riche mais révolu; il est le précurseur d'une réalité vivante qui se ménage et prévoit des expressions nouvelles de sa vitalité.

Un tel programme dégage en effet de notre amour de la patrie charnelle des éléments de fécondité spirituelle. Il fait de cette force si puissante une des composantes d'une société humaine où les différentes patries, loin de l'opposer, s'allieraient pour vivre et prospérer dans la concorde et la stabilité de la paix.

Au moment où la confusion risque d'aveugler ceux qui auraient intérêt ou bien à nier ou bien à précipiter les faits, nous pouvons remercier le Seigneur de nous rappeler le message d'un patron national "dont le nom était Jean et qui vint pour rendre témoignage à la lumière" (Jean 1, 6-7).

La Fédération de la S.S.J.B. attend de consulter avant de se prononcer

ST-HYACINTHE (Spéciale, le 30 juin) — La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec a déclaré, à la suite de la réunion de son exécutif, à Montréal, en fin de semaine, qu'elle ne s'est pas encore prononcée sur le mémoire de la S.S.J.B. de Montréal et la proposition du statut d'Etat associé pour le Québec. C'est par erreur que certains journaux ont rapporté que la Fédération y a apporté son appui.

Consultation

Ce mémoire exprime l'opinion de la S.S.J.B. de Montréal; ce n'est pas nécessairement celle de la Fédération. C'est un effort louable de recherche qui mérite d'être étudié. Avant de se prononcer, toutefois, la Fédération consultera ses 17 Sociétés-membres.

Etant un organisme de coordination des 17 Sociétés St-Jean-Baptiste régionales ou diocésaines, la Fédération entend, règle générale, les consulter sur toute question qui engage le mouvement, particulièrement sur les différentes options au problème constitutionnel du Canada français.

Etude

Elle a inscrit à son programme l'étude du devenir politique du Québec. Des spécialistes seront invités aux cours de formation nationale d'octobre 1964 à expliquer les différentes options qui s'offrent au Québec pour son avenir constitutionnel. Subséquemment, elle préparera une déclaration de principe qui sera remise au Comité parlementaire de la Constitution.

La Fédération n'a pas pris position sur la question du séparatisme. Elle n'est ni en faveur, ni contre cette option que certains groupes de Québécois ont le droit légitime d'appuyer ou de rejeter.

La liberté de l'école est le postulat de la démocratie

ROME (CCC) — A la suite du rejet par la Chambre italienne de la proposition gouvernementale de relèvement des subventions accordées aux écoles privées, "l'Osservatore Romano" commente le fait avec fermeté.

Le journal affirme que la décision du Parlement affecte profondément les catholiques italiens qui, dit-il, ont toujours contribué de façon "fondamentale et décisive" à la défense et à la consolidation des institutions démocratiques.

"Une véritable liberté de l'école, poursuit "l'Osservatore Romano", est le postulat de toute démocratie véritable, laquelle ne devrait ni ignorer ni entraver le droit des parents et celui de l'Eglise d'assurer aux enfants une instruction et une éducation conformes à leurs traditions. Il ne s'agit pas d'un droit purement formel.

L'exercice de ce droit doit être permis à tous, par conséquent même aux familles les moins favorisées qui, dans les circonstances présentes, n'ont pas une liberté de choix véritable, étant donné qu'elles doivent supporter des charges supplémentaires pour envoyer leurs enfants dans des écoles non publiques, alors qu'avec leurs contributions elles participent aux frais généraux pour l'instruction.

Le journal conclut en faisant appel à la "cohérence" et à l'union des catholiques italiens engagés dans la vie politique "union et cohérence qui, seules, estime-t-il, peuvent assurer la défense des principes essentiels pour tous ceux qui se réclament des valeurs chrétiennes".

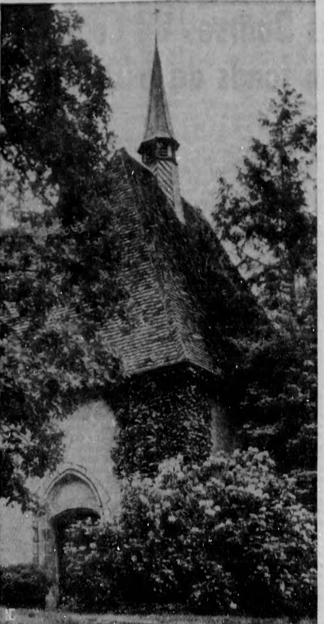
Les 25 villes du Canada ayant les meilleurs revenus

OTTAWA — Parmi les quinze villes du Canada qui viennent en tête pour le revenu de leurs citoyens, douze sont de l'Ontario, et les trois autres, des provinces de l'Ouest. Montréal se classe seizième.

C'est la ville de Sarnia, en Ontario, prospère à cause de ses raffineries de pétrole, qui vient en tête, avec un revenu moyen annuel de $5,125. Ces chiffres ont été prélevés à même les statistiques du ministère du revenu.

Parmi les 25 villes de plus de 7,000 habitants, seul Montréal représente le Québec, la deuxième province du Canada quant à la population.

Voici la liste de ces 25 villes et la moyenne de revenu de leurs citoyens: Sarnia, $5,125; Sault-Ste-Marie, $5,090; Oshawa, $4,945; Vancouver, $4,830; Hamilton, $4,813; Ottawa, $4,808; Calgary, $4,807; Brampton, Ontario, $4,804; Alberni, Colombie-Britannique, $4,795; Windsor, $4,780; Sudbury, $4,779; Ste Catharines, $4,753; Toronto, $4,733; Welland, $4,665; Peterborough, $4,662; Montréal, $4,589; Niagara Falls, $4,583; New Westminster, Colombie-Britannique, $4,582; Victoria, $4,513; North Bay, $4,503; London, Ontario, $4,486; Chatham, $4,485; Kingston, $4,475; Barrie, $4,474; Edmonton, $4,453.



Ce petit coin de la France aux Etats-Unis est une chapelle du 15e siècle où sainte Jeanne d'Arc se rendait pour prier avant de conduire ses "soldats" en bataille contre les Anglais en 1429. En 1927, une riche héritière américaine, Gertrude Gavin, fit transporter la chapelle sur sa propriété à Long Island, New York. Les nouveaux habitants de ce domaine, M. et Mme Marc Rojtman, firent don récemment de la chapelle française à l'Université Marquette de Milwaukee. La petite bâtisse historique sera démolie et reconstruite pierre par pierre sur le campus de l'université. (Photo NC)

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Les élections provinciales au Manitoba portaient au pouvoir le parti de Sir Rodmond Roblin (aïeul du premier ministre actuel). Le parti conservateur avait une faible majorité de cinq membres. Parmi les candidats vainqueurs on comptait cinq députés de langue française chez les conservateurs et aucun chez les libéraux.

Le nombre de morts sur les routes des Etats-Unis en 1914 à l'occasion de la fête de l'Indépendance, le 1er juillet, était de 12. (Aujourd'hui, une pareille fin de semaine donne la mort sur les routes américaines à plus de 500 citoyens.)

John Krafchenko, reconnu du meurtre du gérant de banque de Pilot Mound, montait sur l'échafaud le jour même de l'élection provinciale (le "pôvre" n'a pu exercer son droit de citoyen ce jour-là). Son crime avait été commis alors qu'il tentait de dévaliser la succursale de banque dirigée par H. M. Arnold. Comme nous l'avions déjà mentionné, Krafchenko avait capté l'attention de la population par son évasion sensationnelle du poste de police de Winnipeg alors qu'il sautait du deuxième étage. Deux complices de cette évasion, dont un gardien de la prison, avaient été condamnés au bagne pour y avoir consenti.

Il y a 40 ans (1924)

Un groupe d'une soixantaine de personnes de la "Liaison française" visitait le Manitoba. Ils furent reçus aux édifices législatifs par l'hon. Albert Préfontaine, alors secrétaire provincial, et par l'hon. P.-A. Talbot, président de la législature. Ce groupe, qui avait déjà visité les provinces à l'ouest du Manitoba, terminait sa visite parmi nous. Ils visitèrent Winnipeg et St-Boniface, ainsi que plusieurs paroisses françaises de la province.

Dans la colonne "Il y a cinquante ans" (c'est-à-dire en 1874), La Liberté publiait la liste des ministres dans la nouvelle administration de la province: A. Girard, premier ministre et secrétaire provincial; J. Dubuc, procureur général; E. H. Hay, ministre des Travaux publics; R. A. Davis, trésorier provincial; M. McKay, président du Conseil exécutif; M. Ogletree, ministre sans portefeuille.

Il y a 30 ans (1934)

Les membres élus de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba au congrès de 1934 étaient: MM. Henri Lacerte, J.-A. Marion, J.-H. Daignault, J.-H.-N. Léveillé, Camille Fournier, Raymond Bernier, Louis-Philippe Gagnon, Armand Pambrun, Donatien Frémond, J.-A. Dussault, William Raymond, Emile Couture, J.-C. Lavoie et Alexandre Bernier.

En 1933, 2,463 élèves de 101 écoles situées dans 42 paroisses avaient participé au concours de français. (En 1964, on compte plus de 8,000 concurrents à ce concours.)

Alors qu'il tirait les conclusions du congrès de l'Association d'Education. Son Exc. Mgr Emile Yelle, archevêque-coadjuteur, terminait ses remarques par ces mots qui nous paraissent prophétiques: "Pour que le français résiste aux assauts dont il est l'objet, il faut en mettre dans tous les foyers, dans les coeurs des pères, des mères et des enfants. Si nous n'arrivons pas à maintenir des groupes assez compacts qui croient qu'en défendant leur langue, ils défendent quelque chose qui en vaut véritablement la peine, les résultats ne seront pas satisfaisants et nous perdrons du terrain.

Il y a 20 ans (1944)

A Radville, Sask., le R. P. F. Delaye, O.M.I., chantait sa première grand-messe solennelle. Le nouvel ordonné était le premier enfant de la paroisse à être élevé au sacerdoce.

Le général Charles de Gaulle (aujourd'hui président de la France), président du Comité français de la Libération, était en visite à Ottawa. Aux Etats-Unis, le président Roosevelt déclarait que son gouvernement reconnaissait le comité dirigé par le général de Gaulle comme l'autorité pour l'administration civile de la France libérée.

Un désastre de proportion majeure se produisit à Hartford, Conn., alors que la grande tente du cirque Barnum & Bailey devenait la proie des flammes. On comptait 159 pertes de vie parmi les spectateurs qui prenaient place dans cette tente.

Il y a 10 ans (1954)

Neuf théologiens du Grand Séminaire de St-Boniface étaient élevés à la prêtrise. C'étaient MM. les abbés Clayton Barclay, de Transcona, Man., John Foley, de Fife Lake, Sask., Georges-H. Dauphin, de la paroisse St-Coeur de Marie de Québec, Qué., Robert Poulin, de Beauceville-Est, Qué., Félicien Juneau, de La Reine, Abitibi, Qué., Lucien Roy, de Ste-Justine, Dorchester, Qué., Théodore-B. Roy, de Meyronne, Sask., Alain Gendre, de Stettler, Alta, et Jules Larose, de Québec. Toutes ces ordinations étaient pour les diocèses de l'Ouest.

Mgr Hermas-P. Desmarais, P.A., curé de Duck Lake, Sask., mourait à l'âge de 76 ans. Mgr Desmarais avait été pendant 25 ans vicaire général du diocèse de Prince-Albert.

Lors de la canonisation de St-Pie X, on notait que le nouveau saint était le 77e pape à être canonisé dans l'histoire de l'Eglise. (Déjà, on parle couramment de la canonisation possible du pape Jean XXIII dans un avenir rapproché.)

A la suite d'un contrat signé par l'autorité de l'archidiocèse de St-Boniface et du provincial des Prêtres de St-Sulpice, les Sulpiciens prenaient la direction du Grand Séminaire de St-Boniface. M. Edouard Gagnon en était le premier supérieur.

La Rév. Sr Marie-Marcelin, S.N.J.M., célébrait son jubilé d'or à l'Institut Collégial St-Joseph.

Son Exc. Mgr L. Blais élevait à la prêtrise le R. P. G. Voisin, O.M.I., dans sa paroisse natale de Debden, Sask.

Si la pureté est comme un secret coefficient qui double toutes nos influences, elle double aussi nos joies spirituelles.

P. PERROY, S.J.

Paul VI : Bilan de première année

Discours de Paul VI sur les grandes préoccupations de l'Eglise aujourd'hui

ROME (CCC) — Dans le discours qu'il a prononcé le mardi matin 23 juin devant les cardinaux venus lui présenter leurs voeux à l'occasion de sa fête, Paul VI, tout en se défendant de vouloir dresser un bilan de sa première année de pontificat, a évoqué les faits saillants qui ont marqué les douze mois qui se sont écoulés depuis son élection.

Concile et dialogue

Ayant rappelé que dès le début de son pontificat il affirma sa décision de poursuivre de toutes ses forces le Concile, le Pape s'est félicité des résultats déjà obtenus et il a cité le Secrétariat pour les non-chrétiens, récemment institué, comme une manifestation de l'esprit d'union qui a caractérisé "Vatican II".

"Par cette initiative et par d'autres analogues, a poursuivi le Saint-Père, Nous pensons donner une claire démonstration des dimensions catholiques de l'Eglise qui, en ce temps et ce climat conciliaires, établit dans son sein des liens d'amitié, d'entente et de collaboration fraternelle en cherchant en même temps à l'extérieur un plan de dialogue et de rencontre avec toutes les âmes de bonne volonté."

Le Pape a formé ensuite le voeu que la troisième session permette, avec "l'apport d'une étude affectueuse en commun, d'aboutir à des formulations plus claires et plus aptes à synthétiser la doctrine de l'Eglise, en mettant au point ses institutions en vue d'un apostolat et d'un ministère toujours plus étendus et efficaces".

L'action pour la paix

Sur la situation morale et politique du monde "dans lequel l'Eglise, bien qu'étrangère aux intérêts temporels, doit vivre et exercer sa mission", le Saint-Père a dit:

"La crainte Nous hante parfois que le monde contemporain puisse retomber dans l'oubli des idéaux de paix, de solidarité, de régénération morale et sociale, vers lesquels il s'est si noblement et si nettement tourné, après la douloureuse et désastreuse expérience de la dernière guerre.

"Nous notons avec appréhension des épisodes de conflits armés, des cas de nationalisme et de racisme renaissants, des projets de politiques fermées et particulières, des oppositions d'intérêts hégémoniques, des querelles entre des blocs hostiles et inquiets. Nous notons en même temps que le monde a un besoin absolu de paix et que la confluence de tant de facteurs culturels, économiques, sociaux, produit, presque par un phénomène de gravitation naturelle, une communion pacifique toujours plus grande entre les peuples. Nous voulons encourager de notre mieux ce processus de respect mutuel, de coexistence paisible, d'échanges utiles, d'objectifs communs. Nous voulons toujours fournir à ce processus ce qui est proprement nôtre et ce dont il a le plus besoin, c'est-à-dire les principes que seul le christianisme peut lui donner, véritablement humains, véritablement solides, véritablement féconds.

"Aussi, a poursuivi le Pape, continuerons-Nous, comme Nos prédécesseurs, à prêcher la paix, la paix chrétienne de Pie XI, la paix dans l'observance de la loi naturelle et du droit de la vérité, dans la justice, dans la liberté et dans l'amour du Pape Jean XXIII, et Nous ferons tout ce qui sera en Notre pouvoir pour soutenir tous les efforts visant à faire disparaître la faim dans le monde et à favoriser le progrès et la prospérité dans la justice sociale et surtout pour élever les pensées des hommes vers les idéaux de la paix, de la concorde, de la collaboration, de la fraternité."

La régulation des naissances

Au sujet du problème du contrôle des naissances, le Pape a déclaré:

"Ce problème est extrêmement grave, il touche aux sources de la vie humaine. Il touche aux sentiments et aux intérêts les plus intimes de l'expérience de l'homme et de la femme. C'est un problème extrêmement complexe et délicat. L'Eglise comprend ses aspects multiples, c'est-à-dire ses multiples responsabilités, parmi lesquelles les plus importantes sont celles du couple marié, de sa liberté, de sa conscience, de son amour et de son devoir.

"Mais l'Eglise doit aussi affirmer sa responsabilité: celle d'interpréter, d'enseigner, de prôner et de garder la loi de Dieu. L'Eglise aura le devoir de proclamer une telle loi de Dieu à la lumière des vérités scientifiques, sociales et psychologiques qui, en ces derniers temps, ont fait l'objet d'études et de documentations des plus complètes. Il sera nécessaire de regarder en face, attentivement, les développements, tant théoriques que pratiques de la question. Et c'est exactement ce que fait l'Eglise.

"La question est à l'étude, une étude aussi large et profonde que possible, en rapport avec la gravité de la lumière. Nous espérons achever cette étude bientôt avec la collaboration de nombreux savants. Nous en donnerons par conséquent dès que possible les conclusions dans la forme que l'on estimera la plus appropriée au sujet traité et au but à atteindre. Mais Nous disons franchement que Nous n'avons pas jusqu'à présent de raisons suffisantes pour considérer comme dépassées, et par conséquent ne constituant pas une obligation, les normes dictées par le Pape Pie XII à ce sujet. Aussi ces normes doivent-elles être considérées comme valables, au moins tant que Nous ne Nous sentirons pas obligé en Notre conscience à les modifier. Dans des questions aussi graves, il est bon que les catholiques suivent une seule loi, celle que propose l'Eglise avec toute son autorité, et il paraît par conséquent opportun de recommander que personne pour le moment ne s'arroge le droit de se prononcer en termes opposés aux règles en vigueur."

Le souvenir de Jérusalem

Cherchant à trouver une explication au retentissement que son pèlerinage en Terre Sainte a eu partout dans le monde, Paul VI a dit:

"Il Nous semble que la réponse est la suivante: ce pèlerinage interprétait et donnait une expression et une réponse concrète à une aspiration, sans doute indistincte, mais répandue, et ressentie intimement, d'amitié fondée sur des raisons très humaines et en même temps idéales et transcendantes."

C'est à cela que le Saint-Père a attribué le fait que ce qui aurait dû être, pour lui, un "humble pèlerinage" s'est déroulé au milieu des manifestations de foules "qui, a-t-il dit, se rendaient compte du sens de cet événement et y participaient".

Rappelant son entrevue fraternelle avec le patriarche oecuménique Athénagoras, Paul VI a déclaré que cette rencontre avait favorisé le mouvement d'union amorcé entre les chrétiens "dans un esprit de charité mutuelle, de confiance et de meilleure compréhension".

"Il s'agit à présent, a-t-il indiqué, de fournir l'apport de conseils, d'oeuvres, d'étude et de prières pour que les "signes" qui se sont lumineusement manifestés se réalisent, afin que le germe qui a jailli de la terre aurapavant dure et inerte, puisse se développer, fleurir et porter les fruits tant souhaités."

La relique de saint André rendue à l'Eglise orthodoxe

Le Pape a annoncé qu'il rendra à l'Eglise grecque orthodoxe la relique de la tête de l'apôtre saint André, en gage de vénération et de son intention de lui ouvrir son "coeur fraternel dans la foi et dans la charité du Seigneur". La relique sera apportée à Patras par une mission spéciale, après la troisième session du Concile, pendant laquelle les Pères conciliaires, a-t-il dit, la vénéreront pieusement en priant le Seigneur pour la fraternité apostolique. Le Pape a rappelé que cette relique, qui se trouve à la basilique St-Pierre, avait été reçue en dépôt par le Pape Pie II en avril 1462, pour qu'elle fût placée à côté du tombeau du Prince des apôtres, en attendant d'être rendue un jour.

L'Eglise dans l'épreuve

"Malheureusement, la situation de l'Eglise n'est pas partout normale et heureuse", a ensuite déclaré le Pape dans le passage de son discours qu'il a consacré au sort qui est fait dans certains pays aux catholiques, en butte à des oppositions "idéologiques, légales et de fait".

Après avoir dit qu'il aurait de nombreuses raisons de dénoncer les erreurs des systèmes dont souffrent les fidèles de ces pays, le Pape a ajouté:

"Nous voulons accroître cependant Notre confiance en Dieu, Notre sérénité de jugement, Notre esprit d'équité envers tout le monde et Notre bonne volonté envers ceux qui voudront résoudre honorablement et simplement les questions qui causent des souffrances à l'Eglise. Nous voulons toujours avoir confiance dans la rectitude et le bon sens de ceux qui ont le pouvoir et des responsabilités vis-à-vis du bien public et des principes de justice, de liberté, de concorde qui doivent être à la base de la société moderne. Nous espérons aussi que la considération même des droits et des intérêts des populations permettront de réaliser une amélioration effective du présent état de choses."

Vers le Congrès de Bombay

Evoquant enfin le Congrès eucharistique international qui se tiendra à Bombay en novembre prochain, le Pape a dit:

"C'est un événement grand en soi et qui devient de plus extraordinaire en raison du moment et du milieu dans lesquels il se déroulera en apportant à l'Eglise tout entière, mais surtout au monde asiatique, le message éternel de la mystérieuse présence sacramentelle du Christ en dévoilant quelque chose de son pouvoir vivifiant pour l'humanité. Le Congrès aura, en effet, pour thème: 'L'Eucharistie et l'homme nouveau'.

"Nous tournons nos regards avec intérêt vers cet événement. Il Nous semble un présage de temps nouveaux, que Nous voudrions presque dire messianiques, tel est l'espoir de vie, de prospérité et de paix que le Congrès apporte avec lui."

Critique musicale

"Qu'elle est jolie votre maison!"

En l'auditorium du Collège de St-Boniface, le samedi soir 4 juillet, quelque 200 personnes ont assisté à un spectacle très plaisant. On accueillait la famille Rouleau, de Montréal. Ses membres nous ont fait entendre une trentaine de chants du répertoire folklorique et populaire. Tous les chants étaient en langue française et furent exécutés a capella.

Ce choeur familial est constitué des neufs enfants (âgés de 3 à 16 ans) de M. et Mme Rouleau, de Montréal. Ils sont dirigés par M. l'abbé Marc Laporte qui, samedi soir, agissait aussi comme maître de cérémonies. La famille Rouleau fait actuellement une tournée en Ontario et dans les provinces de l'Ouest canadien. Ils ont récemment publié quelques disques avec accompagnement d'orchestre.

Au cours de ce concert original, les auditeurs furent introduits dans la joyeuse intimité d'une famille canadienne de la meilleure tradition. Cela pouvait nous porter à réfléchir sur nos propres vies de famille trop fréquemment monotones à cause de parents désintéressés ou d'enfants blasés.

Le programme que la famille Rouleau nous présenta consistait en des pièces du folklore canadien et en de récents succès du palmarès français. Il y avait aussi quelques airs plus classiques de Mozart et de César Geoffray. J'ai spécialement goûté "Rose d'or", "Soirées de Québec" et "Chants canadiens" d'Ernest Gagnon, "La marche des jeunes", "Dominique", "La berceuse" de Mozart, "Les trois cloches", "La colline aux oiseaux", "La Marie", "Malbrouch s'en va-t-en guerre", "Estudiantina" et les canons "Frère Jacques" et "Nik nak padiouac". Ces chants furent exécutés avec beaucoup de précision harmonique et un grand coeur. Mais pour moi, le haut point de la soirée vint avec le chant russe "Plaine, ô ma plaine" à cinq voix. J'ai trouvé ce chant particulièrement émouvant. Il y avait là une pureté de tons exceptionnelle, comme d'ailleurs c'était le cas pour l'"Alphabet" de Mozart. Ajouter à cela une merveilleuse vigueur, une juste exécution. Toujours, dans tous les chants, la diction de la famille Rouleau est claire et nette.

Au cours d'autres chansons comme "J'ai lié ma botte" et "Mon merle", nous pouvions entendre chacun des enfants chanter en solo. En autant que j'ai pu le constater, ils ont de belles voix: claires, expressives et fortes. Même la plus petite demoiselle (3 ans) sut charmer son auditoire: "Mon merle a perdu sa queue. Mon merle a perdu sa queue!". Ressentant un peu de fatigue après un tel effort, Mlle Rouleau passa le reste du concert sur les genoux de sa mère.

Je signalerai cependant quatre chants qui, je crois, mériteraient plus d'attention de la part de la famille Rouleau et de leur directeur. Il s'agit du "Joyeux promeneur", de "Les yeux de ma mère", "Chanson vagabonde" et "Le vent" de César Geoffray. C'était là les pièces moins réussies. Une chanson comme le "Joyeux promeneur" mérite, je crois, une harmonie moins banale et un rythme plus marqué.

Quelques mots sur les auditeurs ne sont pas déplacés. D'abord, ils n'étaient pas assez nombreux samedi soir. Ceux qui ont assisté représentaient assurément une bien faible proportion des gens qui s'intéressent à ce genre de spectacle. C'est dommage aussi que quelques bonnes dames ne semblent jamais pouvoir s'abstenir de donner leurs commentaires en plein milieu des chants. Cela est non seulement ennuyeux pour la famille mais très agaçant pour les autres membres de l'auditoire. La musique et le chant sont une création qui mérite toute notre attention et tout notre intérêt.

Enfin, je dois le dire: le folklore canadien n'aurait pu trouver de meilleurs interprètes que dans une famille. Car ce folklore est né de la famille, de ces soirées et de ces veillées du temps jadis. C'est bien là l'héritage de nos belles traditions canadiennes qu'il faut toujours faire revivre même avec l'avènement d'un autre âge, d'un temps plus neuf. La famille Rouleau a un rôle à accomplir. Et, il n'y a pas à dire, elle l'accomplit très bien. Nous lui en sommes reconnaissants.

Roger BOULET.

La Bible vous parle

Quand le Seigneur vous aura donné le pain de l'angoisse et l'eau de la détresse, celui qui t'instruit ne se cachera plus et tes yeux verront celui qui t'instruit. Tes oreilles entendront ces paroles retentir derrière toi: "C'est le chemin, suivez-le", que vous alliez à droite ou à gauche. Tu trouveras impurs le placage d'argent de tes idoles et le revêtement d'or de tes statues. (Is 30, 20-22)

Celui qui se livre à l'impureté pèche contre son propre corps. Le corps n'est pas pour l'impureté; il est pour le Seigneur.

Saint Paul, 1, Cor., VI.

L'Oeuvre des Bourses du Collège a besoin d'un fonds de $100,000

L'assemblée annuelle du Comité exécutif de l'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface avait lieu au collège le 25 juin dernier. Les rapports des différents comités furent présentés et adoptés. Les élections eurent lieu et les grandes lignes du travail de la nouvelle année furent discutées. On pourra lire ci-après la liste des officiers pour l'année 1964-65, ainsi que le rapport du président, M. Raymond Bernier.

Le Comité de publicité.

Résultat des élections

Comité exécutif: président, M. Raymond Bernier; 1er vice-président, le R. P. Ludger Guy, S.J.; 2e vice-président, M. l'abbé Pierre Gagné; secrétaire, M. Jean Comeau.

Elus pour un terme de 3 ans: section laïque, Me Louis Deniset et M. Bernard Aubry; section académique, le R. P. Ludger Guy, S.J.; section cléricale, M. l'abbé M. Deniset-Bernier.

Le Conseil d'administration a choisi les personnes suivantes pour siéger comme ses représentants aux comités ci-après nommés: Comité de perception, M. le Dr Albert Milanese et M. Denis Turenne; Comité de l'octroi des bourses, M. l'abbé Edmond Lavoie, Me Louis Deniset et M. André Martin; Comité de publicité, MM. Joseph Doiron, Lionel Fréchette et Emile Savoie.

Rapport du président

J'ai le plaisir de vous présenter le troisième rapport annuel de l'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface. L'année qui vient de se terminer a été, en général, bien satisfaisante. On remarque au sein des comités le même entrain, le même souci de mener à bien une oeuvre qui est indispensable à la survie du collège et même du groupe catholique et français de la province. La principale préoccupation est de se procurer les fonds nécessaires pour permettre à l'Oeuvre de distribuer les bourses et les prêts aux élèves méritants que la fortune a moins favorisés, et qui par leurs bonnes dispositions et leurs talents peuvent fournir un apport précieux à notre milieu et valoriser sensiblement le capital humain de la communauté franco-manitobaine. L'Oeuvre des Bourses voudrait être en mesure d'aider financièrement tout élève canadien-français qui possède le talent et la force de caractère voulue, pour compléter ses études supérieures.

Ce résultat n'est possible que par l'effort collectif de tous les membres de la communauté canadienne-française de la province. C'est donc toute la collectivité franco-manitobaine qui doit fournir les fonds nécessaires pour alimenter l'Oeuvre des Bourses. Tous ceux qui s'intéressent à l'éducation chrétienne et française de nos enfants: parents, prêtres, instituteurs religieux et laïques ont un rôle important à jouer dans l'Oeuvre des Bourses. Inutile de le redire, cette contribution est essentielle à son succès. S'il faut de l'argent, il faut également l'appui moral de tous. Ce qu'il importe de bien saisir, c'est que l'Oeuvre en est une de solidarité chrétienne et française. Cette solidarité exige que ceux qui ont plus reçu en talents et en argent doivent contribuer davantage au rehaussement spirituel, intellectuel et économique de leur milieu.

C'est à quoi vise l'Oeuvre des Bourses. Il faudrait un fonds intangible d'au moins $100,000. Le projet serait facilement réalisable si ceux qui sont plus fortunés comprenaient clairement le devoir qu'ils ont d'aider financièrement ceux qui sont en besoin d'argent pour poursuivre leurs études. L'Oeuvre des Bourses par son existence légale et sa structure offre toutes les garanties requises pour que les argents reçus soient administrés selon les voeux exprimés par les donateurs.

Il y a déjà un progrès dans ce sens. M. l'abbé Mireault a laissé par legs, une somme de $2,000. C'est un geste que d'autres pourraient imiter, car l'éducation est une oeuvre primordiale pour toute société qui veut progresser.

C'est avec une très vive satisfaction que nous avons reçu le montant de $5,000 du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec. C'est la première fois que l'Oeuvre recevait de l'aide de la Belle Province. Nous avons exprimé notre gratitude en faisant parvenir au ministre M. Lapalme et à M. J.-H. Dagneau, directeur du Service du Canada français Outre-Frontières, une lettre de remerciements accompagnée des signatures de tous les boursiers de cette année.

Grâce à ces dons généreux, ajoutés à ceux de la population manitobaine, l'Oeuvre des Bourses a pu finir l'exercice actuel d'une façon satisfaisante. Le travail qui reste à accomplir est encore considérable. Les membres de l'exécutif se sont rendus compte que pour travailler efficacement, il fallait un bureau organisé avec fichier, dactylographe, etc. Nous avons fait cette année ce qui aurait dû être effectué il y a deux ans. Nos dossiers sont maintenant à date et centralisés au bureau de l'Oeuvre des Bourses que le collège a grâcieusement mis à notre disposition. Tous les renseignements se rapportant aux conventums depuis 1918 sont maintenant compilés; quelque 900 noms avec adresse, profession, etc. Les listes des curés, des paroisses, des comités, des professionnels, des maisons d'affaires sont complétées. En somme, cette année a surtout été une année de préparation.

Je dois dire ici que l'Oeuvre des Bourses est une oeuvre complexe. La générosité des donateurs est motivée par le degré de conviction que nourrit notre population envers la langue française et les valeurs chrétiennes. En travaillant à renforcir la langue et la culture françaises, l'on prépare nos gens à donner plus généreusement à l'Oeuvre des Bourses. Pour entretenir une oeuvre catholique et française, il faut d'abord croire aux valeurs réelles de notre culture et vouloir prendre les moyens pour y parvenir. C'est pourquoi, l'exécutif a demandé aux Anciens du collège et à son dévoué président, M. Bernard Aubry, de déclencher et d'organiser cette éducation. Nous devons, ici, reconnaître les excellents résultats qu'ils ont déjà obtenus et nous les encourageons fortement à continuer avec le même entrain, un programme si bien amorcé.

Dernièrement nous avons signé un contrat avec la Corporation Archiépiscopale de St-Boniface, lui confiant l'administration du fonds Roy. Cependant, l'Oeuvre des Bourses conserve le droit, en tout temps, de demander un rapport de l'administration de ce fonds.

Je termine, en remerciant de leur loyauté et de leur collaboration, les membres du Conseil d'administration, les présidents et les membres des différents comités et tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre contribué si généreusement à l'Oeuvre des Bourses.

Il m'est agréable de remercier particulièrement les Pères Jésuites de nous avoir accordé une hospitalité si empressée et une coopération toujours si spontanée.

J'ai la ferme conviction que graduellement nous nous acheminons vers une plus étroite solidarité et vers un esprit communautaire de plus en plus vigoureux. Tout vient à point à qui sait attendre.

Raymond BERNIER.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 6 juillet avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Au comité de feu, on recommandait que le chef des pompiers soit autorisé à assister au congrès de l'Association Canadienne des chefs de pompiers, qui aura lieu à Peterborough, Ont., du 22 au 27 août.

Au comité de finances, le Canadian Institute of Cultural Research demandait un octroi pour l'aider à poursuivre son travail; le comité dit que la ville ne peut accéder à cette requête, vu qu'il n'y a pas eu prévision pour eux dans le budget.

Une firme qui se spécialise dans le nettoyage des égouts disposerait d'une machine utilisée pour vider les puisards, et le comité se demande s'il serait plus économique d'acheter cette machine et de faire le nettoyage, que d'octroyer des contrats pour ce travail; l'ingénieur rapporte qu'il en coûte environ $3,500 par année et, tenant compte des salaires des employés qui seraient affectés à ce travail et de la ristourne qui serait remise par le Métro pour le travail fait dans les rues sous sa juridiction, qu'il faudrait à peu près cinq ans pour récupérer le coût de la machine; le comité invitera le propriétaire à se présenter à sa prochaine réunion pour discuter de ces questions.

Le comité de finances demande au comité du Bien-Etre social de faire rapport sur les progrès accomplis par les enfants anormaux qui fréquentent l'école spécialisée, vu qu'il y en a plusieurs de 20 et 21 ans et qu'il y en a un de 38 ans; dans certains cas, le père et la mère travaillent et on se demande si l'école sert plutôt de garderie; comme la ville dépense une somme assez forte chaque mois pour l'éducation de ces "enfants", le comité étudiera la situation de près.

Le trésorier demande la permission de prendre deux semaines de ses vacances à compter du 13 juillet, et l'autre semaine en août; M. M. André le remplacera dans ses fonctions.

La Canadian Bitumuls, une compagnie qui se spécialise dans le bitume et qui vient de s'établir sur le chemin Dugald à St-Boniface, commençait ses opérations dernièrement. Dans une lettre au maire, elle se dit heureuse de voir que leur première commande en est une de la ville de St-Boniface; elle remercie aussi la ville pour l'aide reçue des divers départements de la ville lors des négociations.

Le comité des travaux publics recommande d'asphalter la rue Bertrand, entre Taché et Traverse, et la rue Notre-Dame.

Un avocat représentant une citoyenne de St-Boniface qui s'était fracturé le poignet lors d'une chute sur un trottoir de la ville l'hiver dernier, demandait au comité de finances de bien vouloir étudier avec compassion le cas de sa cliente; il avait demandé d'attendre au printemps pour pouvoir examiner la conditon du trottoir, n'ayant pas réaliser que le délai accordé par la loi pour prendre une action légale serait dépassé; le comité demande à l'avocat de la ville et à l'ingénieur de faire rapport à ce sujet.

Le comité du personnel recommande que les demandes reçues pour la position de pompiers soient remises au chef qui choisira cinq ou six des meilleurs candidats, qui seront examinés par le comité.

Ce même comité recommande que le chef des pompiers affiche la position de capitaine; ce dernier devra entrer en fonction le 1er novembre 1964.

Le comité des propriétés foncières est avisé que la Clinique de St-Boniface et l'hôpital général St-Boniface ont consenti à la proposition du Métro pour l'extension de la rue Goulet à l'ouest de la rue Taché.

Après avoir étudié la requête des propriétaires de la salle de billard Blue & Gold qui demandaient à la ville la permission d'ouvrir leur salle le dimanche, le comité de législation recommande qu'il n'y ait pas de changement dans le règlement qui régit les activités commerciales le dimanche.

A lundi prochain.

Nouvelles de France

L'électronique française

Une nouvelle station radar "Conrad TH 1900" conçue et mise au point par la Compagnie française Thomson-Houston vient d'être présentée au Centre d'essais en vol de Brétigny. Sa portée est de plusieurs centaines de kilomètres pour une cible de quelques m2 avec une probabilité de détection de 90 pour cent. L'observation des satellites à longue distance est l'un des buts recherchés par cette station. Rappelons que ce sont les techniciens de cette compagnie qui ont réussi pour la première fois en Europe à capter un écho Radar réfléchi par la lune.

Usine d'eau lourde

Une importante usine de production d'eau lourde sera construite à Mazingarbe, près de Béthune (Nord).

L'usine de Mazingarbe sera la première au monde à fabriquer l'eau lourde selon un procédé nouveau basé sur l'échange des isotopes de l'hydrogène entre l'ammoniac et l'hydrogène. Ce procédé très avantageux au point de vue physico-chimique présente toutefois quelques difficultés au point de vue technologique.

La capacité de production de l'usine sera fonction de la production des usines d'ammoniac des Houillères du Nord, l'ammoniac étant produit lui-même par distillation du charbon.

L'avant-projet de l'usine, capable de produire 15 à 20 tonnes d'eau lourde par an, a été étudié dans le cadre d'une association réunissant les houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, le commissariat à l'Energie atomique, l'Air liquide et la Compagnie de Construction mécanique (Sulzer). Des fractions d'installation-pilote fonctionnent déjà à Mazingarbe. La construction de l'usine elle-même commencera sous peu et sera achevée d'ici trois ans.

L'eau lourde est de l'eau dans laquelle l'hydrogène est remplacé par son isotope lourd de masse atomique 2, le deuterium. Le pourcentage d'eau lourde dans l'eau ordinaire est d'environ 0,0146 pour cent. L'eau lourde servit aux premières expériences des physiciens sur la réaction en chaine.

Le français dans les écoles des Etats-Unis

Au cours d'une session de travail avec la délégation de la diffusion de la presse française dans le monde, M. Morot-Sir, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France, a mis l'accent sur l'intérêt porté actuellement à l'étude du français dans les établissements scolaires américains.

Notre langue vient en effet en tête dans les universités et les écoles secondaires privées, et en second rang, ex-aequo avec le latin, dans les écoles secondaires publiques.

A Saint-Boniface on célèbre la Fête Nationale Française

La semaine dernière on publiait en première page du journal le programme des réjouissances qui souligneront, au Cercle Ouvrier le samedi soir 11 juillet, la Fête Nationale Française: grand banquet "à la française" à 7 h. p.m., souhaits de bienvenue aux convives, musique française, costumes révolutionnaires, tourbillon de danses joyeuses, prix surprises, etc. Les organisateurs, membres du comité de l'Union Nationale Française, promettent à tous et chacun que ce sera le clou de la saison.

Toutes les places seront "réservées". On peut encore se procurer des billets, car il en reste quelques-uns chez Fontaine Electric, avenue Provencher, ou chez des membres du comité d'organisation. Téléphonez: 233-4841 ou 233-5692. Et . . . venez en foule vous réjouir comme les bons Français savent le faire aux anniversaires du 14 juillet.

La deuxième partie du programme des fêtes se déroulera sur le plan religieux, alors que le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., célébrera une messe spéciale "pour les Français" et leurs amis dans la chapelle du Collège de St-Boniface, le dimanche matin 12 juillet, à 10 h. 30, et donnera le sermon de circonstance.

Allons-nous nier qu'une main nous conduise, sous prétexte qu'elle pèse plus lourd sur notre épaule?

J. ANCELET-HUSTACHE.


Hélène Proteau


Patricia Savage

Ces deux Guides de St-Boniface ont été choisies par les Guides Catholiques du Canada pour représenter le Manitoba au camp "Notre Héritage". Hélène Proteau se rendait à Terre-Neuve et Patricia Savage, à Québec, pour prendre part à ces camps qui ont lieu du 6 au 20 juillet dans toutes les provinces du Canada. Toutes deux âgées de 13 ans, elles sont étudiantes à l'Institut Collégial St-Joseph. Hélène Proteau fait partie de la 2e compagnie Rose du Canada. Jeannette pendant quatre ans et Guide depuis trois ans et demi, elle a sa première classe 41 brevets de spécialités guides. Chef d'équipe depuis octobre 1963 elle s'est aussi mérité l'escoute de Jeanne d'Arc, le plus haut degré d'honneur conféré à une Guide, mérité par les brevets de capacité. Patricia Savage fait partie de la 1ère compagnie Thérèse-de-Lisieux. Guide depuis plus de trois ans elle a sa première classe neuf brevets de spécialités guides et est chef d'équipe depuis sept mois.

Accueil paroissial au R. P. M. Pelletier

Le R. P. Marc Pelletier, S.J., qui a été élevé au sacerdoce par le cardinal Léger, à Montréal, le jeudi 8 juin, a été accueilli dans sa paroisse natale de la basilique, dimanche. Le nouveau prêtre a célébré la messe de 10 h. 30 à la cathédrale, le prédicateur étant M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé.

Il y eut dîner familial à la maison-mère des M.O.S.C. et M.I., présidé par le R. P. L. Rostaing, S.J. Le nouveau recteur du collège de St-Boniface, rappela les liens "familiaux" du nouveau prêtre avec la grande communauté collégiale et jésuite. Le P. Pelletier a évoqué à son tour avec finesse et simplicité sa reconnaissance envers Dieu, ses parents (décédés), ses frères et soeurs, et surtout celle qui l'a aidé principalement dans sa montée vers l'autel.

Le soir, au collège il y eut réception générale et bénédiction individuelle de paroissiens et amis, venus en très grand nombre. Ad Multos Annos.

TRIBUNE LIBRE

Le 4 juillet 1964

Monsieur le Rédacteur,

Dans son édition du 3 juillet dernier, **La Liberté et le Patriote** publiait in extenso la lettre que je vous avais envoyée et qui a paru dans votre numéro du 22 juin sous la rubrique "Votre opinion". Dans cette lettre, j'exprimais ma joie d'avoir trouvé dans l'article de M. Georges Allaire, intitulé "Mise au point au Manitoba", ce que j'avais lu de plus clair et de plus **vrai** sur la situation des écoles au Manitoba. Et je soulignais qu'il fallait **dissocier** la question des écoles **paroissiales** de celle des écoles **françaises**, et que c'est pour ne l'avoir pas compris que l'on était en présence d'une situation cocasse: à savoir qu'une association fondée pour la diffusion du français dans le monde, telle que celle du Conseil de Vie Française, avait lancé une souscription et ramassait de l'argent (français) en terre québécoise, en vue de venir en aide à une cause anglaise (catholique), celle que représente la famille St-Onge.

Sur la même page de **La Liberté**, immédiatement à la suite de ma lettre, son directeur, le R. P. Durocher, a placé sa propre lettre, à vous adressée, en guise de réponse à la mienne. Je désirerais à mon tour apporter quelques précisions nécessaires à la lettre du Père Durocher.

D'abord, le Père Durocher me résume en trois phrases.

Il me fait dire (1) "que ce 'Fonds' (Fonds de Défense St-Onge) fait détourner l'argent canadien-français au profit d'une cause anglaise catholique".

Le terme **"détourner"** n'est pas de moi, il est de lui; il est péjoratif, et signifie, quand il s'agit d'argent: soustraire **frauduleusement**. Ce n'était pas ma pensée: je n'accusais et ne tiens à accuser personne de **fraude**. Ce que je soutenais, jusqu'à ce qu'on me prouve le contraire, c'est que l'argent recueilli par le Conseil de Vie Française vient en aide à une cause anglaise (catholique). Un bon nombre de gens du Québec, interrogés à ce sujet, sont sous l'impression qu'en aidant cette cause, ils aident la langue française au Manitoba. Ce qui est faux. Car la langue de l'enseignement dans toutes les écoles paroissiales est l'anglais.

Il n'y a rien de mal à ce que le Conseil de Vie Française donne de l'argent à la cause de la famille St-Onge (qui, soit dit en passant, a toute mon admiration), mais par ailleurs ne croyez-vous pas qu'en sollicitant de l'argent auprès du public québécois le Conseil doit dissiper toute équivoque dans l'esprit des gens. Comme le nom St-Onge est français et que le Conseil de Vie Française pose un geste un peu étonnant en aidant — indirectement si vous le voulez — une cause étrangère au but même de cet organisme, il y a équivoque. L'article de M. Allaire dissipait cette équivoque.

Le Père Durocher me fait dire (2) "qu'en lui accordant leur appui (i.e. au Fonds de Défense St-Onge) le Conseil de Vie Française — et notre journal — se trompent et trompent les gens".

Ce ne sont pas mes paroles et ce n'est pas ma pensée. Dans ma lettre, je n'ai fait aucune mention de **La Liberté et le Patriote**. La raison en est simple; lorsque **La Liberté** s'adresse à ses lecteurs manitobains, ce n'est pas le même problème que lorsque le Conseil de Vie Française s'adresse à son public québécois. En effet, en recueillant des fonds au sein de la communauté manitobaine et de l'Ouest en général, **La Liberté** n'avait pas besoin d'expliquer et de préciser à ses lecteurs la cause que ces fonds défendent: les Manitobains savent bien quelle est la langue de l'enseignement dans les écoles paroissiales; s'ils donnent leur appui, ce n'est pas en tant que français mais en tant que catholiques et à la demande de leurs chefs religieux.

Mais ce que les Manitobains savent très bien, les Québécois eux ne le savent pas ou peu. N'aurait-on pas dû, avant de les solliciter, les éclairer davantage et leur faire comprendre la portée du don qu'ils faisaient: à savoir un geste de solidarité catholique, non de solidarité française.

Le terme **"tromper"** qu'emploie le Père Durocher, en me le prêtant, est trop fort: il signifie faire tomber dans l'erreur et suppose une certaine volonté coupable. Ce n'est pas ma pensée.

Le Père Durocher me fait dire (3) "que les Franco-Manitobains ne doivent pas se préoccuper de questions scolaires en dehors de celle de l'école publique française". Encore là ce n'est pas ma pensée. Il aurait dû tout simplement me citer et s'apercevoir que je ne me prononce pas **contre** quelque chose en excluant, mais **pour** quelque chose en indiquant une **priorité**, lorsque j'écris: "réclamer des écoles paroissiales est inutile pour le français, puisque tout l'enseignement s'y dispense en anglais. Ce qu'il faut, c'est une **reconnaissance officielle** du français comme langue **d'enseignement** dans les écoles **publiques**". Voilà mes paroles.

Et ça va de soi. Charité bien ordonnée commence par soi-même surtout en une matière aussi importante et aussi urgente que la survie du français au Manitoba, et comme dit le dicton, "Quand le feu est à sa **propre** maison . . ."

Enfin, si le Père Durocher veut franchement, loyalement et sérieusement prendre la mesure de M. Georges Allaire, dont l'article en fin de compte est à l'origine de tous ces échanges, au lieu de le mettre de côté d'un coup de plume en le traitant, comme il le fait publiquement dans sa lettre, de "collégien . . . assez dirigiste d'esprit", je conseillerais au Père Durocher de descendre courageusement dans l'arène et de l'affronter d'homme à homme en prenant la peine de refuter l'article de M. Allaire "Mise au point au Manitoba". Alors, et alors seulement, M. le Rédacteur, pourrez-vous juger si en accueillant à vos côtés M. Allaire comme collaborateur vous avez posé un geste heureux.

De nouveau, je signe du nom même que j'ai reçu de mes parents, prénom et nom, que vous trouverez sur tous les registres officiels; et j'y pense, même si ce n'était pas mon nom, qu'est-ce que ça pourrait bien changer, je me le demande, à la question des écoles et à l'article de M. Allaire?

Votre tout dévoué,

J.-Charles GAGNON.

Notes de la semaine

Avis aux correspondants et aux organisateurs de fêtes, la semaine du congé du journal s'en vient. La suspension estivale de publication aura lieu au cours de la semaine du 26 au 31 juillet.

• • •

La troisième session du Concile Vatican II débutera le 14 septembre. Pour se remettre dans l'esprit du Concile, lire le bilan de l'année du pape, en page 3.

• • •

On trouvera en troisième page un article de critique musicale sur le concert de la famille Rouleau à St-Boniface samedi soir dernier. M. Roger Boulet débute ainsi dans une carrière prometteuse.

• • •

Les observateurs commencent à croire que les membres du parlement vont siéger jusqu'à Noël. C'est sans doute une manoeuvre des champions du Red Ensign. Comment voulez-vous défendre les trois feuilles d'érable en plein hiver?

• • •

Les Communes ont approuvé les allocations aux jeunes de 16 et 17 ans qui fréquentent l'école ou qui en sont empêchés par déficience mentale. Mieux vaut payer des allocations d'étudiants que des allocations de chômeurs.

• • •

Le journalisme canadien-français est un métier mouvementé. M. Lorenzo Paré, rédacteur de **l'Action**, vient d'être insulté dans son propre journal par un échevin mécontent. M. G. Pelletier, de **La Presse**, n'a plus de journal depuis un mois, à cause d'une grève qui se transforme en lutte pour la liberté d'expression. M. Claude Ryan, nouveau directeur du **Devoir**, se voit aux prises avec M. François-Albert Angers, membre démissionnaire de l'exécutif du journal, qui le trouve dépourvu de "sensibilité nationaliste". M. Willie Chevalier, du **Droit** d'Ottawa, proclame à qui de droit qu'il ne prise pas le "chantage". Ailleurs on annonce dans des revues à circulation réduite le remplacement imminent d'une rédaction. Faut-il souhaiter des amendements au plan de pensions pour les journalistes qui vieillisent deux fois plus vite que les autres citoyens?

Adieux au Père Gorieu le 19 juillet prochain

Les trois Ligues des Retraitants de la Villa Maria de St-Norbert et leurs quelque 150 capitaines de recrutement pour les retraites fermées ont appris avec peine le prochain départ du R. P. Paul Gorieu, O.M.I. Tous s'étaient en quelque sorte habitués de voir le Père avant, pendant et entre les retraites, de l'entendre causer de problèmes de retraites fermées, d'écouter ses conseils de spiritualité conjugale, etc. Et il est, aux yeux de tous, le "constructeur" de la Villa Maria, comme dit M. Robert Bockstael, président de la Corporation de Villa Maria.

A cause de tout cela, les retraitants et les amis du Père Gorieu sont cordialement invités à venir le saluer et lui exprimer leurs adieux avant son départ pour l'Est. Ce rendez-vous, organisé par toutes les Ligues de Retraites, aura lieu le dimanche soir 19 juillet à 7 h. 30, après la clôture de la retraite conjugale qui se tiendra en fin de semaine.

Venez en grand nombre, de 7 h. 30 à 10 h. p.m.

PETITE NOTE

Remerciements

Mme Hector Fontaine, de St-Boniface, désire remercier la Congrégation des Dames de Ste-Anne qui lui a décerné une médaille d'or et lui a remis un insigne et un reçu d'abonnement à vie aux annales.

Ce n'est pas assez d'avoir les mains nettes; le coeur le doit être aussi. — AMYOT.

Saint-Boniface ville bilingue de l'Ouest

Voici un article que M. Henry Lane, correspondant de **La Liberté et le Patriote** aux réunions du Conseil de ville de St-Boniface, a fait paraître dans "Habitat", revue bilingue de la Central Mortgage and Housing Corporation, numéro de mars-avril 1964.

Comment peut-on expliquer la vie et la survivance comme centre de culture française d'une ville de 40,000 habitants, dont moins de la moitié sont d'expression française, et qui vivent dans une agglomération métropolitaine de 500,000 personnes de langue anglaise?

Saint-Boniface, au Manitoba, est considérée comme étant le bastion de la civilisation française dans l'Ouest canadien.

Elle est née d'un acte de foi, puisque c'est par suite d'une pétition signée par des employés de la compagnie du Nord-Ouest et d'une autre pétition appuyée par le Comte de Selkirk, fondateur de la colonie de la Rivière-Rouge, que Monseigneur Plessis envoyait les abbés Provencher et Dumoulin dans les immenses territoires de l'Ouest avec mission d'évangéliser et d'éduquer les Métis et les Indiens.

L'abbé Provencher, dans une de ses lettres, dit qu'il faudrait un autre Boniface, il le fut, moins le martyre, se dévouant inlassablement à la tâche; dès son arrivée en 1818, il enseignait dans la modeste maison-chapelle et de ce fait affirmait la présence française qui depuis de la Vérendrye, le découvreur de l'Ouest, et de tous les traiteurs canadiens-français, s'était répandue à travers le pays; nombreux étaient les lacs et les rivières et tous les accidents géographiques qui portaient de beaux noms français.

C'est sur les lieux mêmes où fut établie la mission de Saint-Boniface que se fit en 1812, le premier acte officiel dans les deux langues, lorsque Miles McDonnell, gouverneur de la colonie lut la proclamation de la prise de possession de ces territoires par le Comte de Selkirk.

A l'arrivée des colons de Selkirk, il y avait déjà un bon nombre de Canadiens français et de Métis dans les environs, parmi lesquels mentionnons les noms de Jean-Baptiste Lagimodière et de sa femme, Marie-Anne Gaboury, la première femme blanche à venir s'y installer et y élever une famille nombreuse.

Le grand évêque qu'était devenu Monseigneur Provencher, usé par les travaux ardus d'une longue vie de missionnaire, mourut en 1853, laissant derrière lui une cathédrale, un évêché et ses dépendances, un couvent des Soeurs-de-la-Charité, plusieurs réalisations qui faisaient l'orgueil du pays.

Les Soeurs-de-la-Charité (Soeurs Grises) étaient arrivées en 1844; les quatre religieuses ayant fait le long et périlleux voyage en canot de Montréal à Saint-Boniface.

A Monseigneur Provencher succéda Monseigneur Taché, son digne collaborateur qui connaissait si bien le pays pour l'avoir parcouru maintes fois. Saint-Boniface croissait lentement et ses édifices religieux faisaient l'orgueil de ses habitants; le poète américain Whittier chantait dans un poème intitulé "The Red River Voyageur" la beauté de sa cathédrale aux tours jumelles et le son argentin de ses cloches.

Il a fallu la foi d'un Boniface lorsque, revenant d'une tournée de mission, Monseigneur Taché s'agenouillait dans les cendres de sa cathédrale et de son évêché; tout y avait passé et il fallait recommencer à neuf; le vaillant évêque partit en voyage pour rassembler les aumônes nécessaires à la reconstruction; on érigea un évêché temporaire qui fut démoli l'an dernier (1963) après avoir servi à nombre d'usages; en 1864 un nouvel évêché en pierre du pays était achevé (on célèbrera cette année le centenaire de cette vénérable maison).

Les pourparlers en vue de la Confédération dans l'Est du Canada et l'immigration d'un grand nombre de Canadiens anglais de l'Ontario préparèrent les esprits pour le soulèvement de 1869 lorsque Louis Riel défendit le droit des siens aux terres qu'ils occupaient depuis longtemps. Tous les historiens de marque le reconnaissent aujourd'hui comme le Père du Manitoba, puisqu'il fut le président du Gouvernement provisoire de 1870 et que ses demandes au Gouvernement d'Ottawa furent presque toutes incorporées dans l'Acte du Manitoba.

Il y eut alors une vague d'immigration de Canadiens français du Québec et des Etats-Unis qui vinrent s'établir à Saint-Boniface ou dans d'autres petit villages de la Rivière-Rouge, mais leur nombre n'était pas suffisant pour garder l'équilibre entre les deux races. Monseigneur Taché lutta de toutes ses forces contre certaines lois iniques et son successeur, Monseigneur Langevin, revendiqua pendant tout son épiscopat, les droits scolaires des Canadiens français et des catholiques.

C'est en 1916, à la suite de l'application sévère des lois scolaires que se forma "l'Association des Canadiens français du Manitoba" qui est toujours sur la brèche et qui a beaucoup fait pour obtenir des modifications officieuses et officielles à ces lois. Nous ne pouvons évidemment faire ici toute l'histoire de Saint-Boniface et des courageux laïcs qui ont si bien secondé les travaux des évêques; une visite dans le cimetière de la cathédrale est une promenade dans l'histoire.

Le Saint-Boniface d'aujourd'hui a beaucoup changé. D'une superficie de 18.9 milles carrés, on y trouve 8,126 maisons, 434 établissements commerciaux, 302 édifices industriels et 44 fermes; l'évaluation immobilière se chiffre par $52,401,000. C'est à Saint-Boniface que sont situées les plus grandes cours à bestiaux de l'Empire britannique et les deuxièmes du monde; on y voit aussi les grands établissements de la Swift et de la Canada Packers, la cie Burns achève de construire une installation de $4,000,000. Les chemins de fer nationaux viennent d'ouvrir les cours de triage Symington au coût de $24 millions.

Saint-Boniface est le siège d'un collège classique dirigé par les Pères Jésuites qui sont arrivés au pays en 1885 et en plus de nombreuses maisons d'enseignement, on y compte un grand nombre d'églises catholiques tant françaises, qu'anglaises, ainsi que des églises belge, polonaise, ukrainienne; les diverses églises protestantes y sont bien représentées et nous comptons même des adhérents à la croyance du prophète Bahai.

Les vieilles maisons sont presque toutes disparues et celles qui ont survécu ont été rénovées; disparues les galeries et les dentelles de bois, pour faire place à un modernisme plus fonctionnel.

Bien que les Canadiens français ne composent pas la moitié de la population, c'est avec un vote majoritaire des Canadiens français qu'un maire écossais fut élu pendant nombre d'années; M. Jos.-G. Van Belleghem, belge d'expression française, occupa le même poste avec distinction pour plusieurs mandats et depuis quatre ans M. Joseph-Philippe Guay, qui a été élu avec une grande majorité même dans les secteurs anglais, préside avec dynamisme au progrès de notre ville.

Saint-Boniface s'enorgueillit de ses nombreuses réalisations culturelles; mentionnons seulement le nom de quelques associations qui contribuent à sa renommée; le Cercle Molière, le Cercle Ouvrier, la Société Historique et son Musée, le Club Belge, et nombre d'autres sociétés, religieuses, politiques et sportives.

Saint-Boniface qui a bénéficié de l'immigration du Québec, exporte maintenant ses talents tant dans l'Est que dans l'Ouest, parce qu'à cause de leur formation bilingue ils sont à l'aise dans tout le Canada.

Ilot de résistance voué à disparaître disait quelqu'un dernièrement dans une discussion à la télévision; nous ne le croyons pas, puisque depuis près de 150 ans, Saint-Boniface est un centre de rayonnement où deux cultures vivent non seulement côte à côte mais s'entremêlent dans le développement d'une nation canadienne. Le magazine "McLean" publiait récemment une carte humoristique du Canada de demain où dans une immense république des Prairies, Saint-Boniface était identifiée comme le protectorat français de l'Ouest.

Témoignage vivant de la présence française dans l'Ouest depuis de La Vérendrye, Saint-Boniface continuera sans doute sa double mission religieuse et civilisatrice.

Henry LANE.

Le Révérend Père Dom Pacôme Gaboury, abbé mitré de la Trappe d'Oka, est décédé le jeudi 18 juin, à l'âge de 90 ans et 9 mois. Entré à l'hôpital le 18 avril à la suite d'une chute, l'état général de sa santé commença à s'altérer. On l'avait de nouveau transporté à son monastère depuis quelques jours lorsque le Seigneur le rappela à lui.

De 1901 à 1913, Dom Pacôme fut supérieur de la communauté de Mistassini au Lac St-Jean. Le 23 octobre 1913, il fut élu abbé d'Oka et reçut la bénédiction abbatiale le 13 novembre suivant. Doué d'un rare génie d'organisateur et d'administrateur, il conduisit en peu de temps son monastère à la prospérité dans tous les domaines malgré les rudes épreuves qu'il rencontra sur sa route. Il présida aux destinées de cette grande abbaye pendant plus de cinquante ans. Toutes les communautés cisterciennes du Canada et plusieurs de l'étranger bénéficièrent à l'occasion de ses largesses.

Dom Pacôme resta actif jusqu'à sa dernière maladie. En janvier dernier, malgré ses 90 ans, il entreprenait encore un voyage en France afin de prendre part à l'élection d'un nouveau Père Général.

C'est une grande figure de moine que l'Eglise du Canada perd en lui.

La présidente de la MTS et la Commission Michener

Mlle Elizabeth F. Redmond, présidente de la Manitoba Teachers' Society, a fait les remarques suivantes au sujet du mémoire de la Commission Michener, le jeudi 2 juillet:

1. La MTS appuie la majorité des recommandations concernant la réorganisation des districts et divisions scolaires et les propositions visant à améliorer le financement de l'éducation. L'Association envisage avec plaisir leur mise en vigueur de bonne heure par le gouvernement et la législature. Toutefois, elle désire proposer les modifications suivantes aux recommandations:

a) Les commissions scolaires locales devraient garder quelque responsabilité financière, plutôt que les commissions de divisions détenir l'autorité concernant la finance et les taxes.

b) Les commissions de divisions devraient avoir la responsabilité exclusive d'employer les instituteurs — la Commission Michener a recommandé que les commissions de districts choisissent les instituteurs.

c) Le gouvernement provincial devrait supporter les commissions de divisions qui s'assurent des services spéciaux.

d) Il ne devrait pas y avoir de tarifs différentiels dans les octrois au sujet des salaires des instituteurs aux écoles élémentaires et secondaires.

e) Les dépenses capitales devraient être égalisées selon une base égale aux coûts d'opération.

2. L'Association croit que les changements administratifs et financiers devraient être effectués en même temps. Elle est préoccupée au sujet des suggestions qui se font actuellement, voulant que les recommandations d'ordre financier puissent être mises en vigueur sans entreprendre les changements de réorganisation. Les objectifs visant à une éducation de meilleure qualité à travers la province ne pourront se réaliser à moins d'être considérés comme une "transaction en bloc".

3. L'Association a demandé et croit qu'elle devrait avoir une représentation au comité de travail préparatoire du premier ministre. Les instituteurs ont manifesté beaucoup d'intérêt dans le travail de la Commission; leurs conditions de travail seront directement affectées par les résultats de cette étude.

4. L'Association ne voit pas dans les recommandations de la Commission Michener une menace de ses droits de marchandage collectif, tel que l'a laissé entendre l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba.

5. L'Association est grandement préoccupée au sujet des suggestions voulant qu'on mette des "contrôles" sur les coûts d'éducation. Elle s'oppose à toute tentative de revêtir l'éducation d'une "camisole de force".



M. Laurent Isabelle, directeur du Centre d'orientation de l'Université d'Ottawa, a été élu président national de l'Association universitaire d'orientation et placement du Canada (UCPA) à Halifax, N.-E., récemment. Cette Association est une société savante qui groupe environ 180 personnes d'un bout à l'autre du pays.

Fils de M. et Mme Léon Isabelle et né à Lisieux, Sask., le 22 août 1929, il a fait ses études élémentaires dans son village natal, et ses études classiques au Collège Mathieu de Gravelbourg. Bachelier ès arts, il détient aussi un doctorat en psychologie. Il est également secrétaire de l'Ecole de psychologie et d'éducation de l'Université d'Ottawa.

De nouveau sera répandu sur nous l'Esprit venu d'en-haut; alors le désert deviendra un verger et le verger se changera en forêt. (Is 32, 15)

Vêture et professions au Tiers-Ordre

A la réunion mensuelle de la Fraternité Ste-Rose de Viterbe du Tiers-Ordre de St-François, paroisse de la cathédrale de St-Boniface, le mercredi soir 1er juillet, le R. P. Simon Lockert, O.F.M., directeur, admettait à la vêture une postulante dans la personne de Mme Armand Cadoreth. Pendant ces cérémonies, onze novices, M. Georges Forest, Mmes Georges Forest, Harry Van Leusden, Joseph Robert, Hubertine Paillette, Alphonse Daigle, Prudence André, Léon Cancade, Martine Longtin, Adélaide Bourbonnière et Antoine Boulet, firent profession, promettant d'observer tout le temps de leur vie, les commandements de Dieu et la règle du Tiers-Ordre, laquelle n'oblige pas sous peine de péché.

Par leur profession, qui est une consécration, tous les actes de l'humble vie quotidienne du tertiaire sont rehaussés et ceci par la volonté de l'Eglise. Aussi, la joie rayonnait visiblement sur les visages de ces nouveaux profès qui ont persévéré dans leur noviciat qui dure un an et un jour. La Fraternité leur offrait félicitations et voeux sincères et ajoutait un merci spécial au Père Simon, directeur, à M. Louis Chevrier, président, et à Mlle Alice Parent, maîtresse de novices, pour le dévouement déployé à la préparation et la formation de ces nouveaux tertiaires.

Après le chant du Te Deum et la récitation des prières finales, la messe fut dite, comme c'est le cas, tous les mois, aux intentions des membres réunis, pour les membres malades, âgés et validement absents.

S. S. Paul VI a prononcé 460 discours en un an

ROME (CCC) — A l'occasion du premier anniversaire de l'élection de Paul VI, le bilan de son activité se révèle impressionnant par le nombre des audiences qu'il accorde, le rythme et la durée de ses journées de travail, le nombre des discours qu'il prononce: plus de 460 en un an! D'autre part, il rend dans les vingt-quatre heures, annotés de sa main, les dossiers qui lui sont soumis.

Mgr J. Leguerrier est sacré évêque

OTTAWA (CCC) — Son Exc. Mgr Jules Leguerrier, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James, a reçu la consécration épiscopale en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, le 29 juin. L'évêque consécrateur était Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, nommé récemment nonce apostolique au Brésil et qui remplissait sa dernière fonction publique officielle au Canada. Les coconsécrateurs étaient LL. EE. NN. SS. Henri Belleau, O.M.I., ancien vicaire apostolique de la Baie James, et Lionel Scheffer, O.M.I., vicaire apostolique du Labrador.

Une vingtaine d'autres évêques canadiens ont participé à la cérémonie et quatre avaient délégué des représentants personnels.

Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, devait donner l'homélie au sacre mais ne l'a pas prononcée, la cérémonie ayant débuté avec plus d'une heure de retard.

Les quinze frères et soeurs du nouvel évêque étaient tous présents au sacre de leur frère.

Au banquet qui a suivi le sacre, un Indien, M. Siméon Scott, qui dirigeait une délégation d'une quinzaine d'Indiens de la Baie James, a présenté ses voeux au nouvel évêque au nom de tous les Indiens de la Baie James. Il a souligné que les Indiens connaissaient et vénéraient leur nouvel évêque, puisqu'il était avec eux depuis 20 ans. Il a également remercié l'ancien vicaire apostolique de la Baie James, Son Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I., qui s'est dévoué à leur service pendant 40 ans.

Yahvé attend l'heure de vous faire grâce, c'est pourquoi il se lève pour vous prendre en pitié, car Yahvé est un Dieu juste, heureux ceux qui espèrent en lui. (Is 30, 18)

Un pèlerinage missionnaire à la grotte de Saint-Norbert

L'Association Missionnaire de Marie Immaculée (A.M.M.I.) organise, sous la direction du R. P. Lomer Laplante, O.M.I., un pèlerinage missionnaire qui aura lieu à la grotte du noviciat des Oblats à St-Norbert, Man., le dimanche 12 juillet prochain.

Le programme comporte d'abord une messe chantée à 11 h. a.m. par le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur et maître des novices. Le R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I., supérieur du Juniorat de St-Boniface, donnera le sermon de circonstance.

A 1 h. 30 p.m., il y aura récitation du chapelet avec mystères illustrés. Vers 2 h. 15 on donnera un court aperçu des activités spirituelles et missionnaires de l'AMMI, et on fera connaître les laïcs responsables.

A 2 h. 45, le missionnaire invité sera le R. F. Frederick Leach, O.M.I., qui célèbre 50 années de vie missionnaire auprès des Indiens de la région de Bloodvein, sur la rive est du lac Winnipeg, à quelque 250 milles au nord de Winnipeg. Le Frère sera présenté par le Père Gagné, représentant du T. R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats du Manitoba.

Ce Frère coadjuteur oblat, "apôtre inconnu" qui fut à la fois instituteur, infirmier, juge de paix, météorologiste, etc., saura certainement intéresser ses auditeurs et leur dévoiler la grandeur de la vie missionnaire ici même dans notre pays, dans notre province. Pour le moment voici ce que le R. P. Célien Gauthier, O.M.I., lui-même un vétéran du Grand Nord, dit de son ancien compagnon de mission:

"Le souvenir du Frère Leach vivra longtemps à Berens River et à Bloodvein. Comme maître d'école, il savait si bien se faire écouter et aimer des élèves. Et tous, enfants et adultes, trouvaient toujours en lui une aide précieuse dans tous leurs besoins. Il savait obtenir beaucoup de secours du gouvernement pour les pauvres et surtout les malades. Il ne savait pas se ménager quand il s'agissait de "ses" pauvres, de "ses" malades, consacrant jours et nuits à les visiter. Et il n'aimait pas qu'on dise quelque chose contre ses Indiens, il prenait toujours leur défense.

"Il savait se faire tout à tous, et entretenir de bonnes relations avec les gens du gouvernement. Il tenait aussi une succursale pour un marchand, un petit magasin où nous trouvions toujours à notre portée de quoi vivre. Et il avait une radio pour communiquer avec Winnipeg, surtout pour faire venir les avions de secours quand il y avait des malades. Il s'en servait aussi comme poste météorologique pour avertir quand il y avait des orages, ou des feux de forêt, ou quand la glace n'était pas bonne. Au besoin il se faisait cuisinier. Pardessus tout cela, il avait une longue correspondance. Comme juge de paix, enfin, il allait faire de longs voyages dans les réserves indiennes voisines. De sorte qu'il faisait l'ouvrage de quatre ou cinq hommes. Quelquefois, à bout de force, il perdit connaissance. Mais deux heures après il était déjà debout . . . à recommencer son ouvrage. Il a trois vies d'hommes en lui. Et il était très dur au froid, tout l'hiver les mains nues. Et . . . rien ne pouvait le décourager".

Venez entendre ce missionnaire, dimanche prochain, à St-Norbert. Ce missionnaire de chez nous vous fera soupçonner que le monde de la grâce comporte des dimensions uniques, celles même de la Rédemption du Christ qui s'adresse aux Blancs et aux Indiens, aux riches et aux pauvres, aux petits et aux grands.

Que chaque pèlerin apporte son lunch, y compris les liqueurs douces.

St-Léon

Soirée d'adieux

Le dimanche 28 juin, les paroissiens de St-Léon se réunirent sur le terrain de la Coopérative afin de démontrer leur reconnaissance envers la principale de l'école élémentaire, la Rév. Sr Marie-Louise, à l'occasion de son départ prochain.

Chacun apporta son souper et ce fut une réunion familiale, là où l'on vit dans une atmosphère d'amitié telle qu'elle règne dans le petit hameau de St-Léon. Après un souper servi sur des tables attrayantes sur un terrain invitant à la détente et à la joie, M. Fernand Labossière, président de la commission scolaire, présenta une adresse de remerciement à la Rév. Sr Marie-Lucie, lui exprimant la reconnaissance de tous les élèves et paroissiens pour le dévouement qu'elles déploya lors de son séjour parmi eux; il fit aussi ressortir la peine qu'occasionnait son départ. En témoignage d'amitié un joli porte-manteau et une offrande furent présentés à la Rév. Sr Marie-Lucie. "Les élèves et paroissiens de St-Léon gardent de vous, Soeur Marie-Lucie, le meilleur des souvenirs, et ils seront toujours heureux de vous revoir."

Vers 8 h. p.m., tous se dirigèrent vers le terrain de l'école où se déroula une partie de balle au camp. Au risque d'avoir mal aux jointures le lendemain, plusieurs y prirent part; les jeunes et les moins jeunes, et avec quel entrain! C'était à qui remporterait la victoire. Quelques-uns des moins jeunes y reçurent des coups peu favorables mais ils seront remis pour la prochaine joute, n'est-ce pas?

Le tout se termina par un "Marshmallow Roast" et un feu d'artifice. A St-Léon l'on travaille en groupe, mais l'on s'y amuse aussi. Vive la coopération!

Mme M. Labossière, de Haywood, est décédée à l'hôpital de St-Claude

HAYWOOD — Le 21 juin s'éteignait à l'hôpital de St-Claude Mme Marguerite Labossière (née Dupras), après une longue et pénible maladie endurée avec une résignation toute chrétienne. Mme Labossière était Dame de Ste-Anne.

Le service eut lieu le mercredi 24 juin dans l'église St-Denis de Haywood. M. l'abbé J. Choiselat, curé, officiait, assisté de MM. les abbés Gérard-M. Lévesque, vicaire de St-Claude, et Roger Bazin, du petit séminaire d'Otterburne, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Gérald Chabot, Marcel Tellier, Ovide, Guy, Robert et Laurent Labossière, tous petits-fils de la défunte. La bannière de Ste-Anne, en tête du cortège, était portée par M. Roger Labossière et les rubans par Mmes E. Navillod, P. Dedieu, A. Lecocq et P. Poirier. Une petite-fille, Marie Labossière, portait des fleurs offertes par les enfants. Mmes H. Lambert et Jos. Poirier firent la quête. La chapelle Green Acres Memorial était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil sept fils, Jean-Baptiste, Maximilien et Joseph de Haywood, Gérard et Armand, de St-Claude, Léonard, de New Westminster, C.-B., et Lionel, de Thompson; deux filles, Mmes Maurice Tellier (Valérie), de St-Adolphe, et Georges Chabot (Clotilde), de Winnipeg; deux soeurs, Mmes J.-Edouard Labossière, de Somerset, et Télesphore Ethier, de Winnipeg; 34 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Un grand nombre de parents et d'amis sont venus de Winnipeg, St-Boniface et des places environnantes rendre un dernier hommage à la chère disparue.

Remerciements

La famille Labossière désire remercier toutes les personnes qui ont sympathisé avec elle lors de son deuil récent. Un merci spécial à MM. les curés de St-Claude et Haywood, M. le Dr F. Champagne, la Soeur Supérieure et le personnel de l'hôpital, les Dames Auxiliaires de l'hôpital, à toutes les dames de St-Claude et Haywood qui se sont dévouées auprès de la chère malade. Un merci aussi à la chorale de Haywood et à la chapelle Green Acres Memorial.

L.F.C.

Le mardi 23 juin, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion régulière; 22 dames étaient présentes.

Il y eut lecture du rapport diocésain par Mme la présidente, ainsi que des rapports des différents comités.

M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude, eut l'amabilité de se rendre au désir de la Ligue et de venir lui parler des vocations, sujet d'actualité et très intéressant. Espérons que ses paroles ne sont pas tombées sur la pierre et qu'elles porteront des fruits. Merci M. l'abbé Gagné.

Départ

Le dimanche 28 juin, il y eut réception à la salle paroissiale à l'occasion du départ de la Rév. Sr Yvonne, C.R.C.P., institutrice et principale à l'école Dandurand. Quelques dames et demoiselles rendirent de jolis chants appropriés et Mme F. de Rocquigny lut une adresse de remerciements à Soeur Principale pour le bon travail qu'elle fit à Haywood.

Çà et là

Mme Bernadette Gautron et Mme Gaston Souque et son fils, Guy, se sont rendus à Marcelin, Sask., pour assister au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Diane Lagimodière.

M. et Mme Omer Lévesque ont le plaisir d'avoir avec eux leurs deux petites-filles, Colette et Suzanne Lévesque, de St-Boniface.

Félicitations à M. et Mme Henri Lambert (Gertrude Bernard) à l'occasion de la naissance de leur premier bébé.

Mme Marguerite Lacourse, après avoir passé quelque temps à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, a été transférée à l'hôpital général St-Boniface pour traitements. Prompt rétablissement.

Revenez à celui que vous avez tant trahi. Ce jour-là, chacun rejettera ses idoles d'argent et ses idoles d'or que vous avez fabriquées de vos mains coupables. (Is 31, 6-7)

Avis public

AVIS PUBLIC EST DONNE par la présente que le village de Ste-Anne a l'intention de former les régions décrites ci-dessous situées dans ledit village en un District d'Amélioration Local à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées représentant au moins la moitié de la valeur des terres telle que rapportée par la dernière évaluation du village présente une pétition au Conseil du Village contre ce projet en dedans de quatre semaines après la première publication de cet Avis:

Etant toutes les parties du village de Ste-Anne, au Manitoba, comprises en dedans des limites suivantes nommément: commençant au point d'intersection de la ligne centrale de la rivière Seine avec la limite nord-ouest du droit-de-passage du chemin de fer du Manitoba et du sud-est cette même partie étant indiquée sur le plan classé au Bureau des Titres des Terres à Winnipeg, sous le no 378, de là vers le nord-ouest longeant ladite limite nord-est à un point dans le même perpendiculaire distant trois cent quatorze (314) pieds au sud de la limite sud de la rue Langevin, cette partie étant indiquée sur un plan classé audit bureau sous le no 3626; de là vers l'ouest en ligne droite, parallèle à ladite limite sud de ladite sur Langevin à la limite ouest du lot cinquante et tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers le nord longeant la limite ouest dudit lot cinquante et un à un point dans le même, distant trois cent soixante-cinq et soixante-quinze centièmes (365.75) pieds au nord de la limite nord-est du chemin Dawson tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers le sud-est parallèle à la limite nord-est dudit chemin Dawson à la limite ouest du lot cinquante-trois tel qu'indiqué sur ledit Plan no 3626; de là vers le nord longeant ladite limite ouest dudit lot cinquante-trois, une distance de quatre cent soixante-seize et quatorze centièmes (476.14) pieds; de là vers l'est perpendiculairement au dernier tracé décrit une distance de six chaînes; de là VERS LE NORD parallèle à la limite ouest dudit lot cinquante-trois au point d'intersection du prolongement à l'ouest de la limite nord du morceau marqué "A" ledit morceau étant indiqué sur un plan classé dans ledit bureau sous le no 7734; de là vers l'est longeant ledit prolongement et la limite nord dudit morceau marqué "A" à un point dans la même distance trois chaines à l'ouest de la limite est du lot cinquante-quatre tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là au sud parallèle à la limite est dudit lot cinquante-quatre à un point en dedans, perpendiculairement distant six cent soixante (660) pieds nord de la limite nord du chemin Dawson, traversant ledit lot cinquante-quatre tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626; de là vers l'est parallèle à la limite nord dudit chemin Dawson, traversant les lots cinquante-quatre et cinquante-neuf, tous deux compris, tel qu'indiqué sur ledit Plan 3626, à la limite ouest de la rue Ste-Geneviève; de là vers le sud longeant la limite ouest de ladite rue Ste-Geneviève et chemin Piney, ces parties étant indiquées sur ledit Plan 3626; la ligne centrale de la rivière Seine, de là à l'ouest et au sud en aval longeant ladite ligne centrale de ladite rivière au point de commencement.

AVIS EST DONNE DE PLUS qu'après la formation du District d'Amélioration Local no 1 d'après l'arrangement ci-haut, le Conseil du Village de Ste-Anne a l'intention de procéder à la construction et à l'installation d'un système d'égout dans cette partie dudit village plus particulièrement indiqué sur un plan classé au Bureau du Secrétaire-trésorier au Bureau du Village, Ste-Anne, Manitoba; le coût évalué, de cela, soit $104,000.00 devant être financé sur une période de vingt ans par un taux spécial de façade de 20 cents par pied courant sur la rue sur toutes les terres faisant face ou aboutissant aux lignes d'égout; par une levée égale à approximativement deux-septièmes du montant annuel requis pour faire face à la dette prélevée sur toute propriété imposable au village de Ste-Anne; avec le solde des réclamations sur le principal et l'intérêt levé chaque année sur toutes les terres imposables du District d'Amélioration Local no 1, à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées tel que délimitées dans la sous-section (1) de la Section 692 de l'Acte Municipal, représentant au moins la moitié de la valeur des terres telle qu'indiquée par le dernier recensement révisé du village, présente une pétition au Conseil contre ce projet en dedans d'un mois après la première publication de cet Avis.

AVIS EST DONNE DE DLUS que, conformément aux provisions de la Section 696 de l'Acte Municipal, le Conseil du Village de Ste-Anne siégera en tant que Cour de Révision à la Chambre de Commerce, de la Municipalité Rurale de Ste-Anne, au Village de Ste-Anne, le mardi 28e jour de juillet, A.D. 1964, afin d'entendre toute plainte contre les levées proposées, au compte des personnes dont les terres ne font pas face ou n'aboutissent pas sur l'amélioration proposée.

DATE ce 23e jour de juin, A.D. 1964.

A.-J. FIOLA,
secrétaire-trésorier,
Le Village de Ste-Anne.



Alvic Thompson, de Toronto, reçoit la coupe Carling des mains de John Heeny, gérant des ventes des brasseries Carling (Manitoba) limitées, après avoir remporté le prix en argent de $1,500 décerné à celui qui s'est classé premier dans le championnat ouvert du golf du Manitoba. M. Thompson, âgé de 29 ans, avait une avance de quatre coups, avec un total de 54 trous, au terrain de golf Pine Ridge de Winnipeg. Avec Wilf Homeniuk, de Winnipeg, et Bill Wright, d'Edmonton, qui se sont qualifiés au tournoi du Manitoba, Alvic disputera $200,000 en argent au championnat mondial du golf Carling qui se jouera à Detroit le mois prochain. Alvic s'est qualifié au tournoi récent de l'Ontario.

Mme H. Plante, 51 ans, est inhumée à St-Lazare

ST-LAZARE — Le 28 juin, les paroissiens de St-Lazare furent consternés d'apprendre la mort subite de Mme Honoré Plante. Mme Plante (Irène Alarie) naquit à St-Lazare en 1913. En 1940, elle épousa M. H. Plante dans l'église de cet endroit.

Une messe de Requiem fut chantée en l'église paroissiale le jeudi 2 juillet, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Gérard Régnier, assisté du R. P. Roméo Beaulieu, O.M.I., de Birtle et de M. l'abbé R. Larrabee, de Russell, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse fit les frais du chant.

Les porteurs furent MM. Pierre et André Huberdeau, Claude et Jean Chartier, Jean et Ernest Plante.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre fils, Richard et Réginald, de Brandon, Conrad et Adrien, de St-Lazare; une fille, Viviane, de St-Lazare; trois frères, Alphonse, d'Avergrove, C.-B., Gérard et Conrad, de Saskatoon; quatre soeurs, Mme Eva Fabko, de Calgary, Mme Lee Sly (Valentine) d'Ottawa, Mme Rosine Chartier, de St-Lazare, et Mme Agnès Lemay, de Prince-Albert; deux petits-enfants, Antoinette et Camil.

Mme Plante était la présidente des Dames Auxiliaires depuis deux ans. C'est vraiment une grande perte pour la paroisse, car Mme Plante s'intéressait à tout et se dévouait à toutes les oeuvres paroissiales.

On remarquait dans l'assistance Mme Edmond Chjolais et Mme Alice Turcot, de Montréal, Mme Alphonse Alarie, d'Avergrove, C.-B., M. Conrad Alarie, de Saskatoon, Mme Eva Fabko, de Calgary, Mme Lee Sly, d'Ottawa, M. et Mme Ross Bishop, de Caidstone, M. et Mme Herbwatters, d'Ottawa, M. et Mme Pat Eastveld, de Californie, M. et Mme Richard Plante et M. Réginald Plante, de Brandon. On voyait aussi les deux filles de Mme Rosine Chartier, religieuses de Notre-Dame des Missions, Sr Gabriel, de St-Joseph, et Sr Henriette, de Letellier.

Remerciements

M. H. Plante et ses enfants désirent remercier par la voie du journal tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie. Un merci spécial aux dames qui ont servi le repas.

Va-et-vient

Le R. P. Roland Prescott, P.B., du Ghana, Afrique, a visité ses cousins de St-Lazare et parla de ses missions aux paroissiens dimanche. Reconnaissance au Père Prescott et voeux de fructueux apostolat.

M. et Mme René Blouin, de Gravelbourg, sont en visite chez leurs parents.

M. et Mme John Winowich et leur fillette, Christine, sont en visite pour quelque temps chez Mme Lorette Perreault.

Partie de balle

Le dimanche 5 juin, les clercs servants battirent le club de Ste-Marthe, 8 à 6.

Baptême

Le 5 juin: Donald-Denis, fils de M. et Mme Denis Tremblay, né le 20 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Tremblay.

Campeurs

Dimanche dernier, quatorze garçons de l'Institut Collégial campèrent à Madge Lake, Sask., avec M. l'abbé Gérard Régnier, curé, durant une semaine. Les garçons désirent remercier du fond du coeur M. le curé pour ce plaisir. Vraiment les jeunes étaient satisfaits de leur congé.

Le 4 juillet, Geneviève Guay et Marie Deschambault, guides, partaient camper à la Plage Albert.

St-Norbert

Concours de catéchisme

Gagnants des prix de catéchisme offerts par les Dames de Ste-Anne aux élèves qui ont obtenu de 75 à 100 pour cent à l'école élémentaire:

Grade VIII: (français) Maurice Boissonneault; (anglais) Mary Jane Bennett.

Grade VII: Gérard Dorge, Dolorès Mailhot, Laurel Repchinsky, Diane Turcotte.

Grade VI: (français) Marcel Gousseau; (anglais) Garry Bartmanovich.

Grade V: Anita L'Heureux, Jean-Paul Cloutier.

Grade IV: (français) Anita Provost, Paul Bédard; (anglais) Michelle Convey.

Grade III: (français) Pauline Dorge; (anglais) Michael Steele.

Grade II: (français) Colette Lambert, Michel Cloutier; (anglais) Roland Delorme, Susan McCormack, Johnny Osterveen, Rita Steenssens.

Grade I: (anglais) Deborah Van Ginkel, Jerry Steele, Kelly Maroney, Donald Rey, Guy Leclair; (français) Marc Savoie, Marcel Daudet, Gabrielle Cloutier, André Gagné, Mariette Chartier.

Remerciements

La Rév. Sr Ritchot, institutrice au grade I, désire remercier Mme S. Dorge, maman de classe, et ses élèves pour l'offrande d'une messe chantée à ses intentions. Après une intervention chirurgicale, elle reprend ses forces et espère revenir bientôt à sa vie régulière. A ses remerciements elle joint ses prières pour ses élèves et ses amis et ses souhaits de bonnes vacances à tous.

St-Laurent

Mariage Desjarlais-Bruce

Le 4 juillet, Mlle Anita Bruce, fille de M. et Mme Edgar Bruce, épousait M. Emile Desjarlais, fils de M. et Mme Louis Desjarlais. Le mariage fut bénit à 4 h. p.m. par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé.

Après la cérémonie les invités se sont rendus pour un succulent souper chez les parents de la mariée. Il y eut une soirée dansante à la salle Laurentia.

Va-et-vient

Le dimanche 5 juillet, M. et Mme Albert Combot recevaient la visite de leur grand-maman, Mme François Combot, de Winnipeg. Cette dernière profitait aussi de l'occasion pour visiter d'autres parents et amis.

M. et Mme Ron Devlin et leurs enfants, de Flin Flon, sont en visite pour quelques semaines chez leurs parents, MM. et Mmes Dan Devlin et Alex. DeLaronde.

Le 5 juillet, M. Jos. Calvez recevait au chalet à la plage Laurentia ses frère et belle-soeur, M. et Mme Auguste Calvez, et leurs enfants, de St-Boniface.

M. et Mme Alexis Colliou recevaient la visite de Mlle Rose Colliou, de Winnipeg.

Mme Léon Chartrand avait la visite de ses fils et bru, M. et Mme Jean Chartrand, et leurs enfants, de Winnipeg.

M. et Mme Jules Allard et leurs enfants, de Winnipeg, étaient en visite chez MM. et Mmes Henri Boucher et Léo Allard, en fin de semaine.

Le R. P. Brossard est absent cette semaine puisqu'il se rend à Berens River, en promenade.

Le Pas

Décès

Le samedi 27 juin est décédée à l'hôpital St-Antoine Mme W. Travis, âgée de 90 ans. Son mari l'a précédée dans la tombe il y a 14 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Hélène (Mme René Chartrand), de Le Pas, et Flora (Mme Martins), de Bellingham; cinq fils, Steve, de Le Pas, Elmer, de Siuris, Lennis, de Vancouver, C.-B., Georges, de Portage-la-Prairie, et Philippe, de San Clara; 19 petitsenfants et 29 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Marie (Mme J. Desjarlais), de Rolla, D.-N., et Mme Josephine Thorn, de Roblin.

La dépouille mortelle fut transportée à San Clara, Man., où elle fut inhumée.

Mme Travis passa la plus grande partie de sa vie à San Clara où elle et son mari s'installèrent après leur mariage. Elle s'était retirée à Le Pas, seulement ces dernières années, chez sa fille, Hélène.

Remerciements

La famille Travis désire remercier les R. P. M. Bilodeau, O.M.I., les religieuses de l'hôpital, ainsi que tous les amis et voisins qui l'ont aidée à l'occasion de ce décès.

Ste-Rose-du-Lac

Elections

Le lundi 22 juin avaient lieu les élections des Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rose-du-Lac. Voici le résultat du scrutin: Grand Chevalier, William Mason; Député Grand Chevalier, Albert Normandeau; avocat, Roman Kaminski; enregistreur, Norman Plamondon; trésorier, Justin Bourbonnière; secrétaire-financier, Auguste Arnal; maître de gardes, Jean Bosc; syndics, Jean-Louis Brunel, Tom Downey et Ted Lueke; chancelier, Emile Gamache; garde intérieur, André Guillas; garde extérieur, Fernand Gamache; aumônier, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I.

Décès

Le jeudi 25 juin avaient lieu les funérailles de M. Léon Abraham, décédé subitement le 22 juin, à l'âge de 64 ans. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, chanta la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. Pierre Gendreau, Joseph Hamelin, Jean-J. Molgat, Léo Arcand, Lucien Houde et Marcel Abraham.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Antoinette Hamelin; deux filles, Odette (Mme Bonin) et Gilberte (Mme Shankaruk), de Ste-Rose; trois fils, Gérard et Denis, de Ste-Rose, et Laurent, de Winnipeg. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ste-Anne-des-Chênes

Çà et là

M. et Mme Jérôme Brisebois, de Montréal, Qué., étaient de passage à Ste-Anne. Cousins de M. et Mme Conrad Gauthier, ils passèrent deux jours avec eux.

Les classes sont terminées et les jeunes ont le sourire aux lèvres de pouvoir finalement laisser libre cours à toute leur énergie. Les vacances sont aussi un petit repos pour les professeurs; oui petit, car plusieurs d'entre eux suivent des cours d'été et ils ne connaîtront pas le mot "flâner".

Les paroissiens désirent souhaiter bonne chance aux maîtresses qui quittent la paroisse. On les remercie sincèrement pour les services qu'elles ont rendus ici à Ste-Anne, et on leur souhaite bonne chance là où elles iront continuer leur profession.

Le parc Carrousel est maintenant ouvert et les enfants de 3 à 7 ans inclusivement pourront aller se rafraîchir dans la barbotteuse tous les jours, du lundi au vendredi de 2 h. à 4 h. p.m. Un gros merci aux dames qui donneront de leur temps chaque jour pour faire la surveillance.

Cette semaine commencent aussi les excursions pour les jeunes. Le R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., vicaire, est le grand responsable. Tous les paroissiens lui sont très reconnaissants pour son dévouement et le remercient sincèrement. Ces excursions sont rendues possibles par les profits des parties de cartes de l'hiver dernier.

N.-D.-de-Lourdes

Nouvelles du Conseil

L'assemblée spéciale du Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes fut tenue le 4 juin.

Proposé par A.-M. Dupasquier, secondé par Marcel Deroche: Que le règlement no 16 soit lu une première et seconde fois.

Proposé par Ralph Vuignier, secondé par Louis Dupasquier: Que le règlement no 16 soit lu une troisième fois et accepté.

Adopté.

Ce dit règlement no 16 a pour but d'empêcher de garder des animaux dans les parties du village tel que décrit dans les copies dudit règlement qui est présentement affiché dans des endroits publics du village.

L'assemblée générale du Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes fut tenue le 29 juin.

Proposé par A.-M. Dupasquier, secondé par M. Deroche: Que le règlement no 17 soit lu une première et seconde fois.

Proposé par Louis Dupasquier, secondé par Ralph Vuignier: Que le règlement no 17 soit lu une troisième fois et accepté.

Adopté.

Ce dit règlement a pour but d'empêcher les animaux de parcourir les rues du village.

Proposé par M. Deroche, secondé par A.-M. Dupasquier: Que nous donnions un octroi de $15.00 au Manitoba Golden Boys Movement.

Ralph Vuignier - L. Dupasquier: Que nous achetions la remorque pour le camion à incendies qui nous est offerte par J.-B. Deroche au montant de $205.74.

L. Dupasquier-M. Deroche: Que le conseiller R. Vuignier et le maire Marcel Roch soient en charge d'acheter l'ameublement du bureau.

Adopté.

M. Deroche-R. Vuignier: Que les chèques no 1 au no 16 soient payés.

Adopté.

A.-M. Dupasquier-L. Dupasquier: Que l'assemblée soit terminée.

Adopté.

Marcel Roch, maire
André-R. Fouasse, sec.-trés.

St-Jean-Baptiste

Adoption

M. et Mme Gérard Vermette (née Cécile St-Hilaire) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis l'adoption d'une petite fille, nommée Nicole.

Messe solennelle, à Powerview, du premier prêtre de la paroisse

POWERVIEW — Le 28 juin restera pour Powerview une date mémorable puisqu'en ce jour, le premier enfant de la paroisse à devenir prêtre, le R. P. Edgar Dupont, S.J., fils de M. et Mme Philippe Dupont, ordonné prêtre à Montréal le 18 juin, célébrait sa première messe solennelle. Il était assisté des RR. PP. Marc Pelletier et Rosaire Tremblay, S.J., comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé O. Larochelle, curé, était prêtre-assistant.

L'église était remplie de parents, d'amis, d'anciens élèves et de confrères de classe du nouveau prêtre, venus de près et de loin pour cette occasion.

Après la messe, dans la salle paroissiale, un délicieux banquet, préparé par la mère du nouveau prêtre, fut servi par les dames de la paroisse à près de 300 invités. A la table d'honneur on remarquait M. Jim Désilets, maître de cérémonies, M. l'abbé Louis Morin, curé de St-Georges, M. l'abbé Alexandre Campeau, ancien curé, le R. P. Guy Fortier, provincial des Jésuites, la Rév. Sr M.-Claire-Eléonore, soeur du nouveau prêtre, Mme Dupont, le R. P. E. Dupont, Mgr Joseph Bellavance, curé de Pine Falls, M. l'abbé Larochelle, le R. P. Alfred Ducharme, recteur du collège St-Boniface, les RR. PP. Marc Pelletier et Rosaire Tremblay, S.J., et Mme Claire Vincent, tante et marraine de Mme Philippe Dupont.

Après le banquet, les Pères Fortier et Ducharme, Mgr Bellavance et M. le curé adressèrent quelques mots, puis vint le tour du héros du jour, qui, dans un discours approprié sut toucher jusqu'aux larmes.

Il serait impossible de nommer tous ceux qui sont venus pour cette fête paroissiale importante mais mentionnons M. Wilbrod Dupont, d'Edmonton, Alta, oncle du nouveau prêtre, Mme Ralph Barré (Délia), de Vancouver, C.-B., et Mme Isidore Chèvrefils (Flavie), de St-Vital, qui s'était aussi rendue à Montréal pour l'ordination, les Rév. Srs Laurent-Marie et Hélène-de-St-Joseph, S.J.S.H., cousine et amie, Marie-Rosalie, S.N.-J.M., supérieure à Kenora, et M.-Alphonse, principale au même endroit, les religieuses de St-Georges, les Pères St-Arnaud et Chartier, S.J., les abbés Albert Fréchette, Léo Beaulieu et Robert Lane.

Çà et là

Il fait plaisir de revoir, pour une courte visite dans la paroisse, Mme Gordon, de Winnipeg, M. et Mme Roland Chèvrefils et leurs deux fillettes, M. et Mme Dubé et leurs deux petits garçons, de Port Alberni, C.-B.

Mmes Ulric Coulombe et Armand Désilets se rendaient, le samedi 4 juillet à St-Jean-Baptiste, assister aux funérailles de M. l'abbé Sylvio Caron, leur ancien curé.

Tous sympathisent avec M. et Mme Albert Thomas qui eurent leur maison endommagée par le feu, la semaine dernière.

Baptêmes

Le 7 juin: Jacques-Marc, fils de Jean Bélanger et d'Irène Ste-Croix, né le 31 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Ste-Croix.

Le 21 juin: Louis-David, fils de David Dufour et d'Angéline Duff, né le 11 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Lavoie.



M. et Mme Philias Gagnon

Fête du 50ième anniversaire de mariage de M. et Mme P. Gagnon, à La Broquerie

A l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Philias Gagnon, une belle fête organisée par leurs enfants eut lieu le 27 juin, à La Broquerie.

A 4 h. p.m., une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé Robert Nadeau, curé d'Aubigny, qui avait comme servants MM. Jean-Louis St-Vincent et Lionel Gagnon, deux petits-fils des jubilaires.

De beaux cantiques furent exécutés par M. Adélard Bruyère. Mme Joseph Balcaen était à l'orgue. M. et Mme Edouard Taillefer accompagnaient les jubilaires. Les charmantes petites bouquetières étaient Diane Gagnon et Lucille St-Vincent.

Un souper fut servi à l'aréna, alors que M. Olivier Bernardin agissait comme maître de cérémonies. Il lut des lettres de félicitations des honorables L. Pearson et D. Roblin. Une adresse fut présentée par Mme Georges Gosselin au nom des frères et soeurs. M. Albert St-Vincent et Mlle Thérèse Gagnon offrirent à leurs grands-parents un hommage sous forme de dialogue, et M. Mathias transmit les voeux de M. l'abbé Charles-Eugène Gagnon, de St-Stanislas, Qué. M. l'abbé Gagnon, neveu des jubilaires, qui n'a pu se rendre à la fête, avait également envoyé un magnifique bouquet de circonstance. En termes émouvants, M. le curé adressa ses voeux aux vénérés jubilaires. Au cours de la soirée un grand nombre de parents et amis remplissaient la salle de l'aréna pour offrir aux héros de la fête leur témoignage d'estime et d'affection.

Parmi les invités on remarquait la Rév. Sr Marie-Alfred, S.N.J.M., soeur de Mme Gagnon, accompagnée de la Rév. Sr Gertrude, de la même communauté, M. Antoine Taillefer, de la Californie, M. Alphonse Taillefer, de Vancouver, C.-B. (ce dernier n'avait pas visité La Broquerie depuis 26 ans), MM. Joseph, Edouard et Alexandre et Mlle Julienne Taillefer, frères et soeur de Mme Gagnon, les trois enfants des jubilaires, Mathias, Louis et Mme Paul St-Vincent et 18 petits-enfants.

Citoyen très estimé de la paroisse, M. Philias Gagnon, est né à St-Eugène, Comté de l'Islet, le 20 septembre 1886. En avril 1910, il émigrait au Manitoba. Le 23 juin 1914, M. l'abbé Alexandre Giroux, alors curé de La Broquerie, bénissait son mariage à Mlle Maria Taillefer. L'heureuse élue était fille de pionniers de l'endroit.

En 1919, M. et Mme Gagnon venaient s'établir définitivement à La Broquerie, où ils élevèrent chrétiennement leur famille tout en pratiquant le métier de cultivateur. M. Gagnon sut également collaborer à la vie publique et paroissiale alors qu'il fut tour à tour conseiller municipal, directeur de la Laiterie Coopérative, commissaire d'école, etc.

Pieuse Dame de Ste-Anne, Mme Gagnon sut aussi remplir de façon exemplaire sa vocation d'épouse et de mère.

Retirés au village depuis 1954, tous deux vivent maintenant une paisible vieillesse près de l'église paroissiale où on les retrouve fréquement et où M. Gagnon est assidu à sa messe quotidienne.

Félicitations, voeux de bonheur et longue vie aux vénérés jubilaires.

• • •

La St-Jean-Baptiste

La Société St-Jean-Baptiste célébrait la fête patronale des Canadiens français le samedi 27 juin dernier. La messe de 10 h. a.m. était célébrée par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, assisté à l'autel de M. Albert Vielfaure, M.A.L., président de la Société St-Jean-Baptiste, et M. Narcisse Fournier, vice-président.

La traditionnelle parade de chars allégoriques circula ensuite à travers les rues du village pour se diriger vers le terrain du pique-nique où les juges se déclarèrent bien embarrassés lorsque vint le moment de faire un choix entre les thèmes folkloriques illustrés de façon pittoresque. Il fallut pourtant en arriver à une décision. Le premier prix fut décerné aux trois commerçants suivants: Taxi Arthur Balcaen, Garage Aimé Gauthier et Epicerie E. Moquin. Le chant "Souvenirs d'un vieillard" avait été rendu vivant alors qu'à travers un décor approprié M. Paul Van Raes représentait le grand-père entouré de charmants bambins lui prodiguant leurs caresses enfantines.

Par le chant "En roulant ma boule", l'Union des Fermiers et le Contrôle Laitier remportèrent le 2e prix pour avoir si bien mimé l'émouvante scène du Canard Blanc, victime de la maladresse du fils du roi. Enfin une dizaine de chars allégoriques construits en collaboration par différentes entreprises de la paroisse manifestaient de la part des réalisateurs une faculté créatrice et un goût artistique qui se doit d'être cultivé. Le reste du programme comprenait dîner champêtre, jeu de balle-au-camp, etc. Merci aux organisateurs et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle fête patriotique.

• • •

Soirée des finissants

Le 28 juin avait lieu la soirée des finissants 1964. Après le salut du Saint Sacrement à 8 h. p.m., M. l'abbé U. Lafond, curé, adressa aux héros du jour des paroles paternelles et remplies d'esprit chrétien. En terminant leurs études les jeunes entrevoient un avenir lumineux. Pour que l'avenir soit imprégné de cet éclat vivifiant, il ne faut pas se laisser guider par l'esprit matérialiste qui influence le monde mais chercher en tout le bien de la société.

Une soirée eut ensuite lieu à l'école secondaire, magnifiquement décorée pour la circonstance. Félicitations à Mme Albert Laramée, en charge des décorations, ainsi qu'aux parents et élèves qui l'ont secondée dans son beau travail. M. Hubert Bouchard, instituteur, fit la présentation des finissants, après quoi M. Joseph Tétrault, commissaire, leur adressa ses voeux et ses conseils au nom des parents. "Il faut maintenant, dit-il, donner ce que vous avez reçu. Je vous souhaite de persévérer dans le bien et la joie de vivre."

M. Albert Vielfaure, M.A.L., félicita les parents, les instituteurs, tout particulièrement la Rév. Sr principale, MM. les commissaires et les finissants eux-mêmes. "Le temps est venu de voler de votre propre vol. Il s'agit de bien choisir ses ailes: les ailes de la sincérité et de l'humilité et voler droit. Vous avez eu l'avantage d'acquérir de l'expérience dans une atmosphère saine. Conservez votre bonne mentalité. Il ne faut pas rougir de ses origines, si modestes soient-elles." M. Vielfaure termina par quelques mots de félicitations en anglais à l'adresse des élèves de langue anglaise.

Parmi l'assistance on remarquait la présence de M. l'abbé Jean-Louis Rocan, du Petit Séminaire et ancien de La Broquerie, et M. l'abbé Marcel Giroux, curé de Woodridge.

Les finissants cette année sont Florence Gosselin, Ermance Laurencelle, Ann Myrchak, Louise Plouffe, Léa Laramée, Irène Fournier, Jeanne Fréchette, Louis Wenden, David Savard, Willy Boychuck, Fred Champagne, Paul Mireault, Jean-Marie Taillefer et Robert Brisebois.

Malade

Voeux de prompt rétablissement à MM. Adélard Fournier, Eugène Laurencelle et Etienne Fournier, hospitalisés.



M. Olivier Beaudette, de St-Jean-Baptiste, vient d'être nommé assistant-propagandiste du Conseil Manitobain de la Coopération. Il assistera fortement M. René Toupin dans sa tâche qui devient chaque semaine plus lourde, surtout lorsqu'il s'agit de visiter les divers centres coopératifs franco-manitobains, de rencontrer les officiers des Caisses Populaires, les gérants des magasins coopératifs, de présider des journées d'études, etc.

Ste-Geneviève

Baptêmes

Le 28 juin: Allan-Patrick-Joseph-Alexandre, fils de M. et Mme Etienne Legal. Parrain et marraine, Alexandre Kotowich, de Ste-Geneviève, et Mlle Cécile Sybileau, de St-Claude.

Mariage Vandal-Saltel

Le 6 juin, M. l'abbé L.-P. Jean, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannine Saltel, fille de M. et Mme Antoine Saltel, à M. Roland Vandal, fils de M. et Mme François Vandal.

Les filles d'honneur, Mlles Lucille Saltel, soeur de la mariée, Juliette Saltel, sa cousine, et Jeannette Mondor, de Lorette, portaient des toilettes jaunes et bouquets assortis. Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Nault, de Richer, Andrew Brandt, de Ross, et Marcel Saltel, frère de la mariée.

La mariée était vêtue d'une robe blanche avec traîne et portait un bouquet de fleurs rouges.

Pique-nique

Le 28 juin dernier avait lieu le pique-nique paroissial qui fut un vrai succès grâce à la belle température et à la collaboration de tous.

Les prix pour les joutes de balle furent gagnés comme suit. 1er prix, Ste-Anne Eagles, $50; 2e prix, Louveteaux de Richer, $25; 3e prix, R. C. Owens, $15. Les gagnants des jeunes clubs furent: 1er prix, Lorette Red Sox, $10; 2e prix, les jeunes de Richer, $5.

Le soir il y eut bingo avec gros lot de $140, gagné par Mme Alfred Ross, de Ross, qui eut la générosité de donner $50 à la paroisse. Les prix du tirage allèrent à l'hôpital Taché, 1er prix, Mlle Sylvie Sarrasin, de Lorette, 2e prix.

Merci à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse. A l'année prochaine.

Anniversaire de mariage

Le 27 juin avait lieu la célébration du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Fiola. A 5 h. p.m., avait lieu une grand-messe célébrée à leurs intentions par M. l'abbé Jean, curé; les religieuses et les enfants exécutèrent de beaux cantiques appropriés. L'église étaient magnifiquement décorée et l'assistance comprenait les nombreux enfants et amis des jubilaires.

M. et Mme Fiola ont 11 enfants vivants, six filles et cinq fils, ainsi que deux petits-enfants; ils font aussi partie de plusieurs organisations paroissiales et sont les propriétaires d'une des plus belles fermes de Ste-Geneviève.

Le soir, tous les parents et amis se rendirent à la salle paroissiale de Richer pour fêter les heureux jubilaires.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Départs

Avec le départ des élèves, plusieurs de nos professeurs sont également partis. Mais ils ne sont pas réellement tous en vacances. Presque tous suivent des cours d'été dans différentes universités afin de perfectionner leurs connaissances soit profanes, soit religieuses. Nous leur souhaitons un grand succès et nous espérons qu'ils trouveront le temps de prendre un peu de repos malgré les nombreux devoirs et les longues recherches qu'imposent ces cours accélérés.

Notre personnel sera quelque-peu changé cette année. Quelques-uns de nos professeurs ont été rappelés dans l'est du pays. Les FF. V. Bissonnette, P. Côté, R. Martineau, A. Vaillancourt nous quittent pour assumer de nouvelles fonctions. Nous leur souhaitons du succès dans la tâche qui leur sera confiée par la sainte obéissance. Nous les remercions pour leur dévouement inlassable et leur collaboration durant les années passées avec nous. Nous garderons un bon souvenir de leur séjour au collège St-Joseph d'Otterburne.

Les obédiences ont également fait des ravages chez les Petites Missionnaires de St-Joseph. Nous regrettons de voir partir la dévouée Soeur St-Laurent. Elle se rend dans l'est du pays pour assumer de nouvelles fonctions. Elle est déjà remplacée par une autre cuisinière, Soeur Thérèse-Céline. Nous remercions Soeur St-Laurent pour tous les bons plats qu'elle nous a préparés et nous souhaitons la bienvenue à Soeur Thérèse-Céline.

Arrivées

Si nous avons pu parler de départs, il va sans dire que nous devons maintenant parler de remplaçants, donc d'arrivées. Nos confrères partis sont remplacés par les FF. R. Caya et C. Légaré, deux anciens élèves du collège St-Joseph, et les FF. E. Lafortune, H. Pelletier et C. Valois. A eux nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Nous leur assurons notre plus entière collaboration dans l'apostolat que la divine Providence leur confie ici même.

Recrutement

Le recrutement bat son plein. Les demandes ne manquent pas et sous peu notre collège sera rempli à pleine capacité. Nous voulons remercier les parents qui se sont empressés de donner le nom de leur fils avant la date limite du 15 juillet. Ils recevront probablement la visite du recruteur d'ici quelque temps.

LE CHRONIQUEUR.

L'état normal de l'adolescent, du jeune homme et de la jeune fille, est la chasteté de corps et d'esprit. — Docteur BIOT.

Lorette

Çà et là

M. Edmond Jeanson, d'Oregon, était en promenade chez son frère, Delphis, et sa soeur, Mme Amanda Dupuis, de Lorette, récemment.

M. et Mme Rosaire Ross et leurs deux fils, de Maillardville, C.-B., sont venus visiter leurs oncle et tante, M. et Mme Thuribe Ross, ainsi que tous les cousins et cousines de Lorette.

M. et Mme Jos. Gosselin et leurs deux enfants, de Maillardville, sont venus en automobile visiter les familles Emile McCarthy et Lucien Fiola, de Lorette. Mme Gosselin est la soeur de M. Lucien Fiola et de Mme McCarthy.

A l'occasion des noces d'or de mariage de M. et Mme Ernest Therrien, de Maillardville, C.-B., leur petite-fille, Mlle Lorraine McDougall, accompagnée de Mlle Georgette Marcoux, a fait un voyage en Colombie-Britannique. Cinq neveux et nièces de Lorette, Mlle Carmel Therrien et MM. et Mmes Gérard et Maurice Therrien, sont aussi allés à Maillardville assister aux cérémonies de cette belle fête.

M. et Mme Ernest Therrien sont des anciens paroissiens de Lorette. Félicitations à cet heureux couple et meilleurs voeux.

Prompt rétablissement aux malades qui sont hospitalisés, MM. Zénon Lebrun, Eugène Hamel et Ronald Lacasse.

M. Jean Roy, P.S.S., du petit séminaire de St-Boniface, est venu aider M. l'abbé R. Bélanger, curé, en l'absence du vicaire. Il a donné un beau sermon sur les vocations.

Les pompiers de Lorette ont fait l'acquisition d'un camion neuf pour le feu, ces jours derniers.

Les scouts de Lorette sont allés passer deux semaines de vacances au camp Sandy Hills, accompagnés de l'aumônier, M. l'abbé Julien Lévesque, et de M. Antonin Jacques, chef des scouts.

L'archevêque et cinq prêtres jubilaires concélèbrent en l'honneur de la paroisse de St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE-JOLYS — Après des semaines d'intense préparation, la paroisse a vécu dimanche dernier des heures de piété liturgique et de joie familiale dignes du grand événement que l'on voulait souligner avec majesté et grandeur: le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de cinq fils de St-Pierre-Jolys, les RR. PP. Jean Lambert, Omer Robidoux, Hilaire Gagné, Wilfrid Sicotte et Thomas Paradis, O.M.I.

Dès 10 h. 30 a.m., l'église était remplie à capacité. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et les cinq jubilaires entrèrent en procession solennelle, accompagnés des servants et de membres du clergé: MM. les abbés Edmond Lavoie, curé de St-Pierre, Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, Fernand Desjardins, vicaire de St-Pierre, et Léonce Aubin, maître de cérémonies, et les RR. PP. Pierre de Moissac, représentant du T. R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats du Manitoba, Charles, Adéodat et Denis Ruest, Gaston Lebleu et Laurent Gélinas, O.M.I., Hector Côté et le R. F. Paul Côté, C.S.V., tous fils de la paroisse, et Arthur Carrière, O.M.I., de Winnipeg. Parmi les "servants" on remarquait MM. Hervé Dansereau et René Touchette, ecclésiastiques, propagandistes de **La Liberté et le Patriote** au Manitoba cet été.

Pendant la procession, la chorale, sous la direction de Mme René Préfontaine, chanta en français l'antienne de l'entrée, "Tu es prêtre à jamais selon l'ordre du roi Melchisédech", la foule reprenant le refrain en choeur sous l'énergique direction de M. l'abbé Joseph Pageau, responsable diocésain de l'Office liturgique; M. Auguste Laroche agissait comme soliste; Mme Victor Préfontaine touchait l'orgue. (Au cours du banquet qui suivit la cérémonie liturgique, les orateurs remercieront maintes et maintes fois MM. les abbés Pageau et Aubin, Mme Préfontaine, les solistes, les membres de la chorale qui rehaussèrent de toutes manières la beauté des cérémonies et, surtout, avaient multiplié les exercices de pratique au cours des semaines précédentes.)

L'unité du sacerdoce

La messe commença. Une messe toute spéciale, grâce à la permission paternellement accordée par S. S. Paul VI à la demande expresse de Mgr Baudoux. Une "concélébration", les cinq jubilaires célébrant ensemble, avec Son Excellence. Une seule messe à six, montrant par les rites mêmes l'Unité du Sacerdoce dans le Christ. L'évêque, revêtu de la plénitude du sacerdoce, entouré de cinq prêtres qui reçurent l'onction, il y a 25 ans, de cette plénitude même. Tous unis au même Christ, Pontife suprême de la Nouvelle Loi et renouvelant par eux son Unique Sacrifice rédempteur.

Les centaines de fidèles qui emplissaient la nef purent "comprendre" plus parfaitement ce grand mystère de la foi chrétienne, parce qu'ils "voyaient" parfaitement ce qui se passait à l'autel. En effet, alors que devant le maître-autel on avait placé la cathèdre (où s'asseoirait Son Excellence pendant l'homélie) sur le degré supérieur du marchepied, on avait construit une table spéciale pour le sacrifice, l'autel de la concélébration, face au peuple, à environ trois pieds de l'entrée du choeur. Tous purent donc suivre les cérémonies de cette concélébration. Et même, tous purent y participer activement, car ce fut une messe mi-dialoguée, mi-chantée par la chorale et par la foule. M. l'abbé Pageau donnait d'ailleurs, occasionnellement, de courtes explications en français.

Cette liturgie vivante, dont les paroissiens de St-Pierre jouissaient avantageusement en ce jour, fut expliquée par Mgr Baudoux au cours de son homélie, après la lecture du saint évangile. A partir de quelques textes de l'épître et de l'évangile de la messe, le prédicateur expliqua comment la parole même de Dieu, les Pères de l'Eglise et les grands théologiens affirment que tous les baptisés-confirmés participent déjà au sacerdoce royal du Christ, mais que les prêtres participent à ce mystère du sacerdoce éternel et souverain du Rédempteur de façon plus profonde, à titre ministériel, dans l'unité la plus parfaite.

Car, dans le Nouveau Testament, il n'y a qu'un seul prêtre. Jésus-Christ, "ordonné" prêtre dès son Incarnation qui le faisait Homme-Dieu, parfait intermédiaire entre son Père et les hommes, le seul intermédiaire, pour toujours. Depuis son Ascension Il exerce constamment son sacerdoce au ciel, mais il a voulu l'exercer aussi visiblement sur terre par une participation "commune" accordée aux baptisés et aux confirmés, par une participation "ministérielle" accordée aux prêtres et aux évêques. Ainsi le Christ "actualise" dans le temps et dans l'espace son ministère sacerdotal.

Il y a 25 ans, ici même à St-Pierre, Mgr Yelle ordonnait prêtres les cinq héros de ce grand jour. (Mgr Baudoux ajouta que lui-même était ordonné il y a 35 ans.) Par une onction spirituelle "semblable" à celle qui a fait le Christ prêtre dès son Incarnation et pour toujours, l'évêque consécrateur donnait à l'Eglise cinq prêtres, participant au seul et unique sacerdoce de Jésus. Il les ordonnait comme Oblats de Marie Immaculée, c'est-à-dire membres de la congrégation de Mgr de Mazenod et donc voués à cette devise du Christ: "Il m'a envoyé évangéliser les pauvres."

Permission spéciale

Pour mieux manifester cette "unité" du sacerdoce, dans le Christ et avec l'évêque, Mgr Baudoux obtint du Pape Paul VI la permission d'une "concélébration" . . . "à cause du nombre extraordinaire de prêtres, de religieux et de religieuses fourni par St-Pierre-Jolys au cours de son histoire". Ce matin donc, conclut le prédicateur, un évêque et cinq prêtres concélèbrent le même sacrifice, dont les fruits infinis sont les mêmes que pour six messes célébrées séparément. Puisez, mes frères, à pleines mains dans ce trésor spirituel pour chacun de vous, pour les jubilaires, pour les absents, pour ceux qui sont décédés, pour cette paroisse "qui a tant donné de vocations parce qu'elle a beaucoup reçu". Et prions pour qu'à St-Pierre se continue toujours cette collaboration aux appels divins.

Après l'homélie, la messe se continua. Une hostie, un calice. Les six concélébrants récitèrent à haute voix, ensemble, la majeure partie des textes liturgiques. Rien de plus impressionnant que cette unique consécration à six; que le Pater Noster récité à haute voix par toute l'assemblée; que ce baiser de paix des concélébrants; que l'unique hostie du sacrifice partagée en six parcelles, chaque célébrant allant chercher la sienne et se communiant personnellement; que l'unique calice auquel ils burent tour à tour; que les cinq jubilaires distribuant ensuite la communion à leur propre parenté. Pendant ce temps les cinquante membres de la chorale chantaient un hymne "moderne", Mlle Cécile Fredette et son frère, Lucien, agissant comme solistes.

La messe se termina par la solennelle procession de sortie, la chorale entonnant le "Cantate Domino". La foule, encore émue, se dispersa lentement vers le centre récréatif où devait avoir lieu le banquet. En entrant dans la salle, chacun ne pouvait qu'admirer l'artistique décoration due au talent de M. Marcel Côté qui "s'était surpassé" au cours de ses 45 heures de travail. Tous les 350 convives étaient des invités d'honneur, pour ainsi dire, et on remarquait parmi tous ces parents, amis et coparoissiens des cinq jubilaires plusieurs prêtres et, surtout, une soixantaine de religieuses (Soeurs Grises, Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Missionnaires Oblates, Petites Missionnaires de St-Joseph d'Otterburne, etc.), toutes natives de St-Pierre et représentant le grand nombre de leurs compagnes qui se sont aussi données à Dieu dans cette paroisse franco-manitobaine.

Les convives ayant rempli les tables, sans y laisser la moindre place libre, les membres de la table d'honneur entrèrent: Son Excellence, les cinq jubilaires, M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de St-Pierre, le R. P. Pierre de Moissac, représentant le Provincial des Oblats du Manitoba, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, doyen des prêtres natifs de St-Pierre, le R. P. Charles Ruest, O.M.I., qui fera plus tard l'éloge des pasteurs de cette paroisse depuis sa fondation, les Rév. Srs Marie-Paule-Edmond, Marie-St-Luc et Gérard (cette dernière représentant la supérieure du couvent), le Frère Arthur Laroche, M. Fernand Lavergne, maire du village, et son épouse, M. Zéphirin Audet, préfet de la municipalité de de Salaberry, Mlle Antoinette Carrière, institutrice qui enseigna aux "cinq" dans leur enfance, M. et Mme Henri Lambert, M. et Mme Louison Lambert, M. et Mme Hilaire Robidoux, M. et Mme Albert Robidoux, M. et Mme Jean-Léon Gagné, M. et Mme Joseph Gagné, Mme Auguste Sicotte, M. Joseph Laroche, M. et Mme Napoléon Paradis, Mme Thomas Lacroix. M. René Mulaire, maître de cérémonies, était aussi accompagné de son épouse.

Trois zélés pasteurs

Mgr Baudoux récita le bénédicité. M. l'abbé Lavoie proposa le toast au Pape. Puis, peu après le début du repas, le maître de cérémonies invita le P. Charles Ruest à évoquer le souvenir des pasteurs de St-Pierre, les abbés Jolys, Sabourin et Lavoie. Puisant dans l'histoire de la paroisse, écrite par le curé-fondateur, l'orateur montra comment l'abbé Jolys s'était en quelque sorte décrit lui-même en expliquant, au chapitre trois, que le curé est le père visible de la famille paroissiale, le pasteur par l'administration des sacrements, le chef même de la vie civile. Rien de surprenant donc qu'un tel curé ait imprégné sa paroisse de la bonté de Dieu, de piété, d'esprit de sacrifice, de charité fraternelle; qu'il ait fondé toutes les organisations pieuses et sociales nécessaires à un solide épanouissement; qu'il ait tant contribué à multiplier les vocations dans les familles chrétiennes, la première vocation étant celle de l'abbé Joseph-Victor Joubert, ordonné à St-Pierre le 2 juillet 1905, qui avait été initié au latin et au grec au presbytère même.

M. l'abbé Sabourin, curé pendant 30 ans, continua l'oeuvre de son prédécesseur, en mettant l'accent sur la miséricordieuse bonté de Dieu. Il connaissait ses brebis, et ses brebis le connaissaient. Lui aussi, rempli d'un grand zèle pour l'éducation de la jeunesse, reçut de nombreux jeunes au presbytère, en envoya un grand nombre dans les collèges classiques, et eut l'honneur de favoriser l'éclosion de la vocation sacerdotale et religieuse des cinq jubilaires de ce jour.

Le troisième, M. l'abbé Edmond Lavoie, présent à la table d'honneur, suit lui aussi les traces de ses deux devanciers avec dévouement, bonté surnaturelle, grande piété, esprit de sacrifice, mais, dit le P. Ruest, comment vanter quelqu'un qui est présent "à côté de moi"? L'orateur se contenta donc de conclure son panégyrique en montrant que ces dernières années le nombre des vocations sacerdotales et religieuses n'a pas diminué, et donc que le curé actuel méritera lui aussi, un jour, les éloges que l'on distribua si abondamment à ceux qui l'ont précédé à St-Pierre-Jolys.

Vers la fin du repas, le maître de cérémonies lut plusieurs messages reçus de personnes n'ayant pu venir à la fête: famille Léo Lambert; Gérard et Jeanne Therrien; groupe de religieuses coparoissiennes du couvent de St-Jean-Baptiste; Srs Valois et Irène Rioux, S.G.M.; Mme Arthur Hépel, pensionnaire à la maison Ste-Thérèse d'Otterburne; M. l'abbé Edouard Banville, missionnaire à Sao Paulo, Brésil; Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie; Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin; le T. R. P. Majorique Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats du vicariat apostolique de Grouard, Alta; le R. P. Edmond Turenne, O.M.I., missionnaire au Yukon.

Le chant d'ordination

Après la lecture de ces émouvants messages, une chorale de jeunes filles vint chanter le "chant d'ordination" qu'avait composé en 1939 Mme Georges Renuart, ancienne paroissienne rendue en Floride. Mme René Préfontaine, qui faisait partie de la petite chorale en 1939, dirigea le chant entonné par Mlles Lise Préfontaine, Claudette Lacroix, Cécile Sicotte, Denise Gagné, Madeleine et Lucille Gagné, Yvonne et Claire Pilotte, Shirley Gagné et Béatrice Préfontaine. La jeune Hélène Roy accompagnait au piano. Ce chant, qui rappelait si gentiment les fêtes du 29 juin 1939, sembla émouvoir les jubilaires et leurs parents et faire revivre les meilleurs souvenirs.

Le temps passait, il faisait chaud dans la salle. Mais il fallait bien reprendre la série des discours, chacun des orateurs étant gentiment présenté et remercié par M. René Mulaire, maître de cérémonies digne de l'occasion. Tous eurent vraiment l'impression qu'il connaissait intimement chacun de ceux qu'il présentait, surtout les cinq jubilaires dont il sut brièvement résumer les 125 années de vie sacerdotale, de ministère apostolique, caractérisant chacun par un mot évocateur: "paternité sacerdotale" (P. Gagné), "paternité missionnaire" (P. Robidoux), "missionnaire itinérant à la saint Paul" (P. Lambert), "éducateur à la page" (P. Sicotte) et "prêtre de l'oecuménisme" (P. Paradis).

Le premier orateur fut M. Fernand Lavergne, maire de St-Pierre-Jolys, village incorporé en 1948 et qui eut successivement comme maires MM. Ambroise Joubert, Dr Liguori Gauthier et F. Lavergne. Au nom donc de toute la population du village, si fière en ce jour de fêtes jubilaires, M. le maire offrit les meilleurs voeux aux Pères Lambert, Robidoux, Gagné, Sicotte et Paradis, leur souhaitant de parvenir à leur jubilé d'or et de le célébrer aussi dans leur village natal. Constatant que ces "cinq" représentent en quelque sorte en ce jour les centaines d'autres fils et filles qui se sont consacrés à Dieu depuis les débuts de St-Pierre-Jolys, M. Lavergne se dit fier d'une telle moisson de vocations sacerdotales et religieuses, et conclut en adressant à Dieu une prière pour que les jeunes d'aujourd'hui et de demain apprécient eux aussi les vraies valeurs de l'éducation chrétienne reçue "dans nos foyers et dans nos écoles" et "nous fassent encore honneur par la multiplication d'autres prêtres, religieux et religieuses de chez nous".

Le R. P. Pierre de Moissac, au nom du T. R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats du Manitoba, offrit aussi des voeux ardents à ses confrères jubilaires, après avoir remercié délicatement Son Excellence "qui, en dépit d'un labeur écrasant, a tenu à être présent à cette fête, a obtenu le privilège inouï d'une concélébration, et prouvé du coup son immense amour pour tous ses prêtres, diocésains ou religieux", et M. le curé Lavoie "qui préside la vie chrétienne de cette pépinière d'apôtres, comme pasteur digne de ses zélés prédécesseurs". Aux jubilaires, qui en ce jour de leur 25e anniversaire d'ordination prennent conscience du passé, du présent et de l'avenir, et font monter vers Dieu leurs ardentes actions de grâces, il dit "merci" pour toutes ces oeuvres apostoliques accomplies depuis 25 ans dans les postes les plus variés, oeuvres enrichies par quelque 46,000 messes et l'administration de milliers de sacrements. Unis à vous, dit l'orateur, nous faisons monter nous aussi notre Magnificat vers Dieu et l'Immaculée, leur confiant ces auxiliaires (parents, familles, éducateurs, amis) qui ont eu leur large part des mérites de votre apostolat si fructueux. Le Père de Moissac conclut en disant que le Père Provincial avait obtenu du Pape, pour chacun des jubilaires, une bénédiction apostolique et une indulgence plénière à l'heure de la mort.

(Après ce discours, Mlle Cécile Fredette entonna une chanson composée en 1939 par M. Edmond Préfontaine et chantée alors par M. Hector Dandenault. Cette chanson rappelait l'histoire des premières vocations à St-Pierre, du début à 1939: 11 prêtres, 4 frères et 6 douzaines de religieuses.)

Chants de la reconnaissance

Les cinq orateurs suivants furent les jubilaires eux-mêmes. Le Père Gagné dit sa reconnaissance à Dieu, au Christ Prêtre et aux artisans (vivants et décédés) de son sacerdoce, aux curés de St-Pierre, à ses premières institutrices religieuses (Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie) et laïques (représentées par Mlle Antoinette Carrière), à ses professeurs du juniorat, du noviciat et du scolasticat, à ses parents et aux membres de sa famille "où règnent toujours entente et affection", à Mgr Baudoux qui obtint ce privilège unique de la concélébration, aux responsables du magnifique chant liturgique, aux organisateurs de cette fête "de foi et de générosité".

Le Père Robidoux, rappelant une phrase d'un de ses premiers Indiens "païens" après sa conversion au catholicisme, assura que Mgr Yelle, en le faisant prêtre pour l'éternité il y a 25 ans, "avait bien fait sa tâche d'évêque et bien vu à ce que ça dure", et que Mgr Baudoux concélébrait avec nous ce matin pour redire que cette action de l'ordination demeure et est bien faite. Car Dieu, dit-il, fait bien ce qu'Il fait par ses instruments divins: la paroisse et ses curés, les parents, les amis, les voisins. Disant merci à tous et chacun, le Père ajouta un mot spécial pour les organisateurs "de cette fête qui rajeunit" et un message aux jeunes qui doivent comprendre "que la vie missionnaire est une belle vie si on y met tout son coeur". Ce mot aux jeunes fut répété par plusieurs des orateurs, inquiets de la relève sacerdotale. Le Père Robidoux sut d'ailleurs dire "que la jeunesse qui nous pousse vaut ce qu'elle pousse".

Le Père Lambert, qui rappela avec humour un mot de la chanson de 1939 disant que "Jean deviendra Oblat, c'est le mieux qu'il puisse faire", résuma brièvement les trois temps de cette journée de fête: une messe concélébrée, un banquet magnifique, des décorations d'un artiste consommé. Mais il s'attarda plus particulièrement à remercier Mgr Baudoux pour cette concélébration qui a donné à tous une grande leçon, celle de l'unité "en esprit et en action" au sein du clergé, qu'il soit diocésain ou régulier. Lui aussi redit sa reconnaissance à Dieu et à tous les artisans de son sacerdoce, adressa des remerciements à la chorale et à M. Marcel Côté, et conclut en disant que ce jour de reconnaissance est aussi un jour de résolution, celle de travailler à assurer "la relève sacerdotale dans l'Eglise du Christ".

Le Père Sicotte, "pas surpris par l'éclat de cette fête, car on sait si bien faire les choses à St-Pierre", profita de l'occasion pour démontrer que l'événement illustre tout simplement "la générosité et le sens surnaturel de nos laïcs qui fêtent en ce jour le sacerdoce des anciens petits gars du village et de la Fourche". Il remercia à son tour Mgr Baudoux qui nous permit de concélébrer avec lui, qui donna une homélie si instructive durant cette messe, qui est présent à ce banquet "pour honorer St-Pierre qui donna cinq prêtres à Dieu en un seul et même jour". Il dit ensuite merci à MM. les abbés Aubin et Pageau, au choeur de chant, au décorateur; il fit le bilan spirituel et apostolique des 25 ans de sacerdoce des cinq jubilaires, faisant remonter le tout à Dieu, son auteur; il dit son affection pour le clergé séculier, pour toutes les communautés religieuses, soulignant toutefois qu'il est normal qu'il aime plus spécialement sa communauté des Oblats, missionnaires des pauvres, qui s'occupent ici même de 142 missions indiennes et de 400 postes de mission dans le Grand Nord; il fit ressortir le prix d'une vocation, don gratuit de Dieu, mais don payé à coût de sacrifices et de prières. "Merci à St-Pierre, conclut-il, car aujourd'hui c'est votre fête à vous, parents, coparoissiens et amis."

Le Père Paradis ne voulut pas se limiter à cinq minutes, comme les orateurs précédents: "J'ai trop à dire, et ça fait 25 ans que j'attends cette chance de dire mon 'bout'." Aussi, après avoir secondé les remerciements de ses confrères à Mgr Baudoux, "un vrai papa pour nous, aujourd'hui, à la manière de Jean XXIII", à la paroisse, aux organisateurs "qui ont vraiment mieux fait qu'il y a 25 ans", il raconta à son auditoire quelques anecdotes illustrant sa vie missionnaire partagée entre l'étude de la langue saulteuse, l'enseignement au juniorat de St-Boniface et au collège de Gravelbourg, et surtout, depuis 13 ans, au service des aviateurs. Reprenant un mot du maître de cérémonies, il démontra que sa vie d'aumônier d'aviation est vraiment celle de l'oecuménisme: "Il y a bien longtemps que j'ai eu la chance comme en ce moment de parler dans une salle où il n'y a que des catholiques", conclut-il en incitant ses auditeurs à bien comprendre et vivre cette heure vitale de la vie de l'Eglise qui cherche avant tout à rétablir l'Unité tant désirée par le Christ et si bien signifiée peu auparavant par la messe concélébrée dans l'église paroissiale.

Porte-parole des parents

Pour exprimer aux cinq jubilaires les voeux des parents, des coparoissiens et des amis, on ne pouvait trouver meilleur porte-parole que M. l'abbé Jean-Marie Gagné, frère du Père Hilaire et doyen des prêtres natifs de St-Pierre. L'orateur parla avec humour, vantant gentiment sa paroisse "qui n'est pas comme les autres, particulièrement du fait qu'elle a le mérite d'avoir donné à Dieu et à l'Eglise le plus grand nombre de vocations sacerdotales et religieuses dans le diocèse et dans la province". Ceux qui vivent au loin de St-Pierre se sentent comme en exil, dit-il avec sourire, répétant ces mots des Hébreux captifs de Babylone: "Si je t'oublie, ô St-Pierre, que ma main droite soit livrée à l'oubli. Que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens pas de toi."

Plus sérieux, M. l'abbé Gagné fit ressortir que le retour des cinq jubilaires dans leur paroisse rappelle le souvenir de leurs chers parents (vivants et décédés) et des curés Jolys et Sabourin. Foyers et curés qui firent tant pour l'éclosion des vocations, car ils se soumirent aux conditions providentiellement établies: mariages profondément chrétiens, foyers où l'enfant est reçu comme une bénédiction, familles où l'éducation est profonde. Multipliant les exemples concrets, l'orateur dit entre autres choses que "son bisaïeul arrivé ici à St-Pierre en 1888 compte déjà dans sa descendance 8 prêtres et 18 religieuses". Vive St-Pierre, conclut M. l'abbé Gagné, qui redit aux cinq toute son admiration, car en peu de temps ils ont déjà fait beaucoup.

Cet agréable discours fut suivi d'une chanson, spécialement composée pour la circonstance par M. et Mme René Préfontaine (Air: Les enfants du Pirée, du film "Never on Sunday"): M. Préfontaine la chanta, Mme accompagna au piano, et toute la foule fut invitée à reprendre en choeur le refrain. (C'est vrai qu'il y eut de très nombreux discours, qu'il faisait extrêmement chaud dans la salle, mais l'inclusion de chansons dans le programme offrait de bienfaisants moments de repos et de gaieté. D'autant plus que chants et chantres étaient de qualité.)

M. l'abbé Edmond Lavoie avait dû quitter la salle du banquet pour aller administrer des baptêmes, ce qui priva l'auditoire d'entendre son message de pasteur.

Quant à Mgr Baudoux, il avait "beaucoup à dire après l'émouvante concélébration du matin", mais il se contenta de choisir, dans une multitude de souvenirs et de réflexions, une pensée qu'avait soulignée le Père Lambert peu auparavant: la concélébration de l'évêque (jubilaire lui-même, car c'était son 35e anniversaire d'ordination) et de cinq Oblats avait démontré l'unité et la fraternité des prêtres dans l'unique sacerdoce du Christ, Pontife suprême. Le 25e anniversaire d'ordination de cinq fils d'une même famille paroissiale et religieuse, c'est un événement inouï. Mais aussi cette concélébration, réalisée pour la première fois et selon un rite à peine ébauché, grâce à la bonté de Paul VI. Je puis dire avec le Christ: "J'ai désiré d'un immense désir célébrer cette Pâque avec vous", s'écria Son Excellence. (Tous savent à St-Pierre que Mgr Baudoux a consacré beaucoup de temps à la préparation de cette grandiose concélébration: préparation du texte, pratique des cérémonies, visites à l'église paroissiale pour voir à la construction de l'autel de la concélébration, prêt des abbés Aubin et Pageau, etc.)

L'événement comporte une autre leçon, dit l'orateur. En effet, alors qu'en 1939 le diocèse souffrait d'une vraie disette de vocations diocésaines, Mgr Yelle ordonnait à St-Pierre cinq Oblats, quitte à "quêter des prêtres séculiers dans l'Est" pour combler les vides dans les rangs du clergé local. Mgr Yelle nous donne l'exemple: pleinement disponible à la volonté, à la sagesse incompréhensible de Dieu, il sut respecter la variété des tempéraments, la diversité des appels divins, sachant que cela assurerait un meilleur recrutement pour toutes les formes d'apostolat nées de Dieu. M. le curé Sabourin fit de même: lui qui

(Suite à la neuvième page)



Cette photo a été prise dimanche dernier à la sortie de la messe "concélébrée" par six jubilaires, à St-Pierre-Jolys, grâce à une permission spécialement accordée par S. S. Paul VI; l'on voit, de gauche à droite, avec Son Exc. Mgr Maurice Baudoux (35 ans de sacerdoce), les RR. PP. Wilfrid Sicotte, supérieur du Juniorat de St-Boniface, Omer Robidoux, principal du pensionnat indien de Winnipeg, Jean Lambert, curé de Wabush, Labrador, Hilaire Gagné, supérieur et maître des novices à St-Norbert, et Thomas Paradis, aumônier de l'aviation, cinq confrères Oblats qui étaient ordonnés ensemble à St-Pierre-Jolys par Mgr Yelle le 29 juin 1939 et revinrent dans leur paroisse natale pour célébrer ensemble le 25e anniversaire de cet événement. (Photo Napoléon)



A l'occasion du banquet du 25e anniversaire d'ordination des "cinq" à St-Pierre-Jolys, dimanche dernier, il y eut de très nombreux discours . . . agrémentés occasionnellement de chants bien appropriés à la circonstance. C'est ainsi qu'une petite chorale exécuta le chant de l'ordination de 1939, qu'avait alors composé Mme Georges Renuart, ancienne paroissienne rendue en Floride. Dans la photo ci-dessus on distingue quelques-uns des membres de cette chorale, qui étaient Mlles Lise Préfontaine, Claudette Lacroix, Cécile Sicotte, Denise Gagné, Madeleine Gagné et Béatrice Préfontaine; Mme René Préfontaine dirigeait, Mlle Hélène Roy accompagnait au piano. (Photo Napoléon)



M. Marcel Côté, artiste décorateur qui tant de fois mit son talent à contribution pour rehausser les banquets et autres réunions au Centre Récréatif de St-Pierre-Jolys, a vraiment réussi son oeuvre par excellence en ce domaine, dimanche dernier, à l'occasion du banquet du 25e anniversaire d'ordination sacerdotale des RR. PP. Jean Lambert, Omer Robidoux, Hilaire Gagné, Wilfrid Sicotte et Thomas Paradis, O.M.I. Les nombreux orateurs se plurent à vanter son talent artistique et son goût inné qui, après 45 heures de travail, réussirent à multiplier dans la salle les motifs et les symboles pouvant le mieux illustrer le sens profond de cette fête cinq fois jubilaire. Dans la photo on voit l'artiste, à gauche, en compagnie de son épouse et de deux de ses frères, le R. F. Paul Côté, C.S.V., du collège St-Joseph d'Otterburne, qui doit quitter bientôt pour Lachute, Qué., et le R. P. Hector Côté ,C.S.V., du collège de Cornwall, Ont. (Photo Napoléon)

L'archevêque et cinq prêtres concélèbrent en l'honneur de St-Pierre-Jolys

(Suite de la huitième page)

était extrêmement attaché au clergé diocésain, sut aussi ouvrir son coeur à la grandeur du monde, et donc aux désirs intimes de ceux dont il avait la charge. C'est pourquoi il conduisit lui-même au Juniorat, puis au Noviciat les cinq que nous fêtons en ce jour. Oui, il ne faut jamais cesser de chercher la volonté de Dieu à l'égard de ceux dont nous tous avons la charge, que nous soyons prêtres, religieuses ou laïcs, pour que se réalise l'oeuvre de la Rédemption, qu'elle atteigne sans cesse le plus grand nombre de baptisés et de non-baptisés.

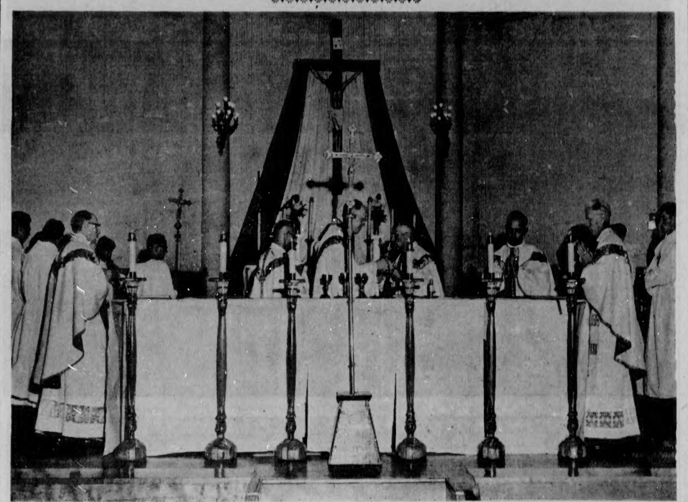
Mgr Baudoux conclut ses remarques si profondes en s'adressant, lui aussi, aux jeunes: "A vous, dit-il de bénéficier de la grande semence de vocations jetée dans St-Pierre en un tel jour." Et vous tous, parents et amis, imitez Marie en conservant dans vos coeurs toutes ces choses dont vous venez d'être témoins ou auditeurs. Ainsi les germes de vocations continueront à produire du cent pour un dans vos foyers, dans votre paroisse, dans notre diocèse.

Ces mots mirent fin à la période des discours. Il est impossible de répéter ici toutes les belles choses dites, mais le résumé précédent portera quand même à la réflexion, comme le demandait le maître de cérémonies, avant de conclure la fête avec ses remerciements spéciaux à M. Marcel Côté, décorateur, aux membres de la chorale, à M. et Mme René Préfontaine, à M. Emile Péloquin, enregistreur, à M. l'abbé Pageau, à M. le curé, à CKSB et à **La Liberté et le Patriote**, à Mgr Baudoux, à tous les parents et amis venus si nombreux.

St-Pierre-Jolys venait de vivre une autre fête inoubliable, dans l'allégresse et la prière. D'autres fêtes auront lieu, c'est certain, mais il faut espérer que dans 25 ans le jubilé d'argent de dimanche dernier devienne un jubilé d'or réunissant les mêmes participants.

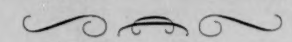


L'événement majeur des fêtes jubilaires qui eurent lieu à St-Pierre-Jolys, dimanche dernier, à l'occasion du 25e anniversaire d'ordination des "cinq" confrères Oblats qui fréquentèrent les mêmes classes dans leur village natal, étudièrent ensemble au Juniorat, entrèrent ensemble au Noviciat, se retrouvèrent ensemble au Scolasticat et furent ordonnés ensemble le 29 juin 1939 dans leur paroisse, fut la messe concélébrée avec Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Cette concélébration, spécialement permise par le pape Paul VI à la demande de Son Excellence, exigea de grands préparatifs: préparation d'un texte liturgique particulier à l'occasion, nombreuses pratiques des cérémonies sous l'égide de Mgr Baudoux et de MM. les abbés Léonce Aubin et Joseph Pageau, construction d'un autel spécial à l'entrée du choeur. La photo ci-dessus montre comment les concélébrants étaient placés à l'autel, face au peuple qui put ainsi suivre dans le détail chaque geste et aussi participer à maints moments liturgiques solennels: de gauche à droite, les Pères Wilfrid Sicotte et Omer Robidoux, M. l'abbé Aubin, maître des cérémonies, Son Excellence, les Pères Jean Lambert, Hilaire Gagné et Thomas Paradis. (Photo Napoléon)



Six concélébrants, un seul Sacrifice, une seule Hostie, un seul Calice. Le photographe a capté ci-dessus le moment où les "six" communièrent au même calice qu'ils avaient consacré ensemble en répétant les mêmes paroles du Christ, comme peu auparavant ils avaient reçu chacun une parcelle de l'hostie divisée en six parties égales. Vraiment les fidèles ne pouvaient avoir meilleur exemple de l'Unité des prêtres qui participent, par l'onction spirituelle de leur ordination, au Sacerdoce unique du Christ, Pontife suprême, Seul prêtre de la Nouvelle Loi. (Photo Napoléon)

Invitation cordiale au Stampede de Morris



Les Manitobains vont pouvoir jouir d'un spectacle extraordinaire les 16, 17 et 18 juillet à Morris, quand une partie du fameux Stampede de Calgary y séjournera, à l'occasion de l'exposition régionale.

En plus de l'exposition régulière de chevaux, de bêtes à corne, d'art culinaire, de produits agricoles et de travaux de menuiserie, il y aura un défilé impressionnant. L'hon. Mitchell Sharp présidera l'ouverture.

Les événements du Stampede mettront en vedette les meilleurs cowboys du continent. Il y aura domptage de chevaux sauvages, prise de veau au lasso, manoeuvres de bouvillon et de taureaux brahmaniques, courses au wagon à la mangeaille, trucs de bison sauvage, course de chariot, à la romaine.

Les organisateurs des journées font savoir que l'on y trouvera des endroits de camping, propres et aménagés de services nécessaires, une piscine et un terrain de golf.

Les photos qui paraissent sur cette page montrent le genre d'activités spectaculaires inscrits au programme, jeux de combat entre l'intelligence et l'habileté des hommes et l'instinct et la force explosive des animaux.







Ste-Amélie

Prix de catéchisme

Comme d'habitude la Ligue des Femmes Catholiques avait promis des prix de catéchisme à la fin de l'année. Le dimanche 5 juillet, après le sermon, M. l'abbé A. Gervais, curé, a bien voulu distribuer ces prix.

Les méritants étaient Michel Casavant, Daniel Gagnon, Robert Leperre et Aurise Corbel. M. le curé donna un prix à l'élève de l'école secondaire qui obtint plus de 80 pour cent. Johnny Denys fut l'heureux gagnant. Félicitations à ces élèves.

Activités sportives

Le mercredi 1er juillet, les Bantam B de Ste-Amélie ont joué à la balle contre Dauphin. Ces derniers remportèrent la victoire par un pointage de 10 à 7. Ce fut une joute chaudement [illegible].

Les jeunes se méritèrent le premier prix au tournoi à Ochre River. La première partie était de 12 à 3 contre Laurier, et la deuxième de 8 à 6 contre Eddystone.

Les Juvéniles ont aussi bien joué. Ils ont gagné contre Ochre River mais ils ont perdu contre Laurier au compte de 4 à 2. On espère que ces joueurs seront chanceux au tournoi à Ste-Amélie, le 12 juillet.

25e anniversaire

Félicitations à M. et Mme L. K. Finney, dont le 25e anniversaire de mariage fut célébré le 26 juin. Leur fille, Judy (Mme R. Muguet), organisa un souper-buffet servi à l'extérieur, chez M. et Mme J.-B. Muguet.

M. l'abbé Gervais, curé, récita le bénédicité, et M. René Muguet, gendre, proposa le toast. Une adresse aux jubilaires fut lue par leur fille, Judy; Mlle Gail Cayer leur présenta un joli service à thé en argent, cadeau de la famille.

M. et Mme G. Debeucklaere assis à la table d'honneur, avaient été les garçon et fille d'honneur, il y a 25 ans. Mme Eliza Vandekerckhove, de Sturtevant, Mlle Kay Kernstead, d'Ashern, et bien d'autres parents de Lonely Lake, Ashern et Ste-Rose étaient présents. Leurs nombreux amis se rendirent pour la soirée. M. W. Honish fit les frais de la musique entrainante.

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 1er juillet dans le rez-de-chaussée de l'église. M. le curé et 13 membres étaient présents. Les rapports furent donnés par les responsables des comités représentés. Mme R. Gagnon lut une lettre reçue de la Société Radio-Canada, réponse aux commentaires qu'elle avait envoyés concernant des programmes pour personnes âgées à la radio et la télévision.

La journée de récollection aura lieu le 30 juillet. Bienvenue à toutes les dames. Les membres devront aider aux comptoirs dimanche au tournoi de balle. Ce fut aussi décidé qu'il n'y aurait pas de réunion durant le mois d'août.

Une boîte aux questions fut introduite durant la réunion. Les réponses furent bien expliquées par M. le curé, qui donna aussi un court message spirituel et sa bénédiction. Ensuite il fit dérouler un film de la Villa Maria à St-Norbert.

Les prières de clôture furent récitées. Le prix d'hôtesse donné par Mme B. Denis fut gagné par Mme Y. Grandbois.

Beau profit

Le pique-nique paroissial annuel fut une vrai succès. Un grand merci à tous les amis et visiteurs qui s'y son rendus. Il y avait même des visiteurs qui travaillaient aux comptoirs. Avec toute cette coopération, les organisateurs rapportent un profit net de $1,156.62.

Çà et là

Prompt rétablissement aux patients hospitalisés: Mmes Ludger Soucy, Roland Landry et L. Morin, ainsi que M. Andy Morisseau. Tous espèrent que le petit Eddy Fitzmaurice est mieux après avoir été patient à l'hôpital les derniers jours de juin.

Félicitations à M. et Mme Gaston Labelle, de Hudson, Ont., à l'occasion de la naissance d'un fils, le 15 juin, ainsi qu'à M. et Mme Adrien Clément (née Adéline Corbel), à l'occasion de la naissance d'une fille, à Thompson.

Mme Eliza Vandekerchove, de Sturtevant, Wisc., était en visite chez M. et Mme L. Finney, du 26 juin au 4 juillet. Elle visita aussi sa parenté à Ste-Rose et Ste-Amélie.

M. et Mme Jos. Vandenbosch, de Hodgson, et M. Archie Dupré, de Gladstone, ont rendu visite à M. et Mme G. Debeuckaere et autres parents, lorsqu'ils vinrent pour les funérailles de M. Léon Abraham.

Mme Adèle Lacharité, de Port Alberni, C.-B., et Mme Gladys Coss, de Ste-Rose, ont rendu visite à MM. et Mmes André Pinette, Jos. Grandbois et L. Vandepoele.

M. et Mme Raoul Callewaert, de Dryden, Ont., sont en visite parmi leur nombreuse parenté depuis le 29 juin.

M. et Mme Albert Delaurier, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme J. Corbel.

M. et Mme Jos. Verhaeghe, de High Level, Alta, visitent leurs parents, M. et Mme G. Vandenbosch.

M. et Mme Yves Quirion, de Long Lac, visitaient M. et Mme John Brook.

M. et Mme L. Therrien, de Grand Rapids, vinrent, dimanche dernier, chez M. et Mme G. Casavant.

M. Noël L'Heureux et son fils, Gilbert, de Carman, vinrent dans leur famille durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme Ken Butterfield, de McCreary, visitaient M. et Mme Gérard Verhaeghe, le 1er juillet, pour célébrer l'anniversaire de naissance de M. Verhaeghe.

M. et Mme André Archambault et M. Ovide Gagnon, de Davidson, Sask., visitaient MM. et Mmes Azar et Rosaire Gagnon.



Encourager un meilleur canotage au Manitoba, voilà le travail de ces trois instructeurs de la Clinique [illegible] du Canotage Sûr. Maintenant dans sa sixième année, l'Unité, ci-dessus, est devenue un site familier dans plusieurs des centres de villégiature du Manitoba, donnant des instructions personnelles aux enthousiastes du canotage, sur le bon usage des embarcations et de la respiration artificielle. Grâce à la coopération de Labatt's, plusieurs centres de villégiature et organisations communautaires organiseront la clinique dans les stations d'été à travers la province durant les mois de juillet et août. Soyez un meilleur canotier — assistez à la clinique sur le canotage sûr.

Décès tragique, à Letellier, le 27 juin d'un [illegible] enfant de M. et Mme Laurent Leclair

LETELLIER — Le samedi 27 juin, M. Laurent Leclair travaillait dans son champ avec un camion, lorsque son fils, Charles, âgé de 5 ans, qui était à ses côtés, tomba brusquement et eu le cou fracturé. On s'empressa de le conduire à l'hôpital de Morris; il eut sa connaissance jusqu'à mi-chemin, mais fut déclaré mort à son arrivée.

Le petit Charles laisse dans le deuil, outre ses parents, quatre frères et une soeur.

L'inhumation eut lieu lundi après-midi, après la messe des écoliers. Quatre petits cousins étaient porteurs: Ronald et Roger Leclair, Raymond et Richard Barnabé.

Remerciements

La famille Leclair désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, surtout ceux qui lui adressèrent des paroles encourageantes et réconfortantes.

Va-et-vient

M. et Mme Léon Bruyère, de Montréal, Qué., ont passé quelques jours au Manitoba.

M. et Mme A. Dion et leur famille, de Detroit, Mich., ont visité leurs parents à Letellier, Fisher Branch et St-Boniface.

M. et Mme Albaney Gallant sont de retour d'une visite à Ottawa, Ont., et Montréal, Qué.

Dunrea

Çà et là

M. l'abbé C. Vachon, curé, est revenu le vendredi 3 juillet, enchanté des quelques semaines passées parmi sa parenté de l'Est et des Etats-Unis.

M. l'abbé Alexandre Boulet, qui le remplaçait, est reparti pour St-Boniface, le samedi 4 juillet. Tous les paroissiens le remercient cordialement pour son dévouement pendant l'absence de M. le curé, et souhaitent le revoir encore.

Plusieurs visiteurs sont venus dans cette localité depuis quelques semaines, entre autres, M. et Mme André Saurette, de St-Pierre, M. Lucien Boulet et son fils, de Québec, M. Félix Bourget, de Vancouver, C.-B., MM. et Mmes Arthur Gélinas, Pierre Carney, Félix et Henri Boulet, André Pellerin, de St-Boniface, les RR. FF. Denis et Eugène Boulet, O.M.I., de Lebret, Sask., et St-Norbert, M. Albert Vachon, d'Oak Lake.

Le dimanche 5 juillet, M. et Mme Léo Langlois, accompagnés de Mlle Irène Langlois, de Virden, ont ramené au presbytère Mlle Bertha Langlois, qui était allée passer quelques semaines en villégiature parmi sa parenté.

Mlle Lucille Boulet, étudiante garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, est en congé parmi les siens.

Le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., de Lebret, ainsi que M. Donald Marion, junioriste, de Dufrost, sont venus dans cette localité pour enseigner le catéchisme aux enfants des missions de Cartwright et Glenboro. Les Révérendes Soeurs Oblates l'enseignent aux jeunes de la mission de Baldur.

MM. et Mmes Gérard Boulet et A. Lavoie sont allés en excursion quelques jours à Le Pas.

Une nouvelle famille est venue s'installer au village dans l'ancienne demeure de M. et Mme J.-O. Boulet; c'est celle de M. et Mme Lucien Nault, venant de Ste-Rose. M. Nault est patient au sanatorium de Ninette, alors son épouse et ses sept enfants sont venus ici afin de pouvoir aller visiter ce cher malade plus souvent.

L'année scolaire s'est terminée le mardi 30 juin; les maîtresses et le maître jouissent d'un repos bien mérité. On espère que les jeunes passeront de bonnes vacances partagées entre les jeux et un travail vivifiant pour recommencer avec plus d'ardeur leurs études en septembre prochain.

Départ

Le mercredi après-midi 24 juin, une vingtaine de dames, amies de Mme Jules Deschênes, se donnaient rendez-vous pour une fête d'adieux à la demeure de Mme N. Carney. Elles désiraient exprimer leurs remerciements sincères à l'héroïne de la fête pour son dévouement durant les neuf années passées dans cette localité, et aussi leurs voeux de bonheur pour les années à venir.

En signe d'affection elles lui offrirent entre autres choses, un joli chapelet. Pendant la réception, un bon verre de vin mit un joyeux entrain dans la conversation. Un goûter servi par Mmes N. Carney et Henri Côté termina la fête.

Mme Jules Deschênes, qui doit partir sous peu pour aller demeurer dans un coin enchanteur de la belle province, remercia chaleureusement ses amies pour toutes ces démonstrations amicales.

Malades

M. Edouard Fortier, ainsi que Mme Jos. Gagnon, sont de retour au foyer après plusieurs semaines passées à l'hôpital de Killarney.

On souhaite bon courage à Mme Armand Beauchemin qui est hospitalisée depuis quelques jours à St-Boniface.

Plusieurs paroissiens dévoués ont recouvert le toit de la salle paroissiale et ont commencé les travaux de peinturage à l'intérieur, qui s'imposaient depuis longtemps.

Messes dominicales

Pendant les mois de vacances les messes du dimanche auront lieu comme d'habitude à 9 h a.m., les premier et dernier dimanches du mois, à 11 h. a.m., les autres dimanches, puis chaque dimanche soir à 9 h 15. Sur semaine, les messes seront dites à 7 h. 30 a.m.

Ste-Agathe

Va-et-vient

Le mercredi 1er juillet, Mlle Louise Nolette revenait très enchantée d'une tournée en Californie, où elle reçut un accueil chaleureux partout où elle est passée. Elle redit à tous un grand merci. A son retour elle est passée par Vancouver, C.-B., et a bien joui des sites splendides.

Mmes Roger et Paul Péloquin (Cyprienne Pilon), de Vancouver, C.-B., cheftaines guides de l'endroit, sont arrivées au Manitoba, la semaine dernière, pour participer à un camp-école à la Plage Albert, se joignant ainsi à un groupe de 120 chefs guides. M. Paul Péloquin accompagnait sa femme avec deux de leurs enfants. A la suite de leur cours, ces dames visiteront leurs parents par ici.

Le samedi 4 juillet, M. Denis Dumesnil, accompagné de son père et sa mère, conduisait sa soeur, la Rév. Sr Ste-Lucienne, et deux compagnes, les Rév. Srs Joseph-Sarto et Marie-Alfelme, M.O., à Elphinstone, où les religieuses donneront des cours de catéchisme préparatoires à la communion et à la confirmation des enfants de cet endroit et de ceux de Erickson et de Rockham. A son retour, Sr Ste-Lucienne suivra un cours spécial à St-Boniface avant de partir pour Cold Lake, Alta, où elle est appelée à exercer son dévouement durant la prochaine année scolaire.

La Rév. Sr M.-Joseph-de-Bethléem est venue passer la journée de samedi chez ses parents, M. et Mme Albert Péloquin. Le soir, sa soeur, Marie, sa mère et sa tante, Mme Martial Fenez, la conduisaient à Carman avec la Rév. Sr St-Roger. Les religieuses y enseigneront le catéchisme pendant une dizaine de jours. A son retour, Sr M.-Joseph-de-Bethléem rejoindra le poste assigné par ses supérieures, à Marie-Reine, Alta, dans la vallée de Rivière-la-Paix.

Le dimanche soir 5 juillet, les Rév. Srs Gabriel-Lalemand et M.-Henriette-de-Jésus, des Srs de Notre-Dame des Missions, et leur frère, M. Omer Chartier, de St-Lazare, prenaient le souper chez leurs cousins, M. et Mme Arthur Péloquin.

M. et Mme Maurice Lemoine sont les hôtes d'une bonne amie de leur fils, Gabriel, Mlle Francine Lewis, d'Ottawa, Ont.

Soirées

Les parents et les amis de M. Emile Alarie et de Mlle Madeleine Bérard se réunissaient à la salle paroissiale, le samedi soir 4 juillet, pour les fêter, en vue de leur prochain mariage.

Ce même soir, les Vétérans donnaient une soirée d'adieux dans leur salle en l'honneur de M. et Mme Rosaire Péloquin qui ont quitté la paroisse pour aller s'installer à St-Boniface, à proximité du travail. On leur a offert en souvenir, une jolie lampe sur pied, dont ils parurent des plus contents.

Pique-nique

Tout le monde est invité au pique-nique des Vétérans, dimanche prochain, le 12 juillet. On promet de bons amusements.

Malades

Prompt rétablissement à M. François Phaneuf et à la jeune Anita Pilon, patients à l'hôpital de Morris.

Laurier

Départ

Le mardi 30 juin, un groupe imposant d'amis et de parents se réunissait en la salle du village pour présenter leurs souhaits de bonheur et santé à la famille Alphonse Bouchard, qui quitte la paroisse pour aller demeurer à New Westminster, C.-B. Une bourse bien garnie leur fut présentée de la part des paroissiens, et un sac de voyage et un ensemble stylo et porte-mine de la part de la Caisse Populaire.

M. A. Bouchard fut en différentes occasions président de multiples organisations. Il est depuis 18 ans président de la Caisse Populaire. Mme Alphonse Bouchard a toujours été bien active. Tous leur souhaitent succès, bonheur et santé en leur nouvelle demeure et regrettent leur départ.

La Salle

Mariage Olivier-Cormier

Le samedi 20 juin, en l'église paroissiale, Mlle Irène Cormier, fille de M. et Mme Germain Cormier, unissait sa destinée à celle de M. Albert Olivier, fils de M. et Mme Joël Olivier, de St-Norbert.

M. l'abbé G. Poitras, curé, officiait à la cérémonie, servie par deux jeunes frères de la mariée, Philippe et Raymond. Au cours de la célébration de la messe, M. Gilbert Cormier exécuta un programme de chant approprié. Mme Raymond Rochon touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale et au bras de son père. Elle était charmante dans une longue robe blanche de taffetas, dont l'ample jupe était garnie d'insertions de dentelle. Le corsage, de même que les manches, étaient également de dentelle. Son voile court de tulle illusion était retenu par une parure de fleurs. Son bouquet d'orchidées mauves reposait sur un missel.

Le cortège se composait d'une dame d'honneur, Mme Mary Jane Olivier, belle-soeur de la mariée, de Mlles Paulette Cormier et Aline Caron, ses soeur et cousine, et de MM. Victor et Alphonse Olivier et Derrick Brown.

La dame et les filles d'honneur étaient revêtues de robes turquoises en taffetas avec coiffures assorties. MM. Alphonse Olivier et D. Brown agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les nouveaux mariés et leurs invités se rendirent à la salle "The Riviera Silver Slipper", sur la route Pembina, pour le souper. M. Antoine Dumont, oncle de la mariée, agit comme maître de cérémonies. Le toast à la mariée qui fut porté par M. Victor Olivier fut suivi de mots aimables de remerciement par le marié.

Au cours de la soirée qui fut agrémentée par une note musicale, de nombreuses personnes vinrent offrir leurs voeux aux jeunes époux.

M. et Mme Albert Olivier partirent en voyage de noces à Calgary et Banff. Pour la circonstance, la mariée était revêtue d'un ensemble bleu pâle avec accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux mariés établirent domicile à Fort Garry.

Va-et-vient

Les 19 et 20 juin, Mme Bernadette Lagacé avait le bonheur d'être visitée par des cousins dont M. l'abbé Réal Halde, professeur au Collège d'Amos, Abitibi, M. et Mme Georges Halde, de St-Matthias, Chambly, accompagnés de leurs deux filles, la Rév. Sr Rose-de-l'Immaculée, de St-Georges, Man., et Mme Dansereau, de St-Matthias. Mme Beauchemin, du même endroit, faisait aussi partie du groupe.

M. et Mme René Toupin reçurent la visite de leur grand-mère, Mme Dorilda Toupin, de Ste-Rita, Man., au cours du mois de juin.

Les familles Aimé Cormier, Raymond et Alain Rochon, de même que Mme Raoul Rochon et sa soeur, Mme Merritt Johnson, de Chicago, Ill., passèrent la semaine du 28 juin en vacances à Brereton Lake, Man.

A la fin de juin, M. et Mme Frank Sherwood revinrent enchantés d'un voyage effectué en automobile à l'Est du pays où ils rendirent visite, entre autres, à leur fille religieuse à Outremont, Montréal, à leurs fils et bru, M. et Mme Joseph Sherwood, de Beloeil, Qué., et autres parents de cette ville, ainsi qu'à M. et Mme R. Smire, de Detroit, Michigan.

Récemment, Mme Adélina Hogue avait le bonheur d'être visitée par ses fils, Alfred, de Vancouver, C.-B., et Victor, de Ste-Dorothée, Montréal, Qué.

Les richesses qui sauvent sont la sagesse et la science. (Is 33, 6)

Six élèves de St-Pierre iront au Parc International de la Paix

ST-PIERRE — Grâce à la générosité de la Chambre de Commerce de St-Pierre, six élèves méritants auront la bonne fortune de participer durant une semaine à un camp d'entrainement de piste et pelouse qui aura lieu au magnifique Parc International de la Paix.

Pendant cette semaine, ils entendront plusieurs causeries sur l'entrainement de ce sport formateur, ils joulront de films sur les joutes Pan-Américaines et les Olympiques de Rome, de compétitions entre différents groupes et principalement d'entrainement à différentes épreuves de piste et pelouse.

La première semaine, du 9 au 16 août, les étudiants suivants, Paul Roy, Richard Choquette et Roger Arpin, participeront au groupe d'entrainement des garçons alors que pendant la deuxième semaine, du 16 au 26 août, Suzanne Banville, Lucille Péloquin et Alice Roy participeront au camp des filles.

Ces six jeunes désirent remercier tout spécialement la Chambre de Commerce de St-Pierre qui leur permet de participer à ce camp qui promet d'être des plus enrichissants.

N.-D.-de-Lourdes

Mariage Robitaille-Fouasse

Le samedi 27 juin, dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé M. Dacquay bénissait le mariage de Mlle Céline Fouasse, fille de M. et Mme Maurice Fouasse, à M. Robert Robitaille, fils de M. et Mme Ulric Robitaille, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les filles d'honneur étaient Mlles Elise Fouasse, soeur de la mariée, et Lucille Pantel. Les garçons d'honneur étaient MM. Maurice Bazin et Lionel Ammot.

Un succulent souper fut servi à la salle paroissiale. M. Normand Boisvert agissait comme maître de cérémonies. La journée se termina par une soirée récréative au cours de laquelle les mariés reçurent de nombreuses sommes d'argent et de jolis cadeaux.

M. et Mme Robert Robitaille résideront au village de Notre-Dame-de-Lourdes.

Bingo

Voici les noms des gagnants du bingo du 28 juin: Mlles Berthe Weicker et Christiane Chabbert; Mmes Albert Augert, Albert Delaquis, Auguste François, de Bruxelles, et Pierre Droux, de Manitou; MM. Albert Fouasse, Frank Lesage, Léon Comte, Léo Delaquis, Auguste Pantel, Ernest Jarnouin, Victor Pantel, Pierre Magne, Antoine Chabbert, Bernard Comte, Auguste François, de Bruxelles, René Labossière, de St-Léon, et Henri Badiou, de St-Boniface.

Les prix d'entrée furent décernés à M. René Labossière, de St-Léon, et Mme Antoine Chabbert, de Notre-Dame-de-Lourdes.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 19 juillet à 9 h. p.m. Le gros lot sera de $500. De plus ce dimanche sera la journée du grand tournoi et de la fête paroissiale. Que tous les paroissiens fassent un effort pour assister et pour venir rencontrer les amis.

Chevaliers de Colomb

Le 19 juin avait lieu à Notre-Dame-de-Lourdes l'initiation au 1er degré. Malgré la pluie torrentielle, tous les candidats étaient présents; même les candidats de St-Jean-Baptiste profitèrent de l'air pur de la montagne. Le dimanche 21 juin, par une température idéale, avait lieu l'initiation aux 2e et 3e degrés; aussi nous avions la joie d'accueillir parmi nous les conseils de St-Boniface et des représentants de plusieurs conseils du Manitoba, tels que Mariapolis, St-Adolphe, Ste-Rose-du-Lac, St-Boniface, St-Jean-Baptiste, Virden, Transcona et St-Norbert.

Les 45 nouveaux membres admis dans notre ordre appartiennent à tous genres de métiers et de professions, tels que cultivateurs, mécaniciens, charpentiers, électriciens, prêtres, médecin, constable, boulanger, marchand de grain, garçon de café, etc.

Le banquet eut lieu à Somerset, sous l'habile direction de Mme Edouard Rheault, et fut servi par les jeunes filles de Somerset. Le discours de circonstance fut donné par son honneur le maire Joseph Guay, de St-Boniface, qui depuis longtemps est bien connu parmi nous; il est toujours prêt à prêter main-forte aux Chevaliers de Colomb.

Le grand chevalier nous rappela qu'il y aura une réunion le 14 juillet à 9 h. p.m., à Notre-Dame-de-Lourdes.

Des brochures touristiques en français

EDMONTON — La cité d'Edmonton imprimera la cinquième de ses 100,000 brochures touristiques en français, afin de répondre à la demande grandissante du Québec. C'est ce qu'a déclaré M. Jim MacDonald, directeur des relations publiques municipales.

M. MacDonald a précisé que la plupart des brochures en langue française seraient expédiées par la poste, mais certaines seront disponibles aux bureaux de tourisme.

"Nous agissons ainsi sur la recommandation de l'Association canadienne de tourisme. L'Association estime que cela est nécessaire pour favoriser le déplacement des gens du Canada français."

La ville espère attirer 1,000,000 de touristes cette année et l'industrie apportera quelque $16,000,000 en revenus.

Saint-Isidore de Bellevue

Anniversaire de mariage

Le samedi 27 juin, M. et Mme Jean Gaudet fêtaient leur 40e anniversaire de mariage. M. l'abbé A. Paradis célébra une messe à leurs intentions à 4 h. p.m. Ensuite un banquet fut servi chez un de leurs fils, Rénald. Tous les enfants des jubi- [illegible]

M. l'abbé Paradis proposa le toast et profita de l'occasion pour offrir ses voeux à l'heureux couple. La Rév. Sr Marie-St-Nil, de la Présentation de Marie, de Duck Lake, assistait à la fête. Le soir, il y eut une soirée récréative à la salle de Hoey.

Tous les paroissiens désirent souhaiter une bonne santé et de nombreuses années de bonheur à M. et Mme Jean Gaudet.

50 ans de vie religieuse

Le mercredi 23 juin, la Rév. Sr Marie-Jean-du-St-Sacrement arrivait dans la paroisse pour une visite de 10 jours; elle était accompagnée de ses cousines, la Rév. Sr Gérardine Chamberland, S.G.M., et Mme M.-Anne Lepage, de Joliette, Qué., et d'une nièce, Mme Lucie Frappier, de Montréal.

Sr M.-J.-du-Saint-Sacrement, née Adrienne Gareau, est la fille de M. Azaire Gareau. Elle fut élevée dans la paroisse, et à l'âge de 18 ans entra au couvent des Soeurs de Ste-Anne à Lachine, Qué. Cette année elle fête ses 50 ans de vie religieuse. Elle est venue seulement trois fois visiter ses parents: en 1921, ses parents vivaient encore, en 1927, sa mère était morte, et cette année, il ne lui reste qu'une soeur, Mme Hector Gaudet. Elle a un grand nombre de neveux et nièces.

La veille du départ de l'heureuse jubilaire, ses neveux et nièces se réunirent à la maison de M. Roger Gaudet, pour dire adieu à cette bonne tante et lui offrir une bourse. Cette dernière se fit tirer au sort une belle crèche de Noël, qui fut gagnée par Juliette Gareau. Un des emplois de cette bonne religieuse est de fabriquer des petits Jésus pour les crèches.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour visiter Sr M.-J.-du-St-Sacrement, on remarquait les Rév. Srs M.-St-Ulric, Thérèse-Odile, St-Gérard-Majella, M.-Madeleine, Thérésa, M.-Gracia, Angèle-de-la-Croix, M.-St-Pascal, toutes de la Présentation de Marie, Mères Marie-Vianney, M.-Isidore, Marie-du-Rosaire, Maria, Ste-Adélaïde, des Filles de la Providence, M. Henri Gaudet, de Le Pas, Man., M. et Mme Adrien Hamel, de Edam, M. et Mme S. Grenier, de Marcelin, Mme Lucie Michel et ses enfants, de Weyburn.

Etaient en visite chez Mme Lucien Gaudet à l'occasion de la visite de la Rév. Sr Chamberland: Mme Alice Bruck et son fils, Allen, de Victoria, C.-B., les familles Léo Lacoursière, de Delmas, Alphée Lavoie, d'Albertville, Hubert Gareau, de Meath Park.

Va-et-vient

M. et Mme Alban Gaudet, de Victoria, C.-B., visitent M. et Mme Joseph Gaudet.

M. Adalbert Gaudet, de Montréal, visite ses frères et soeurs.

Guy Lavigne, de Prince-Albert, passe ses vacances chez son oncle, M. Pierre Gareau.

M. et Mme Adélard Langlois, de Bellsite, visitent la famille Léopold Gaudet.

Willow-Bunch

Naissances

Félicitations à MM. et Mmes Rousseau, René Fiset et Philias Bonneau, pour la naissance de trois filles.

Çà et là

Sont actuellement patients à l'hôpital local, M. Paul Weismiller, le fils de M. et Mme Francis Therrien, le jeune fils de M. et Mme Lionel Rainville, Mme Philias Bonneau et Mme Ovilda Bruneau.

M. et Mme Edik Pederson et leurs trois fils, de Trenton, Ont., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment.

M. et Mme Bernard Rice et leur fille, revenant d'un séjour en Europe, où M. Rice, de l'Aviation américaine, était stationné, visitent leurs parents, M. et Mme J.-D. Drouin. Leur soeur, Mme Cornel Phillibert, et sa fille, Dianne, de Chicoutimi, Qué., sont également en visite dans la paroisse.

Mme Alfred Therrien, après avoir passé quelques semaines chez ses enfants, M. et Mme Francis Therrien, Mme Robert Langlois, de Moose Jaw, et son nouveau-né, doit retourné chez elle à Toronto, Ont.

M. et Mme Ernest Lespérance sont partis le 27 juin pour des vacances dans la province de Québec.

M. et Mme Orphis Champigny, leur fille, Jeannette, et son amie, Mlle Farwell, sont partis pour deux semaines en Colombie-Britannique.

M. et Mme Cullens et Charles, de Weyburn, sont venus visiter Mme Marie Joyal, récemment.

Mme Alphonse Prevost alla visiter son fils et sa famille, à Moose Jaw, dernièrement.

Mme Jean-Claude Giraudier passa quelques jours à l'hôpital de Moose Jaw pour examens médicaux.

Le mardi 30 juin était béni le mariage de Mlle Victoria Leduc à M. Ronald Cayer, et le samedi 4 juillet, celui de Mlle Claire Caron à M. Daniel Delorme. D'autres détails seront publiés prochainement.

Debden

Mariage Beaulac-Lehouillier

Le 22 juin, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a béni le mariage de Mlle Claire Lehouillier, fille de M. René Lehouillier, à M. Yvan Beaulac, fils de M. Raoul Beaulac.

MM. Beaulac et Lehouillier servaient de témoins. Les garçons d'honneur étaient MM. Albert Beaulac, frère du marié, et Edouard Beaulac, cousin. Les filles d'honneur étaient Mlles Denise Lehouillier, soeur de la mariée, et Viviane Pelletier, de St-Hubert, nièce du marié.

Après leur voyage de noces les nouveaux époux demeureront à Victoire.

A l'occasion du mariage de leur fils, M. et Mme Raoul Beaulac ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Albert Gatin, de Regina, et M. et Mme Orée, de St-Hubert.

Mariage Girod-Houde

Le 1er juillet, le R. P. G. Ménard, O.M.I., curé d'Aldina, a béni le mariage de Mlle Madeleine Houde, fille de M. et Mme Raymond Houde, à M. Robert Girod, d'Aldina.

Les garçons d'honneur étaient MM. André Houde et Maurice Girod, frères des mariés, et Philippe Ruel, cousin de la mariée. Les filles d'honneur étaient Mlles Bernadette Lamontagne, Lucille Houde, soeur de la mariée, et Lorraine Paquette, cousine de la mariée.

MM. Serge Girod et Raymond Houde servaient de témoins à leurs enfants.

• • •

Le 2 juillet, un souper-buffet fut servi chez M. et Mme Philippe Desrochers, à l'occasion du mariage de leur fils, Albert, bénit à Léoville. M. et Mme Albert Desrochers iront demeurer à Alberni, C.-B.

Décès

Le 1er juillet, M. et Mme Roland Beaulac eurent la douleur de perdre l'aînée de leurs filles, Angèle, âgée de 17 ans. Elle fut une des victimes (les deux autres Mlles Claire et Denise Tremblay, de Victoire) d'un accident survenu près de Shellbrook, lorsque l'automobile dans laquelle elles voyageaient frappa le train qui se dirigeait de Prince-Albert à Big River.

Les funérailles eurent lieu le samedi 4 juillet. Le R. P. Vaillancourt, curé de Big River, qui dessert la paroisse en l'absence de M. le curé, officiait.

Les finissants de 1964 rendirent hommage à leur compagne défunte en formant une 'garde d'honneur.

Les porteurs étaient MM. Laurent et Raymond Duret et Paul Frenette, de Victoire, Albert Beaulac, de Debden, Laurent Demers, de la Colombie-Britannique, et Marcel Desgagnés, de Marcelin. M. Henri Lajeunesse portait la croix. Tous sont cousins de la victime.

La maison Prince Albert Funeral Home était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil, outre ses parents, sept frères, Herman, de la Gendarmerie Royale, Edouard, Alfred, Réo, Réal, Marc et Daniel, et trois soeurs, Reine, Claudette et Paulette.

Sincères condoléances à cette famille tant éprouvée.

Çà et là

C'est avec regret que les paroissiens constatent le départ de deux familles canadiennes-françaises, celles de M. Patrice Lajeunesse, qui demeurera à Mentario, et celle de M. Philippe Pouliot, à St-Louis.

Prompt rétablissement à M. et Mme Raoul Beaulac, tous deux à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

M. Théophile Leclerc est allé faire un voyage dans la province de Québec.

Mme Lucie-Anna Lajeunesse, accompagnée de M. et Mme Amédée Ruel, est allée à Flin Flon, Man.

De nombreux visiteurs étaient de passage dans la paroisse ces dernières semaines: MM. et Mmes Joseph Bouchard, Albert Francoeur et Paul Demers, MM. Raymond et Louis Duquette, de la Colombie-Britannique, M. et Mme Aurèle Lambert, de l'Alberta, MM. et Mmes Laurent Bujold, Emile Lajeunesse, de Cold Lake, Alta, M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, M. et Mme Hervé Leblanc, de Vonda, MM. et Mmes Gérard et Edgar Houde, de l'Alberta, M. et Mme Charles Bujold et leur famille, de la Colombie-Britannique.

Bellegarde

Çà et là

Le jeudi 25 juin, la chorale des Alouettes du collège de Gravelbourg, sous la direction du R. P. F. Binette, O.M.I., donna un très beau concert de chant. Le R. P. O. Desjardins, O.M.I., accompagnait au piano.

M. l'abbé L. Savoie remercia la troupe au nom des paroissiens pour la belle soirée de chants français et anglais.

Le 2 juillet, M. l'abbé Savoie, accompagné de 30 scouts, se rendait au Camp Gillis, pour 10 jours.

M. l'abbé A. Turgeon, curé de Wauchope, remplaça M. l'abbé Savoie pour les messes du dimanche 5 juillet.

Le pique-nique paroissial fut remis au dimanche 12 juillet.

La famille Rouleau, de Montréal, sous la direction de M. l'abbé Marc Laporte, donna une représentation très appréciée le dimanche 5 juillet, à la salle paroissiale.

Les paroissiens offrent leurs sincères condoléances à M. l'abbé E. Toupin, qui vient de perdre son père, M. Willie Toupin, de Storthoaks.

M. et Mme Albert Aimé, de Winnipeg, Man., et Mlles Irène et Elaine Overwater, de Charleswood, Man., ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Alphonse Aimé.

Mlles Germaine et Marie Stringer, de Ponteix, étaient de passage chez M. et Mme Alphonse George.

M. Albert Antoine et Mme R. Elton ont assisté aux funérailles de leur oncle, M. Camille Legros, de Ponteix.

MM. et Mmes Alphonse et André Aimé ont assisté aux funérailles de Mme Marie Gavroy, de Forget, le 30 juin.

M. et Mme Earle Peters, de Winnipeg, Man., ont passé quelques jours chez M. et Mme Henri Wilvers.

Bonnes vacances aux Frères du Sacré-Coeur et aux Filles de la Croix.

Bonne chance à ceux qui suivront des cours d'été, et joyeuses vacances à tous les élèves.

Prompt rétablissement à Mme Cyrille Paulhus, hospitalisée à Redvers, à la petite Lise Martine, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et à Roger Bauche, à l'hôpital général St-Boniface.

Laflèche

Funérailles

Le vendredi 3 juillet avaient lieu, en l'église paroissiale, les funérailles de M. Arthur Nobert, célibataire, décédé après une longue maladie, à l'âge de 77 ans.

M. l'abbé A. Moquin, curé, chantait le service funèbre et Mgr A. Vachon, P.D., occupait un prie-Dieu dans le sanctuaire. Les porteurs était MM. André Lizée, Jos. Périgny, Raoul Palmier, John Kuffner, neveux, Léo Rivard et Yoland Deshaie.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères, Adélard, de Laflèche, Bruno, de Portneuf, et Rosaire, de Ste-Anne-de-la-Pérade; deux soeurs, Mmes Philonise Lizée et Albert Périgny, de Laflèche.

M. Arthur Nobert est né à Ste-Anne-de-la-Pérade. En 1910 il vint s'établir sur une ferme (homestead) au sud de Laflèche, maintenant appelé Fir Mountain. En 1951, il se retira à Laflèche où il demeura avec son frère, Adélard, jusqu'à sa mort. M. Nobert était un fervent chrétien, un communiant quotidien. Toute sa vie il se dévoua pour la cause missionnaire.

Çà et là

M. et Mme A. Desmarais et leur fils, Claude, assistaient à la première messe d'un cousin, Roland Dubourt, P.B., ainsi qu'au banquet de famille.

M. Antoine Morin est revenu d'un séjour à Missoula, Montana, avec sa soeur religieuse. Il accompagnait M. Jules Minne à Radville, dernièrement.

M. et Mme John Kuffner et leur famille, de Broderic, assistèrent aux funérailles de leur oncle, M. A. Nobert.

Mme Thérèse Plourde, de Lac St-Jean, visite la famille Périgny.

Mme Albert Périgny fut transportée à l'hôpital des Srs Grises de Regina; elle était accompagnée de ses filles, Clara et Rachel, et de son fils, Clément.

Mlle Virginia Jan, de Toronto, Ont., visite sa mère, Mme Alex. Jan.

M. et Mme Ray. Poliquin et leurs enfants sont en vacances à Hardisty, Alta, chez les parents de Mme R. Poliquin.

Le 22 juin, dans la salle paroissiale, eut lieu une assemblée régionale de la Ligue des Femmes Catholiques. Les 70 membres présents représentaient Coderre, Gravelbourg, Courval, Mankota, Meyronne, Billimum et Laflèche. M. l'abbé G. Thuot présidait et M. l'abbé Armand Guénette était l'orateur invité. Un délicieux goûter fut servi par les dames de Coderre et de Gravelbourg.

Dimanche dernier eut lieu une réunion de famille chez M. Jules Minne.

Le sergent W. D. Kyles, de Camp Valcartier, Qué., et le sergent Marsh Poitras, de Fort Qu'Appelle, Sask., sont membres des équipes d'Epreuve et d'Evaluation qui viendront au Camp Gagetown pour la phase finale du Bataillon de Service expérimental dont un des principaux aspects du travail consiste à organiser l'évacuation prompte et efficace en cas d'accident. Le sergent du personnel J.-O.-G. Boivin, de St-Boniface, au centre, est en charge de la section d'ambulance du Bataillon. (Photo DND)

Gravelbourg

Mariage Tremblay-Nightingale

En la cathédrale de l'Assomption de Gravelbourg, à 3 h. p.m., Mlle Lydia Nightingale, fille de M. et Mme George Nightingale, de Gravelbourg, unissait sa destinée à celle de M. André Tremblay, fils de M. et Mme Wilbrod Tremblay, de Courval.

La mariée, au bras de son grand-père, M. James Hill, portait une longue robe en poult-de-soie blanche garnie de roses blanches. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges. La bouquetière était Mlle Ann Nightingale, soeur de la mariée. Les filles d'honneur étaient Mlles Marguerite Nightingale et Brenda Baslar. Elles étaient accompagnées ds MM. Ronald Landry et Robert Pépin.

La réception eut lieu à la salle de la Légion. M. et Mme André Tremblay sont partis en voyage de noces dans le nord de la province et résideront à Courval à leur retour.

Banquet d'adieux

Le dimanche 21 juin, à la salle paroissale, eut lieu le banquet d'adieux en l'honneur de M. le juge et Mme Allyre Sirois, qui partiront prochainement avec leur famille pour résider à Regina. M. Dumont Lepage était maître de cérémonies.

Les orateurs étaient M. le Dr R. LeBlanc, maire de Gravelbourg, aussi président de la commission scolaire; M. l'abbé D. Dugas, curé; M. T. Legault, Grand Chevalier du Conseil de Gravelbourg des Chevaliers de Colomb; M. John Lautermilch, maire de la municipalité; M. Gilbert Dupas, président du cercle paroissial de l'ACFC; M. Rolland Pinsonneault, président de l'AFCIS; M. J. Bourrée, président de la Caisse populaire de Gravelbourg; M. Léo Piché, président de la Chambre de Commerce; M. Dumont Lepage, qui représentait M. Pierre Lafrance, président du poste CFRG; Mme Léo Beaudry, au nom de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. R. A. Maclean, confrère de travail de M. Sirois, de Gravelbourg, présenta au nom de toutes les associations, à M. le juge et Mme Sirois, deux ensemble de valises de trois pièces chacun, ainsi qu'une magnifique peinture de la cathédrale de Gravelbourg peinte par M. Gérald Marchand, fils de M. et Mme Paul Marchand, de Gravelbourg.

Durant le banquet, MM. G. Allard et D.-P. Lepage exécutèrent des morceaux de musique, et M. le Dr R. Morin, accompagné de son épouse, rendit quelques chants.

M. le juge Allyre Sirois remercia tous ceux qui assistaient au banquet et tous ceux qui ont rendu leur séjour à Gravelbourg des plus agréables.

"Fête au village"

M. Gilles Vigneault, chansonnier bien connu de la province de Québec, et la troupe "Fête au village" étaient à Gravelbourg le samedi 4 juillet pour enregistrer un programme de cette série populaire qui passera sur les ondes de CFRG le samedi 22 août à 10 h. 30 a.m. Bienvenue à Gravelbourg.

Va-et-vient

Le samedi 4 juillet partaient une vingtaine de Scouts de Dollard et de Gravelbourg pour St-Paul, Alta, où il y a un ralliement de 350 scouts de la Fédération Catholique des Scouts de langue française. Les adultes qui accompagnent ces scouts sont M. H. Dubé et M. l'abbé F. Juneau, de St-Boniface, Man., MM. Marcel Moor, commissaire diocésain, André LaRochelle, chef de troupe, Jacques Cornet, assistant, et M. l'abbé Alfred Bouchard, aumônier.

Mlle Jeanne-d'Arc Bourgeois, de San Francisco, Californie, est en visite chez ses parents, M. et Mme Aimé Bourgeois.

M. Euclide Talbot, de Gravelbourg, est parti en vacances à Sherbrooke, Qué.

M. le Dr et Mme Raymond Piché sont partis en vacances en Colombie-Britannique et aux Etats-Unis.

Meyronne

Vacances

L'école séparée est de nouveau fermée pour les vacances. Tous sont bien reconnaissants envers les religieuses enseignantes, les Rév. Srs Marie-du-Rosaire et Marie-Joseph, pour leur dévouement envers les élèves. Un merci également à Mme G. Brisebois, institutrice.

M. Emile Brisebois, de Kitimat, ainsi que M. et Mme Léo Brisebois, de Winnipeg, Man., sont en visite chez leur mère, Mme Y. Brisebois.

M. Arsène Smith est de retour de l'hôpital de Gravelbourg., où il a dû être soigné pour des brûlures.

M. Edouard Le Gentil, de Langley Prairie, C.-B., est en visite chez les familles Lalonde et Dillen.

Shower

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Denise Lalonde à M. Edouard Le Gentil, un shower-surprise eut lieu en son honneur dans la salle paroissiale. Une cinquantaine de personnes entouraient l'héroïne de la fête qui reçut de nombreux et utiles cadeaux. L'heureuse fiancée remercia en termes très appropriés, invitant tous et chacun dans sa nouvelle demeure. Et la soirée se termina par un délicieux goûter.

M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, deux Srs Missionnaires Oblates, ainsi que M. et Mme Guy Girardin, de Ponteix, rendaient visite à M. et Mme Louis Girardin.

M. et Mme Gérard Monette étaient les hôtes de M. et Mme Marcel Nobert, de Gravelbourg.

Cours de catéchisme

Depuis plusieurs semaines, M. l'abbé R .Larivière, curé, invitait les parents à envoyer leurs enfants au Camp Lemieux de Lac Pelletier, où ceux-ci pourraient tout en vivant des heures joyeuses et reposantes, suivre les cours de catéchisme donnés par deux séminaristes. Quelques Dames de l'Autel, dont la présidente est Mme Léonard Bouffard, s'occupaient des arrangements nécessaires.

Les jeunes qui font partie de cette colonie de vacances sont Ronald et Norman Fournier, Paul et Gérard Brisebois, Irène Smith, Jean Vervalcke, Johnny, Patsy et Agnès Corcoran, Paul, Adrien et Jean Lalonde, Joan et Corine Chase, Bernard Barsalou, Alain, Gilles et Guy Monette, François et Louis Bouvier.

Mme Irène Chase accepta généreusement d'être surveillante pour la semaine. M. Léonard Bouffard, qui s'est aussi bien dévoué pour la cause, accompagnait son épouse au Camp Lemieux, dimanche dernier.

M. et Mme François Brière assistaient, à Ponteix, à la première messe de leur neveu, le R. P. Roland Dubourt, P.B. Ils prirent part ensuite au banquet qui eut lieu en la salle paroissiale de Ponteix.



Plusieurs groupes ethniques participeront au ralliement annuel des Néo-Canadiens au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, le 19 juillet prochain. Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier, de Trois-Rivières, célébrera leur messe principale à 11 h. dans la nouvelle basilique et adressera la parole en plusieurs langues. Dans la vaste crypte, à 11 h. 30, une messe de rite oriental sera célébrée totalement en français à l'intention des Libanais, Melchites, Maronites, Arméniens, Chaldéens, Syriaques, Coptes et autres pèlerins. La cérémonie de l'après-midi donnera lieu à un magnifique déploiement avec madones, drapeaux et costumes nationaux; ensuite, les participants pourront exprimer leur joie à la Vierge dans des danses folkloriques.

Prince-Albert

Décès

Les funérailles de M. Lucien-W. Ayotte, décédé à la suite d'un accident, le 13 juin, à Prince Rupert, C.-B., eurent lieu en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, le samedi 20 juin, au milieu d'une foule nombreuse de parents et amis.

M. Ayotte naquit à Coderre, le 24 août 1929. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Muriel; deux filles, Marina et Tana; ses parents, M. et Mme Georges Ayotte, de Prince-Albert; quatre frères, Georges, de Victoria, C.-B., Ronald, de Waskesiu, Lawrence et Garry, de Prince-Albert, et une soeur, Lucille (Mme E. Martin), de Calgary, Alta.

Jadis de Prince-Albert, M. Ayotte résidait depuis 1952 à Prince Rupert.

Mgr J.-A. Boucher, curé, fit la levée du corps et la messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé A. Blondeau.

M. Maurice Casgrain touchait l'orgue. Le chant grégorien, sous l'habile direction de M. l'abbé Roger St-Pierre, fut très bien exécuté par les chantres, M. l'abbé Ghislain Gaudet, MM. Henri Paulhus, Roger et Maurice Dansereau et A.-L. Pagé.

Les porteurs étaient MM. Marcel Dansereau, Percy Hiltz, Walter Atkinson, Cyril McLeod, Charlie Chester et A. Leaderhouse. L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière Mémorial de Prince-Albert.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

M. H. R. Steel, de Prince-Albert, fut réélu commandeur de la zone 5, district 5, de la Légion Royale Canadienne, au cours du ralliement tenu à St-Louis, le mois dernier. M. J. J. Mantyka fut élu commandeur de la zone 7. Plus de 60 légionnaires étaient présents.

M. Dennis Dobson, qui vient de compléter sa 3e année de médecine à l'Université de la Saskatchewan, s'est vu octroyer une bourse de $200 de la Saskatchewan Surgical Society. Dennis, qui entrera dans sa 4e année de médecine en septembre, est le fils de M. et Mme Frank Dobson, de cette ville. Il fit toutes ses études primaires et secondaires à Prince-Albert avant d'aller à l'Université.

Mlle Joan Hickey, fille de M. et Mme Frank Hickey, bien connus à Prince-Albert, vient d'obtenir son baccalauréat en psychologie, après trois années d'études à l'Université de l'Alberta, à Edmonton. Félicitations à ces deux brillants étudiants.

C'est avec regret que le Conseil municipal de Nipawin a accepté la résignation de M. Raymond Pagé, secrétaire municipal depuis 1960. M. Pagé sera désormais secrétaire municipal à Wadena. Dimanche dernier il rendait visite à ses parents, M. et Mme A.-L. Pagé, de Prince-Albert.

Mlle Paula Frenette, fille de M. et Mme Roméo Frenette, de Prince-Albert, est revenue le 4 juillet après un séjour d'un mois en Suisse, où elle a fait un camp au chalet des Guides à Actelboden dans les Alpes. Son voyage était payé par la "Girl Guides Association".

New Westminster, C.-B.

Décès

Est décédée à l'hôpital, le 19 juin, à l'âge de 80 ans, Mme Joséphine-Alphonsine Beaupré, née Poirier, de Burnaby. Elle laisse dans le deuil deux fils, Wilfred, de New Westminster, et Paul, de Burnaby; huit filles, Yvonne (Mme G. Lacasse), de Burnaby, Rose (Mme H. Poirier), de Port Coquitlam, Lucienne (Mme P. Babanas), de Ramona, Californie, Cécile (Mme A. C. Bell), de Kelowna, Aline (Mme R. S. Briggs), de Chico, Californie, Odila (Mme V. Gobeil), de Oliver, Solange (Mme J. Sienko), de Minneapolis, et Imelda (Mme G. Bolton), de Prince George; 27 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Paix, New Westminster, le 23 juin. M. l'abbé N. Therrien, curé, officiait. L'inhumation eut lieu dans le cimetière St-Pierre.

Retour catholique au sein du Conseil des chrétiens et juifs

LONDRES (CCC) — Le Comité exécutif du Conseil britannique des chrétiens et des juifs, a invité Mgr John O. Heenan, archevêque de Westminster, à prendre la présidence du Conseil.

Cette décision a été prise à l'unanimité par le Conseil à la suite d'une allocution faite par l'archevêque de Westminster devant le Conseil des chrétiens et des juifs, le 5 mars dernier, et au cours de laquelle il exprima son désir de collaborer.

Mgr Heenan a accepté cette invitation. Il partagera cette présidence avec quatre autres personnalités ecclésiastiques d'Angleterre qui assurent la coprésidence au sein de ce Conseil: le Dr Ramsey, archevêque de Canterbury, pour l'Eglise anglicane; le modérateur de l'Assemblée de l'Eglise d'Ecosse; le modérateur du Conseil Fédéral des Eglises Libres et le Grand Rabbin d'Angleterre.

Mgr Heenan renoue donc avec le passé. En effet, le retrait de la représentation catholique au sein de ce Conseil date d'il y a dix ans (1954) lorsque le Saint-Office, mal informé au sujet des activités de ce Conseil que l'on disait favorable à l'indifférentisme religieux, ordonna de cesser toute collaboration avec cet organisme.

En son temps, cette prescription donna lieu à une vive controverse chez les catholiques anglais. Cependant, une première tentative en vue de renouer les relations avec le Conseil britannique des chrétiens et des juifs fut entreprise en 1961, mais elle échoua. Profitant du climat favorable créé à Rome par le Concile on amorça encore ce projet qui, cette fois, a réussi.

Chronique sportive

Les Yankees et les Dodgers sont-ils déjà éliminés des séries mondiales?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

S'il faut croire la tradition qui veut que les clubs occupant la première place dans le classement des majeures au 1er juillet se rencontrent dans les séries mondiales, les Dodgers et les Yankees ne reviendront pas à notre petit écran de télévision au début d'octobre. Mais on sait que la tradition ne tient pas toujours et que des changements restent possibles, bien que dans le cas des Dodgers le seul changement prévisible soit le renvoi de Wally Alston. Nous avons l'impression que cette nouvelle devrait être annoncée peu de temps après la joute des Etoiles, à moins bien entendu que les Dodgers ne se remettent à gagner, ce qui ne semble pas trop certain. Mais nous reviendrons sur cette question, si jamais on signifie son congé à Alston; pour le moment parlons du classement des majeures. Comme nous l'avions prédit, sans beaucoup de mérite du reste, la lutte dans la Nationale demeure très corsée.

En effet on constate que n'importe laquelle de sept équipes peut remporter le championnat de ce circuit. Les Giants occupent la première position et il sera difficile de les déloger s'ils continuent à jouer le baseball agressif qu'ils pratiquent depuis une dizaine de jours . . . et si la chance ne leur tourne pas le dos. Chose surprenante, la moyenne des Giants tant à l'offensive qu'à la défensive, est parmi les pires de la Ligue. S'il fallait soudainement que ces deux éléments se fusionnent, que lanceurs et frappeurs connaissent des bonnes journées en même temps, on ne parviendrait pas à arrêter la poussée des Giants. A l'heure actuelle les Giants jouent de façon erratique, soit au marbre, soit au monticule, soit sur les buts, mais jamais en même temps. Si tout se mettait à aller mal ce serait le désastre, comme ce serait un triomphe remarquable si tout se mettait à bien aller au même moment. Et la chose ne nous paraît pas impossible, bien au contraire.

Des aspirants

Tandis que les Giants jouent aux champions en tête du classement leurs adversaires soufflent dangereusement dans leur cou. Les Phillies possèdent un jeu d'ensemble remarquable et pour peu qu'ils se maintiennent dans cet état d'esprit, c'est-à-dire qu'on frappe et qu'on lance très bien en même temps, il faudra compter sur eux jusqu'à la fin de la saison. Les Reds avec Jay, O'Toole et Purkey peuvent retrouver leur bonne habitude de gagner les joutes importantes, tandis que les Cardinaux sont certainement capables d'efforts plus soutenus. Et en parlant des Cardinaux, soulignons que les Goldeyes ne semblent pas devoir gagner un autre championnat cette saison. Un petit SOS vers St-Louis serait peut-être de mise. Et puisqu'il nous faut essayer de tout prévoir, pourquoi ne pas inclure sur notre liste le nom des Cubs de Chicago? Jackson, Broglio, Ellsworth et Buhl ne présentent-ils pas un personnel de lanceurs digne des meilleurs clubs de la Nationale? Meilleur même que celui des Dodgers qui ne semblent n'avoir que Drysdale et Koufax pour les sauver complètement du désastre. Tout est possible dans la Nationale car, au cours des cinq dernières saisons on a salué cinq champions différents. Voilà, beaucoup plus que les Mets, la raison du succès de cette Ligue.

Dans l'Américaine l'histoire est passablement différente. Au cours des 15 dernières saisons, les Yankees ont remporté le championnat à 13 reprises. Ce chiffre sera peut-être un chiffre malchanceux pour les joueurs de Berra, mais il ne faut pas sauter trop rapidement aux conclusions. Les statistiques sont malheureusement là pour nous démontrer qu'il ne faut pas crier victoire trop rapidement. Les White Sox et les Orioles ont une meilleure moyenne que les Yankees au monticule, tandis que les Red Sox précèdent les Yanks pour ce qui est de la moyenne au bâton. Mais dans la colonne des lanceurs, les Red Sox se retrouvent en neuvième place contre la troisième pour les Yanks. Dans la colonne des frappeurs, Chicago est en sixième place et Baltimore en quatrième, alors que les Yankees sont en deuxième. Les statistiques ne disent pas tout au baseball, mais il faut en tenir compte, surtout avec les Yankees.

Les Dodgers

C'est un euphémisme que de dire que les choses ne tournent pas rond pour les Dodgers. Ils ont la meilleure moyenne pour les lanceurs, mais ils occupent le huitième rang chez les frappeurs. Drysdale, Koufax, Perranowski et Miller mènent le bal au monticule; Drysdale et Koufax ont exécuté le plus de retraits au bâton et avec un peu d'encouragement de la part des frappeurs les choses iraient sans doute comme elles le devraient. Mais quand on consulte la liste des frappeurs réguliers aucun joueur des Dodgers n'a une moyenne de .300; John Roseboro est le meilleur, mais il frappait, lors de la publication des dernières statistiques officielles, pour moins de .290; Maurey Wills a .285 et il faut ensuite descendre à .260 pour retrouver un régulier de cette équipe parmi la liste des frappeurs. Frank Howard a même une moyenne anémique de .211, soit moins que son poids régulier!

Nous avons bien l'impression qu'à moins d'un redressement spectaculaire d'ici quelques jours, les Dodgers feront des changements assez spectaculaires, tant au niveau de la direction qu'au niveau des joueurs. Nous ne serions pas surpris de voir Alston tenter d'échanger un bon lanceur pour quelques frappeurs et nous croyons même que la direction des Dodgers, qui a souvent manifesté sa confiance en Alston, lui intimera l'ordre d'effectuer des changements ou de céder son poste à un autre. Ce sera, bien entendu, une situation injuste mais les propriétaires d'un club de baseball s'arrêtent rarement à de telles considérations. Ces gens-là ne font pas de sport mais des affaires et les affaires sont meilleures avec un club gagnant qu'avec une équipe championne qui occupe la sixième place. On n'aura qu'à regarder les Yankees pour se faire une petite idée de ce qui se passe dans la tête de ces gens-là. Casey Stengle a fait plus pour les Yanks que des tas de directeurs, on l'a pourtant remercié de ses services. Ralph Houk a perdu contre les Dodgers et il a été promu. La même chose arrivera peut-être à Yogi Berra s'il ne gagne pas cette année. La situation de Alston nous paraît en danger. Espérons qu'il s'en sortira.

75e anniversaire de M. Dureault, de Wolseley, célébré par une réunion de famille, le 6 juillet

WOLSELEY — Le dimanche 6 juillet, il y eut réunion de famille à la demeure de M. et Mme Emile Dureault à l'occasion du 75e anniversaire de naissance de M. Dureault.

Tous leurs enfants étaient présents pour l'heureuse fête, c'est-à-dire M. et Mme Paul Bonneville (Blanche), de Regina, M. et Mme T. Frier (Denise), de Broadview, Mme G. Rashbrooke (Imelda) et sa famille, de Prince-Albert, M. et Mme L. Nicholson (Maxine) et leur famille, d'Assiniboia, M. et Mme H. Saraich (Lorraine) et leur fillette, de Wolseley, M. et Mme Louis Dureault et leur famille, de Wolseley, M. Georges Dureault, de Saskatoon, et Mlle Carmelle Dureault, de Regina.

Outre la famille, un grand nombre de parents et amis vinrent saluer le héros de la fête et lui offrir leurs meilleurs voeux.

Incendie

Le 27 juin, une violente tempête électrique se déclencha dans les environs de Wolseley et mit le feu au clocher de l'église Ste-Alma. Grâce au dévouement des pompiers volontaires du village et à l'aide de tous et chacun, l'église fut sauvée des flammes qui semblaient vouloir tout engloutir. L'église est fermée jusqu'à ce que le tout soit réparé. Les messes ont lieu dans la salle paroissiale à 8 h. et 11 h. a.m. C'est la deuxième fois depuis quatre ans que le clocher se fait endommager au cours de telles tempêtes.

Outre cet incendie, il y eut beaucoup d'autres dommages aux bâtiments, arbres, etc., au village et à la campagne.

Cà et là

Mlle Carmelle Dureault, garde-malade à Regina, alla à un congrès de gardes-malades à New York, la semaine dernière.

En route pour Ponteix à l'occasion du jubilé d'or de M. et Mme Lucien St-Cyr, les Rév. Srs St-Cyprien et St-Maurice, de Milwaukee, Wisconsin, M. et Mme Omer Rainville et leur fille, Odile, de St-Boniface, M. l'abbé Maurice St-Cyr et M. J. Ausilleaux, de Montréal, Qué., visitèrent M. et Mme Emile Tourigny.

M. et Mme Léo Perra et leur famille sont partis pour Banff, Calgary, etc., en Alberta, pour des vacances.

Mme Bill Blender et sa famille sont allés rejoindre leur mari et père, à Wainwright, Alta.

M. et Mme Léon Coueslan passèrent une dizaine de jours à Kelowna, C.-B., Seattle, Wash., et Calgary, Alta, où ils visitèrent des parents.

MM. et Mmes Francis Coueslan et Emile Tourigny allèrent au Pion-Era, à Saskatoon, et visitèrent le barrage de la rivière Saskatchewan à Outlook, à leur retour.

M. et Mme Albert Marcotte et leurs fillettes, de White Rock, C.-B., et M. et Mme Rosaire Chabot, de Ferland, visitaient la famille Emile Tourigny.

Plusieurs parents et amis assistèrent au mariage de M. et Mme Steve Petrychn à Montmartre, le 27 juin.

Mme Pierre L.B. eut la malchance de tomber et de se fracturer le pied.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Départ

Nous apprenons le départ imminent de notre curé actuel, le R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., qui doit aller exercer son ministère à Vancouver, C.-B., après deux années comme curé de notre paroisse.

Le R. P. Gattafoni fut nommé curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, seulement neuf mois après son ordination au sacerdoce. Il a guidé les destinés de la paroisse à travers deux années très pénibles et difficiles de construction du nouveau centre paroissial et sa foi en notre cause spirituelle et nationale n'a jamais fléchi malgré les nombreuses difficultés.

Nous lui sommes très reconnaissants pour tout ce qu'il a fait. L'estime, le respect et l'amour de tous les paroissiens l'accompagneront dans son nouveau champ d'action.

Le R. P. Hercules Paradis, O.F.M., originaire de la province de Québec et missionnaire au Pérou, en Amérique Latine, depuis environ une quinzaine d'années remplacera le R. P. Gattafoni vers la mi-juillet, comme nouveau curé de la paroisse.

VENDREDI.

Redvers

Décès

Mme Alida Denys est décédée le 5 juin à l'hôpital de Redvers. Née Alida Mestdach, le 14 octobre 1889, à Heule, Belgique, elle épousa M. Prudent Denys, en 1924. M. Denys mourut en 1952. Mme Denys, venue au Canada avec son fils, Willy, en 1962, passa un an à Alida. En octobre 1963, elle vint demeurer à Redvers. Elle était membre de la Ligue des Femmes Catholiques.

La défunte laisse dans le deuil son fils, Willy, et deux filles, Mariette (Mme Jos. Commeyne), de Redvers, et Georgette (Mme Lucien Mailhot), d'Alida.

Le service funèbre eut lieu à Cantal le 8 juin. M. l'abbé P. Finnin officiait.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée régulière de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mardi 23 juin à la salle paroissiale, à 8 h. 30 p.m. Dix-sept dames et M. l'abbé E. Toupin étaient présents. Mme Dubois présidait. Mme Roland Martel remplaça la secrétaire absente. La prière d'ouverture fut récitée à l'unisson, et la trésorière fit ensuite lecture des minutes et du rapport.

M. l'abbé Toupin parla au sujet de la liturgie et la messe.

Les présidentes des comités lurent leurs rapports. Mme N. Parent donna un message, "Two Golden Days". Mme Dubois annonça que la Rév. Sr Marie-Joseph est nommée en Colombie-Britannique, où elle poursuivra son travail auprès des enfants arriérés. Les deux autres religieuses passeront six semaines en France. Les dames ont fait un don de $10 à chaque religieuse.

Les visiteuses à l'hôpital le mois prochain seront Mmes N. Maclean et R. Boutin. La prochaine assemblée aura lieu le 10 septembre.

Téléphone

Le 16 juin, le nouveau service de téléphone automatique entrait en vigueur à Redvers. Les employées furent transférées à un autre poste: Mlles Clémence et Jocelyne Buissé, à Weyburn, et Mlle Margaret Zielonkia, à Estevan.

Mariages

Félicitations à M. et Mme Jim McIntosh (Jeannette Martel) mariés le 24 juin, et à M. et Mme Jim Macdonald (Annette Laval), mariés le 4 juillet.

Va-et-vient

M. et Mme René Freçon ont passé deux semaines à l'exposition mondiale à New York.

Mme A. Bégin est partie pour un mois de vacances chez sa fille, à Regina, et autres parents et amies, à Val Marie.

M. et Mme Roland Wilvers, de l'A.R.C., de Beaver Lodge, Alta, ont passé dix jours chez M. et Mme Jean Wilvers. M. et Mme Denis Lalonde (Lorraine Wilvers) et leur famille, de St-Victor, ont passé la fin de semaine avec la famille.

M. et Mme Paul Sylvestre et leur bébé ont passé dix jours à Redvers avant de prendre résidence à Yorkton, où M. Sylvestre est employé par la compagnie d'huile Pan-American. Mlle Dorothy Naviaux les accompagnait à Yorkton, le 1er juillet.

M. et Mme Wayne Talbot et leurs trois filles, de North Battleford, ont passé leurs vacances dans la paroisse. Ils ont assisté aux noces d'or de M. et Mme Matt Belisle, les parents de Mme Talbot, le 29 juin.

Mme C. Belmore est revenue d'un voyage de dix jours à Chicago et Beaverville, Illinois.

M. et Mme Roland Martel sont allés à Dauphin, Man., dimanche dernier, rencontrer leur fille, Mme Bob Clint, et ses enfants, de Thompson, Man., qui passeront un mois à Redvers.



Le 6 juin dernier, en la cathédrale St-Paul de Saskatoon, Son Exc. Mgr Francis J. Klein conférait l'ordination sacerdotale à cinq nouveaux prêtres de son diocèse. Ci-haut, de gauche à droite: MM. les abbés John E. Scissons, Denis Préfontaine, le Révérendissime Père Jérôme Weber, O.S.B., quatrième Abbé de Muenster, Mgr Klein, MM. les abbés Robert Paper, James A. Schneiser et le R. P. Michael M. Pomedli, de l'Abbaye de Muenster.

Saskatoon

Pique-nique

Le comité de loisirs de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens organisait le dimanche 21 juin, une petite fête champêtre, comportant parties récréative et éducative, pour les parents des jeunes qui suivent les cours de français. Les parents furent heureux d'échanger, dans un climat amical, sur les activités du comité de loisirs pendant l'année, les réalisations accomplies et les projets d'avenir.

Le dimanche 28 juin, le même comité organisait un piquenique pour les enfants et les parents. Jeunes et moins jeunes s'amusèrent à coeur joie.

Visiteurs

Les Canadiens français de la paroisse des Sts-Martyrs sont heureux de souhaiter une cordiale bienvenue à la famille de M. et Mme Roger Dupuis, de Québec, qui sont en visite chez leurs parents et amis de Saskatoon et des environs, pour quelques jours, et également à Mme Robert Papen, accompagnée de sa fille, Gisèle, de Los Angeles, Californie, en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Gauthier, et chez sa belle-mère, Mme Charles Papen, de Saskatoon.

Çà et là

Mme Ernest Bourgault et ses cinq enfants sont partis cette semaine pour un séjour d'un mois à St-Boniface, Man. Les voyageurs visiteront leurs parents qu'ils n'ont pas vus depuis nombre d'années. Bon voyage à Mme Bourgault et à ses jeunes.

MM. les abbés Joseph Strohoffer et Denis Phaneuf, séminaristes d'Ottawa, Ont., jouissent d'un repos bien mérité auprès des leurs, pendant les vacances d'été.

M. et Mme André Tremblay, de Courval, en voyage de noces, visitèrent M. et Mme Laurent Brisebois, à Saskatoon.

Malades

Voeux de prompt rétablissement aux malades hospitalisés présentement, M. Elie Péloquin, Mmes Florida Couture et Rose Turcotte.

Délégués

MM. Arthur Doucette, président, Raymond Marcotte, vice-président, Théodore Préfontaine, secrétaire-gérant, Arthur Nogue et Clotaire Denis, fils, directeurs, tous membres du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, seront délégués au 18e congrès du Conseil Canadien de la Coopération, qui se tiendra à St-Boniface, Man., du 6 au 10 juillet. Mme Préfontaine accompagnera son mari et visitera ses parents et amis du Manitoba.

Caisse populaire

Le mardi 23 juin, à l'occasion de la réunion mensuelle de la Caisse populaire française, les membres du bureau de direction ont été honorés d'une façon toute spéciale, par la présence de deux visiteurs distingués: M. Aimé Barnabé, de St-Jean-Baptiste, Man., vice-président des Producteurs de volailles, et M. George Davidovic, ancien professeur de l'Histoire de la Coopération à l'Université de Belgrade, Yougoslavie, qui travailla au sein de l'Alliance Coopérative Mondiale et qui, depuis quelques années est attaché à la Co-operative Union of Canada, à titre de directeur des recherches. M. Davidovic, dans un français impeccable, a manifesté sa joie de se trouver parmi les coopérateurs de langue française et se dit enchanté de l'essor que connaît la Caisse populaire, au grand bénéfice des paroissiens.



Six religieuses de Notre-Dame de la Croix, de Forget, Sask., où se trouvent la maison provinciale et le noviciat "canadiens" de cette congrégation de France qui possède des maisons dans cinq diocèses du Canada, ont voyagé récemment par la voie des airs, grâce à Air-Canada, en route vers Murinais, près de Grenoble, dans l'Isère, en France. Après un séjour d'étude à la maison-mère à Murinais, elles reviendront à Forget au début de septembre prochain. M. Vladimir Slivitzky, représentant commercial (de langue française) d'Air-Canada à Winnipeg, a fait prendre une photo des six religieuses lors de leur passage à l'aéroport international de Winnipeg: de gauche à droite, l'on voit Soeurs Marie-Emma (Imelda Brûlé), Marie-Gabriel (Florence Brûlé), Marie-Thérèse (Sara Bouvier), Marie-Laurent (Dorothy Beckie), Marie-de-la-Croix (Helen Schell) et Marie-Bernard (Mathilda Chouinard). Chaque religieuse porte un sac de voyage que lui avait remis l'Agence D'Eschambault, avenue Provencher, St-Boniface. (Photo Air-Canada)

Ferland

Camp-école

Mmes René Couture, Lucien Beaudoin, Médelger et Alfred Chabot, et Mlle Camille Chabot sont allées au camp-école pour cheftaines guides de l'Ouest, à la Plage Albert, Man., où elle passeront une semaine en compagnie d'une cinquantaine de chefs des régions de l'Ouest. Ce camp est dirigé par Mlle Huguette Sauvageau, commissaire itinérante, qui a visité le diocèse l'an dernier. M. René Couture et M. et Mme Joseph Couture conduisirent les dames à Winnipeg, Man.

Çà et là

M. et Mme Albert Marcotte et leurs filles, Priscille et Caroline, de White Rock, C.-B., visitèrent leurs parents, M. et Mme Louis Fournier, ainsi que leurs frères et soeurs, une couple de jours. Ensuite ils partirent pour Toronto, Ont., Montréal, Qué., et New York, où ils iront à l'exposition mondiale. Ils s'arrêteront au retour pour visiter leurs parents.

M. et Mme Rosaire Chabot, leurs fils, René, Emile et Daniel, sont partis pour quelques jours à Edmonton, Lac Labiche et Bonnyville, où ils visiteront des parents et amis. Sur le chemin du retour ils visiteront d'autres parents, à Calgary, Alta.

M. et Mme Charles Fournier et leurs enfants, Maurice, Denis et Solange, passent une quinzaine à leur chalet, à Lac Pelletier.

Mlles Lorraine et Nicole Couture passent quelques jours chez leurs grands-parents, M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch.

M. et Mme Joseph Chabot, ainsi que Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, sont allés visiter leur fille et soeur, Mme Raymond Girardin, et sa famille, au Manitoba, ainsi que des parents à St-Claude. Ils se rendront aussi dans la province de Québec.

M. et Mme Phil. Gauvin et leurs enfants, de Regina, visitèrent M. et Mme Edmond Chabot, dimanche dernier.

M. et Mme Armand Laberge et leurs fils, de Moose Jaw, visitèrent leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge, dimanche dernier.

M. et Mme Laurier Chabot et leurs enfants sont allés aux funérailles de leur neveu et cousin, Michel De Montigny, 11 ans, de Val Marie.

Mme Homer Barsalou est allée à Calgary, Alta, pour une semaine.

M. Bernard Morin, de Gravelbourg, travaille au magasin de son oncle, M. Jos. Morin, pendant les vacances.

Chevaliers de Colomb

Plusieurs membres ont été intiés aux troisième et quatrième degrés à Gravelbourg dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb, le dimanche 28 juin. Plusieurs paroissiens assistaient au banquet, le soir.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la dernière chronique au sujet des élections des Chevaliers de Colomb, M. Charles Fournier est président du sous-conseil des Chevaliers de Colomb, et M. Robert Chabot, vice-président (non pas grand chevalier et député grand chevalier).

Val Marie

Décès

Le vendredi 26 juin, à l'hôpital de la Providence de Moose Jaw, le jeune Michel Demontigny rendit son âme à Dieu. Il était âgé de 11 ans et 11 mois. Il laisse dans le deuil ses parents, quatre frères, Paul, Richard, Daniel et Félix.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

(Voir plus de détails en page des jeunes la semaine prochaine.)

Remerciements

La famille Demontigny tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par prières, offrandes de messes ou tributs floraux, à l'occasion du décès de Michel. Remerciements aussi à ceux qui ont apporté et qui ont servi le goûter.

Va-et-vient

MM. et Mmes Paul Morin, R. Morin et L. Bouffard étaient en visite chez MM. et Mmes M. Lemire et H. Dumonceaux.

M. Jérôme Lacroix est venu chercher sa famille. Ils vont résider à Calgary, Alta. Bonne chance!

Mlle Pauline Pinel, de Moose Jaw, était en visite chez ses parents, M. et Mme P. Pinel. Pauline est employée à la Banque de Commerce à Moose Jaw.

M. Raymond Pinel, d'Ocean Falls, C.-B., est en visite chez ses parents, M. et Mme O. Pinel.

Mme A. Vadeboncoeur et son fils, Martial, étaient de passage à Val Marie, dimanche dernier.

Montmartre

Çà et là

M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, est partie en vacances dans la province de Québec visiter ses nombreux parents et amis. C'est le R. P. F. W. Nugent qui le remplace durant son absence.

Encore cette année, la maison de retraite de St-Michel, à Lumsden, Sask., organise des retraites prêchées en français. Ces retraites auront lieu du 17 au 19 juillet, pour les couples mariés; du 21 au 23 juillet pour les dames; du 24 au 26 juillet, pour les hommes. Les intéressés sont priés de s'inscrire le plus tôt possible en écrivant directement à la maison de retraite de St-Michel, C. P. 220, Lumsden, Sask.

Trois jeunes garçons sont allés en vacances pour deux semaines au camp Villa Maria de Lebret, dirigé par les Pères et Frères Oblats.

Mlle Cécile Caron, institutrice, suit actuellement un cours d'été à l'Université de Regina.

M. Wilfrid Giroux, professeur au Manitoba, est présentement en vacances chez ses parents.

M. et Mme Edmond Comeau sont en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Ulric Giroux.

Mme Marie-Anne LeBlanc, de St-Eustache, Man., visite ses soeurs, Mmes Hélène Lachambre et Coolican et Mlle Yvonne Ecarnot.

Mme Alphée Roy (Marthe), de Toronto, Ont., et M. et Mme David White (Agathe), de Vancouver, C.-B., visitèrent, dernièrement, Mme Aline Ecarnot, mère de ces dernières.

Bonnes vacances aux instituteurs et institutrices. Joyeuses vacances à tous les élèves.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 12 juillet, Charles-E. Millette, Storthoaks; le 13 juillet, Pierre Marchadour, Butte St-Pierre; le 14 juillet, Gilles Allard, Gravelbourg; le 16 juillet, Roland Beaulac, Debden; le 17 juillet, Gilbert Lavallée, Regina.

Nouveau diocèse ukrainien dans le Québec

TORONTO — Mgr Isidore Borecky, évêque catholique ukrainien de Toronto, a annoncé que le pape Paul VI dans une décision en date du 30 juin a séparé les Ukrainiens catholiques de la province de Québec de la juridiction du diocèse de Toronto et a créé un nouveau diocèse catholique ukrainien pour le Québec avec siège à Montréal.

Le nouveau titulaire est M. l'abbé Taras Harasymchuk, curé de la paroisse ukrainienne de Port Arthur en Ontario et ancien vicaire d'une paroisse ukrainienne à Montréal.

Accident de la route, le 1er juillet, plonge Victoire dans le deuil

VICTOIRE — Le mercredi 1er juillet, un accident terrible frappait la paroisse lorsque cinq jeunes filles, Claire Tremblay, 19 ans, Denise Tremblay, 17 ans, Angèle Beaulac, 17 ans, Clémence Pelletier, 16 ans, et Rose Ladouceur, 16 ans, se rendant au pique-nique de Shellbrook, furent frappées par le train. Claire, Denise et Angèle ont été tuées instantanément, tandis que Clémence et Rose sont encore à l'hôpital dans un état sérieux. Les funérailles des victimes eurent lieu le samedi 4 juillet, à Debden, paroisse d'Angèle, puis à Victoire, paroisse de Claire et Denise.

L'église de Victoire était trop petite pour contenir l'immense foule de parents et amis et on dut installer des bancs autour de la croix devant l'église.

M. l'abbé W. Desfossés officiait, assisté de M. l'abbé H. Renaud et du R. P. F.-M. Vaillancourt, comme diacre et sous-diacre.

Etaient présents au choeur: MM. les abbés M. Leblanc, A. Blondeau, C. Tremblay, A. Meehan, A. Paradis, J. Loranger et G. Gaudet. M. l'abbé G. Pouliot était au choeur de chant, tandis que M. l'abbé G. Lachance accompagnait la famille.

Les porteurs étaient Laurent, Raymond et Gérard Duret, Augustin, Luc et Robert Bonneau, Yvan, Albert et Lucien Beaulac, Louis Boutin, Nil Pelletier et Gilles Francoeur. Benoit et Jacques Duret portaient la croix. Marcel et André Duret firent la quête. Un groupe de jeunes filles, en blanc, bannière des "Cadettes de la Vierge" en tête, auxquelles s'étaient jointes quelques compagnes de classe de l'Institut Notre-Dame de la Providence, faisaient la garde d'honneur.

Dans l'assistance on remarquait les Rév. Mères Ste-Roseline, supérieure provinciale des Filles de la Providence et tante des défuntes, Ste-Rita, supérieure à St-Louis, Marie-Claire, supérieure aux Sts-Martyrs-Canadiens, Marie-du-Crucfix, de Montréal, Qué., et Maria, de Vonda, toutes deux anciennes institutrices des deux disparues, ainsi que plusieurs autres Filles de la Providence, un groupe de religieuses de la Sainte Famille du collège Notre-Dame de Prince-Albert, des religieuses Notre-Dame de la Croix du Mont St-Joseph, des Oblates de Prince-Albert, MM. Normand et Godin, séminaristes, propagandistes du journal **La Liberté et le Patriote**, M. R. Marcotte, gérant de CFNS, et son épouse, et M. et Mme Hervé Leblanc, de l'Assurance Sauvegarde, beaucoup de parents et amis venus de loin et de près, expressément pour l'occasion.

Le choeur de chant, habilement dirigé par M. R. Paulhus, fit entendre une très belle messe de Requiem. La Rév. Mère M.-Adélaïde touchait l'orgue.

Le salon funéraire MacKenzie était en charge des funérailles.

Claire Tremblay a terminé son cours secondaire à Victoire puis suivit un cours commercial à l'Institut Notre-Dame de la Providence à Prince-Albert. Elle était secrétaire au collège Notre-Dame depuis janvier. Denise Tremblay venait de terminer sa 12e année à l'Institut, avec mention honorable. Elle s'est fait remarquer par son talent à l'étude et elle a remporté plusieurs prix de français. Toutes deux étaient très aimées, ardentes aux jeux, dévouées de l'Action Catholique. Elles sont bien regrettées de tous.

Claire et Denise laissent dans le deuil leur père, M. Arthur Tremblay; cinq frères, Gilles, Léon, Guy, Luc et Paulin; cinq soeurs, Bibiane (Mme Denis Blais), Céline (la Rév. Sr Marie-Léonie, F.d.l.P.), présentement en Espagne, Cécile, Mariette et Estelle. Leur mère les précéda dans la tombe le 11 janvier dernier.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

La famille Tremblay désire remercier chaleureusement tous ceux qui l'ont aidée à l'occasion de cette dure épreuve.

Titanic

Mariage Baribeau-Arcand

Le mariage de Mlle Elaine Arcand, fille de M. et Mme Berchmans Arcand, de Titanic, à M. Lionel Baribeau, fils de M. et Mme Alexandre Baribeau, de Duck Lake, fut béni en l'église St-Sacrement de Duck Lake par M. l'abbé Gilles Doucette, de Carrot River, oncle du marié, le lundi 29 juin. MM. les abbés C. Provencher, curé de Duck Lake, G. Pouliot, de St-Louis, et G. Aumont, de Vawn, étaient aussi présents à la cérémonie, ainsi qu'à la sainte messe, célébrée par M. l'abbé Doucette.

La mariée vêtue d'une longue robe blanche et coiffée d'un voile court et d'une couronne, fit son entrée au bras de son père. Son cortège était composé d'une dame d'honneur, Mme Lorraine Archambault, de Gravelbourg, et de deux filles d'honneur, Mlles Elaine Baribeau, de Duck Lake, et Marlene Arcand, de Titanic, soeurs des mariés. Toutes étaient vêtues de toilettes identiques bleu pâle avec coiffures assorties.

Les garçons d'honneur étaient MM. Omer Archambault, de Gravelbourg, Albert Pelletier, de Hoey, et Daniel Perret, de Duck Lake. MM. Gérard Perret, de Duck Lake, et Pierre Fiolleau, de Titanic, agissaient comme huissiers. La chorale paroissiale de Duck Lake faisait les frais du chant.

A l'issue de la cérémonie, un banquet fut servi dans la salle paroissiale de Titanic à 80 invités, composés de parents venus de près et de loin, et de membres du clergé déjà mentionnés, plus M. l'abbé E. Forestier, curé de Leask. M. Henri Leduc, de Carlton, était maître de cérémonies. M. l'abbé G. Doucette présenta le toast aux mariés, qui répondirent aimablement.

Le soir, un souper-buffet fut servi dans la même salle à près de 200 invités. Tous se sont beaucoup réjouis durant cette journée. La salle était décorée de guirlandes et de cloches blanches et bleues et de deux anneaux dorés.

Des bouquets de roses décoraient les tables et un gâteau à trois étages, artistiquement décoré, était au centre de la table d'honneur. Une soirée dansante à la salle de Duck Lake termina ce jour mémorable. Les nouveaux mariés résideront à Lynn Lake, Man., où ils seront employés.

Noces d'argent

Le samedi soir 20 juin, une autre fête eut lieu à Titanic lorsque parents et amis, venus de Carlton, Duck Lake, Rosthern, Léoville, Saskatoon et Titanic, se réunirent à la demeure de M. et Mme Marcel Fiolleau, pour la célébration du 25e anniversaire de leur mariage. Des cadeaux leur furent offerts et un délicieux goûter fut servi à la fin de la veillée.

Visiteurs

M. et Mme Arsène Mercereau eurent le bonheur d'avoir parmi eux un de leurs fils, Paul, absent depuis un an et demi, venu de Williams Lake, C.-B., pour passer quelques semaines, et aussi la visite de leur fille, Agathe, de Prince-Albert, venue pour quelques jours.

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui parait bi-mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Responsables: Georges Allaire et Robert Roch

Les articles publiés dans OPINIONS ne représentent pas nécessairement la position officielle des responsables d'OPINIONS et n'engagent que les auteurs respectifs de ces articles.

Canadiens ou Canadiens français

La question m'a été posée: "Etes-vous d'abord Canadien ou Canadien français?". Cette question, vous avez dû l'entendre aussi. Elle vient habituellement d'un Anglo-canadien à la suite d'une discussion portant sur les revendications canadiennes-françaises.

C'est une réflexion qui peut être désarmante. Notre cause apparait soudainement égocentrique. Il nous semble qu'opter pour "Canadien français" serait s'avérer partisan, limitatif, presque mesquin; et un esprit ouvert ne voudrait accepter ce régionalisme qui nous "isole" de nos concitoyens!

Pourtant, notre cause est juste. Ou sommes-nous vraiment des ergoteurs qui compromettent l'harmonie canadienne? Souffrons-nous tout simplement d'un complexe de persécution?

Que répondre?

Mais, en fait, que pouvons-nous répondre à cette question?

1) Certains déclarent hardiment qu'ils sont en premier lieu Canadiens français. Devant cela, l'Anglo-canadien conclut qu'il a affaire à un "damn nationalist" et, en désespoir de cause, coupe court à la discussion.

2) D'autres se disent Canadiens. Mais ils s'empressent de préciser qu'être Canadien signifie être soit de culture anglaise, soit de culture française, car le Canada est un pays bilingue et biculturel. L'anglophone n'a connu jusqu'ici qu'un pays où l'anglais était langue maîtresse et où les institutions, sauf dans les steppes québécoises, représentent l'esprit anglais. Cette réponse l'intrigue donc. Cependant, il conçoit qu'une première ronde est gagnée du fait que le Canadien français se reconnait solidaire du canadiennisme.

3) Enfin, nous rencontrons le type canadien-français préoccupé de ne pas enfreindre le statu quo. A ses yeux, le français a certainement une valeur quelconque, mais non pas une valeur prédominante. ". . . nous refusons, dit-il au nom de ses pareils, de nous enfermer dans un cadre constitutionnel plus petit que le Canada". (1) Advienne que pourra, il est Canadien avant tout. "Voilà un homme selon mon coeur", se dit l'Anglo-canadien. En effet, cet homme, aux prises avec la réalité canadienne, verra bientôt qu'il vaut mieux accepter le fait anglais dans l'économie et la politique. Il se retranchera dans le social si le milieu le permet, cela va de soi: mais il n'essaiera pas de changer un état de fait qu'approuve "démocratiquement" la majorité des Canadiens. Aussi, nous ne serons pas surpris de le voir un jour changer son nom de Jean-Baptiste Tranchemontagne à John Smith afin de mieux contribuer à l'unité nationale.

Question de mentalité

Le fond de cette question de personnalité réside dans la mentalité. L'Anglo-canadien est un Canadien. Alors, pour lui, être Canadien, c'est être comme lui; le Canada lui apparait comme étant un pays homogène "from coast to coast". Comment quelqu'un possédant une mentalité étrangère à celle de l'Anglo-canadien peut-il prétendre être Canadien? Aussi, le Canadien français ne sera vraiment Canadien qu'en autant qu'il sera au diapason de l'Anglo-canadien qui, lui, se considère "true Canadian".

Le fait d'être Canadien français ou Canadien anglais est expérience vécue.

Par exemple, alors que nos griefs sont pour nous toujours actuels, pour le Canadien anglais, ces mêmes griefs n'existent pas. L'Anglo-canadien ne les vit pas, ne les ressent pas. Si jamais on le contraint à en prendre conscience, ce n'est qu'avec réticence qu'il en tiendra compte, essayant de se décharger du problème le plus tôt possible sans trop changer un statu quo qui le satisfait parce que façonné justement suivant son propre mode de vie. Ce qui fait partie intégrale de notre réalité vivante n'est qu'artifice pour l'Anglo-canadien.

C'est un peu ce qui se produit pour nous lorsque les Ukrainiens réclament des privilèges. Aussitôt nous nous demandons de quel droit ils viennent nous déranger. Pourtant eux vivent constamment cet esprit de revendication tandis que nous sommes portés à les considérer comme des fâcheux. De même, nous souffrons de notre situation défavorable tandis que pour l'Anglo-canadien, nous sommes des fâcheux.

Incompréhension mutuelle

Parmi les Canadiens français, nombreux sont ceux qui accusent les Anglo-canadiens d'incompréhension à leur égard. Ce qu'ils ne remarquent pas c'est qu'eux-mêmes méconnaissent totalement l'esprit anglo-canadien. Ils ne comprennent pas que le manoeuvre travaillant à Winnipeg ou la ménagère de Vancouver, vivant toute leur vie en milieu anglais, ne peuvent concevoir que quelqu'un d'autre soit dissatisfait d'un état de choses dont eux-mêmes sont satisfaits.

La culture est l'âme d'une nation. Une âme spécifique sera particulière à telle nation, et se retrouvera chez les ressortissants de cette même nation. Mais elle ne sera communicable aux étrangers qu'à travers un corps, par le contact extérieur, concret, d'institutions et de réalités politiques, économiques et sociologiques.

Quiconque a vécu des moments douloureux ou extrêmement joyeux, comprendra combien étanches sont ces expériences par rapport au monde extérieur. On se sent impuissant à communiquer à un ami le merveilleux sentiment d'amour que l'on éprouve envers telle autre personne. Ou bien à l'occasion d'un deuil, la sympathie la plus sincère qu'on exprimera parait tellement futile dans le désir qu'on a de rejoindre et de consoler la personne affligée. L'âme d'une personne est tout à fait particulière à cette personne. Il en va de même avec l'âme d'un peuple.

Quand l'Anglo-canadien demande si le Canadien français est premièrement Canadien ou Canadien français, complètement à son insu et tout à fait honnêtement, il se trouve à demander au Canadien français si ce dernier est premièrement Canadien anglais ou Canadien français. Car vivre la culture canadienne signifie pour le Canadien anglais vivre de la même âme que lui, soit l'âme anglo-canadienne.

Si donc la question est choquante au premier abord, c'est qu'elle présente le problème d'une façon équivoque que seule la réflexion peut éclairer. Il semble bien évident, maintenant, que l'unique réponse qu'on puisse donner à cette question — à moins de favoriser l'anglicisation — est: "Je suis qui je suis: un Canadien français. Conséquemment, ma première allégeance va à ma nation, la nation canadienne-française, et je ne participerai au canadianisme qu'en autant que celui-ci soit conçu de façon à profiter à ma nation, ou du moins à ne pas la léser".

La conséquence

La conséquence de ce que nous avons vu jusqu'ici est que pour survivre et traiter avec le Canada anglais (à l'intérieur ou à l'extérieur des cadres confédératifs), il nous faudra des institutions qui nous soient propres et que nous contrôlerons. En effet, les âmes ne communiquent entre elles que par le truchement des corps. Dans les relations de ce genre, seules les réalités concrètes peuvent conditionner de part et d'autre l'attitude de chacun à l'égard de l'autre. L'arsenal théorique est excellent lorsqu'il possède l'armature concrète. Autrement il tient peu de place dans les considérations politiques des hommes.

C'est ainsi que malgré son excellente argumentation théorique, la classe ouvrière des pays industrialisés ne s'est affranchie de son état d'asservissement qu'avec la montée des unions — réalité concrète qu'anima leur idéal théorique.

Il n'est pas ici question d'accorder droit de cité à la force seule (car une pression du matériel sur l'esprit constitue un genre de coercition). Cependant, pour pénétrer une mentalité étrangère, il est indispensable de pressurer cette mentalité par des argumentations fondées dans le concret. La préséance doit être accordée à la réalité spirituelle. Seulement pour que d'autres esprits tiennent compte de cette réalité, il leur faudra la connaître, se heurter à sa forme concrète, en tatonner les contours, et ainsi ils pourront apprendre à la respecter. (2) La fin est primordiale, mais les moyens adéquats pour parvenir à cette fin ne sont pas moins nécessaires.

Il ne répugne pas que certains esprits d'élite puissent, grâce à l'étude, priser la valeur d'une argumentation théorique étrangère. Mais jamais la majorité du peuple — même de l'élite — n'arrivera à ce stage. Car il faut d'abord une étude approfondie des vues de l'autre que peu de gens ont le temps ou la capacité d'entreprendre; puis il faut un oubli de soi héroïque pour demeurer constamment pénétré de l'esprit de l'autre. Et ceux qui réussiront à saisir les valeurs d'une mentalité étrangère ne pourront que suggérer, s'ils sont honnêtes, à ces étrangers, de s'édifier une structure qui pourra renseigner grâce au contact concret, tous ceux qui ne participent pas à la même âme.

Georges ALLAIRE.

(1) Un manifeste politique, CITE LIBRE, mai 1964, p. 17.

(2) C'est dans cette ligne que s'inscrivent les forces policières qu'on retrouve même dans les plus pures des démocraties. Elles ont comme rôle de concrétiser la loi, et par leur présence, de favoriser une prise de conscience et un respect de règlements qu'autrement on aurait tendance à négliger.

Je cherche

Autrefois, on m'avait appris à aimer le Canada. C'était un pays juste, disait mon professeur. Ma langue française et moi, nous avions nos droits. Mon pays abritait deux langues officielles, deux cultures.

Canadiens français, Canadiens anglais, nous avions bâti ce pays, notre patrie. Colons français, loyalistes, nos pères s'étaient donné la main pour faire de cette terre un grand pays. Ils avaient édifié le Canada bilingue. La Confédération, événement mémorable, avait réuni deux peuples sous un même drapeau, pour sceller à jamais l'unité nationale.

Et nous le devions à ces hommes courageux, honnêtes et dévoués qu'étaient les Pères de la Confédération. C'est avec justice et patriotisme qu'ils avaient élaboré l'acte confédératif. Ils avaient voulu notre pays bilingue et biculturel. Et j'apprenais à révérer ces hommes dans mon coeur. Leur seul nom gonflait ma poitrine.

Puis j'ai grandi et je suis parti à la recherche de mon pays. Mais j'étais français et l'on ne voulait plus de moi. "Speak English", me disait-on. "Parlez anglais, mon fils". "T'as besoin de l'anglais pour vivre". "C'est anglais ici".

J'étais blessé, meurtri. L'on refusait ma langue. Presque les larmes aux yeux, je leur criai que ce pays était bilingue, que la Confédération l'avait fait biculturel. Ma langue et moi, nous étions des Canadiens aussi. La culture française rayonnait dans tout le Canada, "a mari usque ad mare". Le destin du Canada français était trop grand pour être emprisonné dans une région; il devrait briller aux yeux du monde . . .

Je m'arrêtai. Puis, dans une humiliation bête, je baissai la tête et je partis. On ne me comprenait même pas.

Plus tard, j'appris comment nous ne pouvions enseigner le français, que Louis Riel et d'autres comme lui avaient souffert et que ça n'avait rien donné. Je connus les lois scolaires de 1890, de 1916, dates que mon coeur souffrant ne pourra pas oublier. L'effort des miens, de Canadiens français comme moi, était en vain.

La langue et la culture françaises, auxquelles on avait promis et on promettait encore un rayonnement sur l'espace gigantesque de la terre canadienne, étaient blessées, meurtries. Déjà le spectre de l'anglicisation rôdait autour de son lit. Je ne pus attendre la mort de la victime épuisée.

Je repartis, triste de ce que les miens souffraient, de ce que je souffrais.

Je suis reparti à la recherche de mon pays.

Robert ROCH.

De l'étranger . . .

Nous sommes ici cinq millions de Canadiens français à souffrir de la Confédération. Mais, contrairement aux Sociétés St-Jean-Baptiste, nous avons décidé de cesser de nous plaindre. Finies les doléances interminables, les réclamations, fini l'à-plat-ventrisme à Ottawa pour obtenir goutte à goutte, des droits qui n'en sont pas. Nous avons décidé d'agir. D'ici quelque temps, le gouvernement provincial du Québec deviendra gouvernement national, et le Québec, un Etat comme tous les autres Etats libres du monde: Nous aurons, enfin, les pouvoirs de planifier notre économie, d'instituer l'unilinguisme français, de conclure avec le reste du monde, des alliances commerciales et diplomatiques.

Les Canadiens français auront, donc, leur Etat national, qui sera celui de Québec. Qu'adviendra-t-il alors des minorités françaises éparpillées au Canada?

Il va de soi que nous devrons accentuer le processus d'immigration: il est fort probable que le gouvernement québécois favorisera la venue au Québec de tous les ressortissants français établis à l'extérieur de ses frontières. Quant à ceux qui préféreraient demeurer au Nouveau-Brunswick, au Manitoba ou ailleurs, certaines formes d'aide pourraient leur être fournies, et qui seraient infiniment plus efficaces que tout ce que les diverses associations patriotiques ont pu accomplir jusqu'ici. Car il y aurait alors lieu de négocier, pour eux, un traitement équivalent à celui que reçoit au Québec la minorité anglaise, par exemple. Ces négociations se feraient sur un pied d'égalité: c'est un véritable Etat, l'Etat québécois, porte-parole de la nation canadienne-anglaise. Les minorités, inutile de se le cacher, seraient dans la même situation que les Allemands qui émigrent au Canada: avec cette différence, cependant, que le contexte géographique et historique dans lequel elles vivraient leur permettraient de bénéficier de certains avantages dont les Allemands, par exemple, ne pourraient bénéficier.

Que les minorités cessent de se leurrer. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne leur garantit **aucun droit.** Les quelques privilèges qu'elles ont, elles les ont gagnés de peine et de misère, et des générations entières ont gaspillé le meilleur de leurs énergies en luttes stériles. De plus, leur situation est on ne peut plus équivoque: leur langue de travail c'est l'anglais, qu'elles le veuillent ou non. Le milieu dans lequel elles vivent, est un milieu anglais, qu'elles aiment cela ou non. Elles sont déjà — les statistiques le prouvent — à moitié assimilées. Et ce processus d'assimilation ne peut aller qu'en augmentant, là encore, les chiffres sont éloquents. Les minorités doivent-elles se couper de leur milieu, se condamner elles-mêmes à l'exil au sein de la société dans laquelle elles vivent et travaillent? Ou continuer à lutter d'arrache-pied pour rester françaises? Ce choix, c'est à elles de le faire. Le Québec indépendant, pourra, cependant, davantage les aider, si elles choisissent la deuxième solution: "Eh bien franchement, écrivait le chanoine Lionel Groulx, nos frères des minorités croient-ils qu'un Etat français autonome, vrai foyer de culture d'une vie robuste et rayonnante les pourrait plus mal désservir?".

Les minorités, ajouterai-je, ne pourraient-elles pas lever plus haut la tête, sachant que leurs frères du Québec ont acquis leur indépendance, et un statut de peuple fier et libre? Ne seraient-elles pas mieux placées que jamais pour obtenir certains droits que l'AABN ne leur donnera jamais? . . . Et s'imaginent-elles que le gouvernement fédéral, qui deviendra de plus en plus centralisateur à cause de la nécessité de planifier l'économie et d'uniformiser les services publics, leur apporterait quelque avantage? Nous leur faisons l'honneur de croire qu'elles ne sont pas assez naïves pour se laisser prendre au "B & B business", autre tentative d'"acheter" les Canadiens français: ceux qui n'ont pas besoin, pour gagner leur vie, d'apprendre le français, ne l'apprendront jamais. Et même si cela se faisait, la situation des Canadiens français resterait équivoque, illogique et foncièrement injuste: ils seraient, encore et toujours, minoritaires. Leur économie serait, encore et toujours, contrôlée par l'élément anglophone, ainsi que leurs gouvernements, et quand un peuple ne contrôle pas son économie, c'en est bien fini de sa langue et de ses traditions!

Une chose est certaine. Notre indépendance, nous la ferons avec ou sans l'accord des minorités. Mais nous préférerions de beaucoup nous sentir soutenus, dans notre lutte, par ceux qui, à l'extérieur du Québec, vivent de la même langue et de la même culture que nous.

Lysiane GAGNON,
Montréal,
Etat du Québec.

Le mensonge de l'Union soviétique

Un ingénieur de France, rentré récemment de Russie, dénonce le mensonge de la propagande soviétique, qui cache la misère derrière les villes et les industries que l'on fait admirer aux étrangers.

Je suis rentré de l'Union soviétique avant-hier. J'avais jadis suivi des cours de langue russe et j'étais entré au service d'une firme spécialiste de l'équipement industriel. Six mois plus tard, je fus désigné, avec quinze collègues, pour monter une usine en Russie.

J'y restai vingt mois, non pas dans les villes vedettes (Moscou, Léningrad, Kiev), mais dans une région interdite aux touristes. J'ai fait la connaissance d'un pays ruiné par le communisme, matériellement, spirituellement et moralement.

Le système communiste est un énorme mensonge. Tous en sont conscients, mais ils sont obligés de mentir. La vérité atroce. L'homme libre est mort. Personne n'ose prendre une initiative ou une responsabilité. On se confine dans les strictes limites de sa propre tâche, sans souci de l'ensemble de l'oeuvre ou de circonstances imprévues. Par conséquent, la confusion règne partout. L'usine montée par nos soins produit le quart de ce qu'un établissement de la même capacité produit en Occident.

Les gens sont abrutis. Il ne leur reste comme moyen d'évasion que l'homosexualité, les femmes et la vodka. L'immoralité est plus profonde et plus répandue que dans les pays de l'Ouest. Le samedi, jour de paie, tous les hommes de 16 à 65 ans s'enivrent; ils noient leur misère . . . Seules les femmes qui sont douées d'endurance et d'ingéniosité, luttent contre l'écroulement total.

Le régime, en son entier, n'est qu'un grand bluff. Bien entendu, il a accompli de remarquables oeuvres scientifiques; toutefois, elles ne sont pas le produit du communisme; elles sont dues au génie du peuple russe, ainsi qu'à l'espionnage et à l'aide d'Allemands déportés.

Le désir de parade prime tout. L'économie est sacrifiée à l'astronautique qui est plus prestigieuse. Rares sont ceux qui peuvent acquérir les marchandises offertes dans les magasins soviétiques; à salaire égal, les prix sont quatre fois plus élevés qu'en Occident. Une paire de chaussures de dame coûte plus que le salaire mensuel. Une paire de bas de nylon vaut 4 dollars.

Une misère indescriptible règne dans la contrée. L'hiver dernier, le thermomètre est descendu à moins 35°. Pendant trois mois, notre district fut privé des pommes de terre, de graisse, de lait, même pour les enfants . . . La population met son dernier espoir en Tito, mais elle ignore que la qualité supérieure des produits yougoslaves n'est due qu'à l'aide financière des Etats-Unis.

Après la mort de Staline, le peuple avait retrouvé une certaine mesure de liberté, mais depuis lors elle est progressivement restreinte. L'Eglise orthodoxe subit de violentes attaques. Les artistes et les intellectuels haïssent Khrouchtchev. La jeunesse ne cache plus son opposition. Personne n'est heureux.

Les touristes ne voient pas cette Russie-là. Depuis le mois de mai dernier on n'y pénètre plus en voiture, mais seulement en chemin de fer. Ainsi les touristes ne peuvent visiter que les villes vedettes, trompeurs objets de vitrine. Le communisme est un gigantesque mensonge.

(Extrait du journal L'HOMME NOUVEAU, Paris, le 17 mai 1964 — l'Action, Québec)



La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Malheur à ceux qui mettent leur espoir en des chevaux, qui mettent leur confiance en une charrerie nombreuse et dans une cavalerie importante, mais qui n'ont aucun espoir dans le Saint d'Israël et ne consultent pas Yahvé.



La JOC lance une grande enquête sur la vie de travail des jeunes

MONTREAL — La J.O.C. s'inquiète de la place faite aux jeunes travailleurs dans le monde actuel du travail. C'est pourquoi elle lance une grande enquête afin de saisir le pourquoi du manque d'intégration du jeune au monde du travail. Nous savons déjà par des enquêtes précédentes que plus de la moitié des jeunes travailleurs n'ont pas choisi leur travail, ce qui est déjà un obstacle majeur, mais la J.O.C. veut découvrir la situation dans toute son ampleur.

Cette recherche n'est pas appelée à se réaliser par quelques spécialistes mais par les jeunes travailleurs eux-mêmes en raison même des méthodes du mouvement, entre eux, par eux, pour eux. En effet, face à un monde industrialisé en rapide évolution il est de très grande importance que les jeunes travailleurs prennent conscience personnellement, puis collectivement, de leur place dans le monde du travail et de leur rôle à y jouer.

Déjà par ses enquêtes, la J.O.C. a posé le problème du manque d'orientation, d'une formation professionnelle inadéquate aux besoins actuels. Elle veut maintenant retenir l'attention, la réflexion des jeunes et des organismes responsables du travail sur les conditions faites dans les milieux de travail, sur les chances d'épanouissement du jeune, de prise de responsabilité et de participation à la vie collective du monde ouvrier.

La préparation et le lancement de cette enquête a été l'étude principale du 29e Congrès National de la J.O.C. canadienne d'expression française, qui s'est tenu à Trois-Rivières, les 27, 28 et 29 juin derniers au Séminaire St-Joseph.

Ce congrès a réuni 250 responsables du mouvement des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba. En plus de l'étude centrale sur l'enquête travail, les délégués ont approfondi les moyens d'actions du mouvement et l'adaptation de ses structures dans les milieux de travail et les grandes villes.

Le président Kennedy

Voici le texte du discours que Francine Forget prononçait au dernier grand concours oratoire de la Relève, à St-Boniface.

Ce monde . . . notre monde . . . quel monde! On a beau examiner les lieux à la recherche de bombes ou de dynamites, fouiller les immeubles, mais toute précaution est vaine puisque malheureusement une balle se déplace plus vite qu'un homme. Vous, monsieur n'avez-vous pas frémi, en apprenant l'assassinat du président Kennedy, n'avez-vous pas senti un poids lourd sur votre coeur? C'est en lavant votre vaisselle que la terrible tragédie est parvenue à vos oreilles, n'est-ce pas madame? Vos yeux n'ont-ils pas pleuré?

Dans son discours d'inauguration le 20 janvier 1961, voici ce que disait l'homme frêle aux cheveux en broussailles qui acceptait son destin avec la détermination des forts: "Le monde est bien différent aujourd'hui. Car l'homme tient entre ses mains mortelles le pouvoir d'abolir toutes formes de pauvreté humaine et en même temps le pouvoir d'abolir toute forme de vie humaine. Et pourtant la même foi révolutionnaire pour laquelle nos ancêtres ont combattu est encore l'enjeu de l'humanité, la foi dans le fait, que les droits de l'homme ne viennent pas de la générosité de l'Etat, mais de la main de Dieu."

Sa volonté de paix même avec la Russie, son sentiment d'interdépendance, tant d'assistances à l'étranger, toute cette brève carrière était-elle autre chose que l'affirmation de ce don de Dieu que constituent les droits de l'homme? Je cite: "Invoquons les merveilles de la nature au lieu de ses terreurs. Explorons ensemble les étoiles, allons à la recherche des déserts, anéantissons la maladie, épuisons les richesses des océans et livrons nous ensemble au commerce et aux arts."

Oui, parce que ce cri s'est tu il y a cinq mois, tous les hommes de la terre tremblent. Comment ne trembleraient-ils pas alors qu'une vie aussi pleine, une vie aussi irremplaçable est brutalement écrasée par le caprice épouvantable d'un homme. D'où vient le tueur? De quel ferment est-il l'aboutissement au sein d'une société si sûre d'elle même en apparence? Si Kennedy était le symbole de ce que l'Occident offre de meilleur son assassin n'est-il pas le symptôme des maux qui nous rongent?

Aujourd'hui je voudrais crier à tous ceux qui m'écoutent: Que ceux qui ont la haine au coeur contre une idée différente de la leur, contre les hommes d'une race différente, voient où conduit tout ce fanatisme. Comme dit Jean de La Plante: "N'a-t-on pas assez versé inutilement le sang généreux de ceux qui travaillaient à la paix et à l'unité du monde? N'a-t-on pas assez dégradé les peuples qui ont foi dans la liberté? Et n'a t'on pas assez bafoué les peuples et les hommes qui professent leur foi en Dieu?"

Dans sa vie quotidienne, Kennedy a été un homme de foi qui a lutté pour accomplir la foi dans son action. Cet homme qui acceptait la croix du devoir il y a trois ans avait fait cette promesse: "Avec une bonne conscience comme notre seule récompense certaine, avec l'histoire comme juge final de nos actes, allons gouverner la patrie que nous aimons, demandons l'aide et la bénédiction de Dieu mais en sachant qu'ici sur la terre le travail de Dieu est véritablement le nôtre."

Les hommes auront-ils cette fois le courage de s'arrêter et de réfléchir à cette douceur, qui est le départ de la paix, de cette charité qui est la confiance, l'abandon à Dieu? Oui, avec les yeux de la foi la grande douleur de la perte du président peut devenir une indicible joie car son oeuvre ne peut pas mourir. Il a semé le bien contre le faux. Nous récolterons et le soleil luira à nouveau. En accomplissant son devoir jusqu'au bout, Kennedy avait la consolation de croire qu'il se soumettait à la volonté de Dieu. Il possède déjà sa récompense car on peut lui appliquer l'hymne de son peuple: il a rejoint le paradis des braves!

Francine FORGET,
10e année,
Académie St-Charles.

La 8e année de l'an 1963-64

De la septième année nous sommes arrivés
Une bande, sans discipline et très énervés.
Mais, avec la persévérance de notre maîtresse
Qui nous remplissait de leçons sans cesse,
Nous reçumes encouragement et aide avec excès,
Et nous sûmes les apprécier quand l'an finissait.
La patience et la charité furent pratiquées,
Mais parfois la patience fut désertée . . .
Qu'importe les fautes humaines du passé
Nous apprimes plus que les leçons données.
Maintenant, chers élèves, montrons qu'on peut apprécier
La maîtresse qui nous a tant aimée.

Michèle Lagimodière, Ecole Lorette Centre, Lorette, Manitoba.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Saint Joseph avait-il deux pères?

Que penser des deux pères de saint Joseph? D'après saint Luc l'un s'appellerait Héli et descendrait de Mathan, tandis que saint Matthieu le nomme Jacob, descendant de Salomon.

(M. Emile R., Arvida)

La généalogie de Jésus n'est guère la même selon qu'on la lit dans Matthieu (1, 1-17) ou dans Luc (3, 23-28). Les différences s'expliquent le plus souvent par la loi du lévirat (le frère du mari défunt laissant sa femme sans enfant est tenu de s'unir à sa belle-soeur pour lui donner une postérité que certains considéreront comme la sienne propre tandis que la plupart la rattacheront juridiquement au défunt) ou par le fait que l'un et l'autre évangéliste ne choisissent que quelques générations dans la longue série des ancêtres, appelant "fils" celui qui n'est peut-être que "arrière-petit-fils". L'essentiel est de comprendre que pour Matthieu, un juif écrivant pour des Juifs, Jésus est défini comme vrai fils d'Abraham; tandis que pour Luc, un païen converti écrivant pour des Grecs, Jésus est "fils d'Adam" et, en définitive, "fils de Dieu".

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

L'oeuf dans la bouteille

Si vous voyez un bateau dans une bouteille, c'est qu'il y a été introduit pièce par pièce. On ne peut en faire autant pour un oeuf . . . mais si vous le laissez tremper quelques jours dans du vinaigre, sa coquille deviendra si molle et élastique qu'avec quelque précaution vous pourrez alors le faire passer par un goulot de bouteille . . . après quoi il reprendra sa forme primitive. Et voilà l'oeuf dans la bouteille.

Rien ne vous empêche de remplir d'oeufs toute votre bouteille, mais ne me demandez pas comment les en ressortir! Avec du vinaigre peut-être?

Oui, c'est vrai!

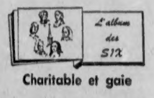
C'est bien du lait . . . mais où est la vache? Il n'y en a pas. En Angleterre, un groupe de savants vient de mettre au point la première machine à donner du lait. La machine absorbe beaucoup de verdure, des carottes, des pois, tout comme une vache.

Mais, alors que cette dernière ne transforme que 18 pour cent environ des aliments en protéine, la machine en transforme 80 pour cent. De plus, le lait ainsi obtenu ne contient pas de graisse animale et peut être absorbé par les enfants et les personnes qui sont allergiques au lait de vache.

* * *

Un petit Anglais de 8 ans, Mark Resmer, est un prodige. Il vient de remporter le grand concours scolaire de musique, disputé entre plusieurs concurrents plus âgés que lui. Il a une vélocité et une sensibilité étonnantes.

Il n'aime que la musique; il passe toutes ses journées au piano et déchiffre toutes les partitions de Beethoven et de Mozart qui lui tombent sous la main. Grâce au concours qu'il a remporté, Mark va entrer à l'école Yehudi Menuhin de Londres. Après l'avoir écouté, le jury déclara: "Il a un talent anormal pour son âge."



Charitable et gaie

On dit que lorsqu'elle avait vingt ans, Marguerite Bourgeoys était rieuse, elle souriait à la vie et désirait le bonheur des autres.



Plus tard, à Ville-Marie, Marguerite garde sa belle humeur et se montre charitable et gaie. A trois soldats qui sont venus lui exposer leurs misères, elle donne au premier son propre matelas, au second sa paillasse et au troisième ses couvertures. Elle ne garde que l'oreiller parce que, dit-elle, "personne ne me l'a demandé".

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,

25 ouest, rue Jarry, Montréal 11



Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vive les vacances! Les écoliers ont remisé leurs livres et leurs cahiers. Ils sont tout à la joie d'user de leur liberté, de se promener, de jouer, d'aller à la campagne, au chalet, de faire du camping, du caravaning. Les vacances font toutefois partie de la vie normale de tout enfant, de tout adolescent, et, à ce point de vue, doivent continuer d'assurer sa formation humaine. Pour cette raison, on ne doit pas laisser les jeunes galvauder les vacances, mais les initier à en faire usage, sagement, ce qui n'exclut pas pleinement, sainement, pour se refaire en vue d'une nouvelle année d'étude et de travail.

✦ ✧ ✦

— Puis-je vous confier un secret?

— Je serai muet comme un tombeau.

— Voici: j'ai un besoin pressant de $50.

— Ne vous tracassez pas: c'est comme si je n'avais rien entendu.

✦ ✧ ✦

Ayez toujours à portée de la main biscuits, chocolat, bonbons, fruits secs. Ils vous permettront de manger fréquemment pendant la journée sans fatiguer votre foie par des repas trop copieux.

✦ ✧ ✦

Afin de chasser toute odeur, rincez la vaisselle immédiatement après le repas, surtout lorsqu'elle a contenu des préparations odorantes et que vous ne la lavez pas tout de suite.

✦ ✧ ✦

Les adolescents ont parfois des problèmes dermatologiques. Dans ce cas, une diète appropriée s'impose et l'on conseille de boire une grande quantité d'eau. Il faut de plus garder la peau soigneusement propre. La plupart des textures de peau d'accommodent du traitement au savon.

Un pince-sans-rire affirme que la peinture moderne a de grands avantages, car elle fait autant plaisir aux aveugles qu'aux autres.

✦ ✧ ✦

Rendez vos sauces blanches encore plus veloutées en leur incorporant un morceau de beurre au moment de servir.

✦ ✧ ✦

Le sourire crée le bonheur dans les foyers, est un soutien dans les affaires, et le signe sensible de l'amitié. Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel.

✦ ✧ ✦

Le traitement le plus simple et le plus efficace, si vous avez été piqué par un moustique, consiste à frotter la piqûre avec des feuilles de persil ou de poireau écrasées. Vous pouvez aussi tamponner avec un coton imbibé d'eau de Javel ou d'alcool camphré ou d'eau de Cologne.

✦ ✧ ✦

— Mon docteur m'a recommandé de changer d'air, de régime et d'habitudes.

— Alors, que vas-tu faire?

— J'ai changé de médecin.

✦ ✧ ✦

Si vous avez une statue de plâtre dans votre jardin ou sur votre terrasse, voici un excellent moyen pour la soustraire à la désagrégation: Appliquez sur la statue une ou deux couches de silicate de potasse (verre soluble). Ce procédé rend la statue aussi dure que la pierre et lui permet de supporter toutes les intempéries, la chaleur en été et le froid pendant l'hiver.

✦ ✧ ✦

Chaque année les feux de forêt détruisent au moins 300 millions de jeunes arbres dans notre pays; c'est un désastre qu'il faut se rappeler chaque fois que nous circulons en forêt. Soyons prudents avec le feu!

Salade de macaroni et de jambon

1½ tasse de macaroni
1½ tasse de jambon cuit, en dés
1 tasse de carottes râpées
1 tasse de céleri tranché fin
¼ tasse d'oignons verts, tranchés fin
1 petite gousse d'ail écrasée (facultatif)
½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
½ tasse de mayonnaise

Faire cuire le macaroni à l'eau bouillante salée. Egoutter, rincer sous l'eau froide, égoutter parfaitement. Mêler macaroni, jambon et légumes. Au moment de servir, condimenter de sel et de poivre et enrober de mayonnaise. Déposer sur de la laitue, garnir de moitiés d'oeufs farcis et de quartiers de tomates. 6 portions.

La maturité

On dirait que plus les hommes sont savants, plus ils ont l'avantage de s'instruire, moins ils vieillissent. Je ne parle pas du vieillissement naturel de la carcasse humaine, mais de ce qu'on appelle l'âge de la saison raisonnante. Ce n'est pas tout à fait la même chose que l'âge de raison qui vient à sept ans et qui oblige à aller à confesse et à assister à la messe dominicale, mais de cet équilibre des facultés, de la raison et du jugement qui permet aux gens de se conduire comme des personnes raisonnables et d'assumer toutes leurs responsabilités.

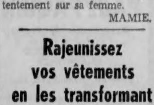
A quel âge atteint-on la maturité? On ne saurait mentionner un âge. Comme tous les bébés ne profitent pas au même rythme, la maturité ne vient pas au même âge chez tous. Mais on rencontre beaucoup d'hommes qui sont des adolescents toute leur vie et des jeunes filles de vingt ans qui raisonnent comme des petites filles. Quand il arrive qu'un homme-enfant épouse une femme-enfant, leur mariage est voué à l'échec. Au bout de 2, 3, 5 ou 7 ans, et même parfois avant, le désaccord est installé dans le ménage. Et ni l'un, ni l'autre n'a suffisamment de maturité pour regarder les choses d'une façon réaliste et d'essayer de réparer les dommages en changeant sa manière d'agir.

Bien sûr, la maturité a moins de chance de se trouver chez des gens de vingt ans ou moins que chez ceux qui ont atteint vingt-cinq ans. C'est pourquoi il est toujours imprudent de laisser s'épouser des jouvenceaux qui ont à peine quarante ans à eux deux.

Disons qu'avant vingt et un ans, quelquefois un peu plus, les jeunes filles sont romanesques et sentimentales et qu'elles attendent du mariage autre chose que ce qu'il peut donner. Dès qu'elles ont des enfants qui les retiennent captives à la maison, elles se lamentent parce qu'elles ne peuvent plus sortir et porter des toilettes comme avant leur mariage.

Et le garçon qui se marie trop jeune n'a pas renoncé à ses habitudes de célibataire. Il veut sortir seul et il lui arrive de rechercher encore les conquêtes. An fond, il regrette de s'être marié et fait retomber son mécontentement sur sa femme.

MAMIE.



Rajeunissez vos vêtements en les transformant

TORONTO — Cette année, l'été est une saison bien accommodante pour rajeunir les vêtements. C'est ainsi qu'une robe dont on est lasse peut soudainement se transformer en une tunique, en enlevant les pinces qui l'ajustent. Lorsque des manches deviennent usées ou trop étroites, on peut les couper tout simplement, en faisant un ourlet à l'épaule, créant ainsi une petite robe sans manches très en vogue.

Mlle Heather Roudnicky, surintendante des cours donnés par une grande compagnie de machines à coudre, dit que toute femme qui sait raccommoder et connait les rudiments de la couture est en mesure de faire des réparations. Il n'est besoin que d'un peu d'initiative et des instructions adéquates. Pour rafraichir une robe avec une ligne de taille, on peut adopter le style de la surblouse. Avec des chemises d'hommes, on peut fabriquer des blouses ou chemisettes pour fillettes et garçonnets. Dans le premier cas, on agrémente le petit chemisier de dentelles, à l'encolure. Avant de mettre au rancart un vieux manteau ou jaquette, on doit vérifier l'envers du tissu, et dans bien des cas, ce vêtement peut encore servir. Dans un ordre d'idées plus prosaïque, il faut également songer à accommoder les vêtements, quand le poids fait osciller la balance de dix à vingt livres de plus.

Pour réussir dans le domaine de la couture, il faut travailler avec patience, en ayant soin de bien rassembler les morceaux en les mesurant. L'encolure et la ligne des épaules constituent des points importants pour assurer un bon ajustage et, à cet égard, le concours d'une autre personne est souvent d'un grand secours.



Cette petite robe simple, confectionnée en jersey d'Arnel aux délicates rayures et signée Sue Brett, illustre bien la nouvelle silhouette parisienne: jupe plissée et corsage souple blousant.

Billet du vendredi

EDMOND DE NEVERS REDEVIENT D'ACTUALITÉ

Spécial à La Liberté et le Patriote

On réédite à Montréal le remarquable ouvrage d'Edmond de Nevers: **l'Avenir du Peuple canadien-français.** (1)

Evénement heureux, s'il en est un, car de Nevers fut l'un de nos premiers économistes — parmi ceux qui comptent — et son ouvrage n'est pas des plus connus.

C'était et ce fut sa faute, car il publia son livre en France, à ses frais, refusa ensuite de le mettre en vente.

Il l'adressa à ses amis, avec ses hommages, à ses camarades de collège et ses confrères du barreau, à quelques journalistes, priant ces derniers de n'en souffler mot dans les feuilles.

On ne peut dire qu'il était assoiffé de publicité.

Le vrai, c'est qu'il n'était satisfait de son oeuvre qu'à moitié, craignant qu'elle ne le desservit auprès de ses compatriotes, auxquelles il disait de dures vérités.

Il projetait une seconde édition de son livre, mais la mort le prit avant qu'il pût s'y mettre.

Il avait quarante-quatre ans.

En 1910, la **Revue franco-américaine** annonça une édition définitive de son oeuvre, mais ce fut là, comme tant d'autres, un projet mort-né.

Rappelons qu'Edmond de Nevers s'appelait, de son vrai nom Boisvert.

Fils d'un cultivateur, né à la Baie-du-Febvre, il fit ses humanités au Séminaire de Nicolet, où il fut élève de 1873 à 1879, étudia ensuite le droit et se trouva avocat.

Il avait vingt et un ans.

Sa profession lui donnant peu de satisfaction, il part pour l'Europe sitôt que ses économies le permettent, après cinq années de plaidoiries et chicaneries.

Il gagne d'abord Berlin, où il apprend l'allemand et la méthode historique auprès du savant Théodore Momsen, spécialiste de Rome, des Romains, de la civilisation latine.

Il séjourne ensuite à Vienne, Rome, Naple et Florence en Italie, Madrid, Lisbonne, trouve le moyen d'apprendre coup sur coup l'italien, l'espagnol, le portugais, et d'aucuns disent qu'il avait de sérieuses notions de norvégien et de russe.

Ainsi armé pour la vie, il atteint Paris vers 1892, y devient l'un des vingt-quatre rédacteurs de l'agence **Havas**, car il n'échappe pas au **primo vivere.**

Son séjour à Paris est de huit ans, au cours desquels il suit des cours au Collège de France et à la Sorbonne, sans pour cela négliger le travail quotidien, poursuit de patientes recherches dans les archives et les bibliothèques, publie trois ouvrages: **L'Union des jeunes** et **Les Soutiens de la société** (1893), pièces d'Ibsen, traduites par lui et Pierre Bertrand; **L'Avenir du peuple canadien-français** (1896); **L'Ame américaine** en 1900.

• • •

Si Edmond de Nevers se montra insatisfait du second ouvrage, celui-ci n'attira pas moins l'attention de Brunetière, dans la **Revue des Deux-Mondes.**

Un des livres les plus intéressants, écrivit-il, qu'on ait publiés depuis longtemps sur l'Amérique.

L'auteur était à sa manière un **perfectionniste,** jamais content de lui-même.

Il estimait qu'un homme doit tout savoir ou à peu près, avoir derrière lui une culture générale capable d'embrasser n'importe quoi, avant de se mêler d'écrire.

En quoi il avait raison, dans une large mesure.

Aussi arriva-t-il ce qui devait arriver: il écrivait lui-même un français d'une remarquable pureté, que l'on remarque tout de suite dans son **Avenir,** de nature à faire honte à nombre de nos écrivains d'aujourd'hui, les jeunes surtout, qui ne surent jamais ce qu'écrire veut dire.

Edmond de Nevers travailla beaucoup, sans arrêt, même trop, au point que sa santé s'altéra.

Quand il revient à Montréal en 1900, se proposant d'y mener "une vie de travail et de dévouement à la cause canadienne-française", elle était plus que compromise.

Il finit par aller mourir en Nouvelle-Angleterre, ou plus exactement à Central Falls, R.I., le 15 avril 1906.

L'ILLETTRE.

(1) Editions **Fides, Collection du Nénuphar,** Montréal.

Pour choisir un cadeau de noce

Le choix est vaste des cadeaux à offrir à la future mariée. C'est peut-être de là précisément que vient l'embarras. Alors qu'allez-vous faire?

Le moyen le plus facile de ne pas se tromper est encore de demander à la fiancée ce qu'elle désire. Surtout si vous êtes assez intime avec elle pour lui poser la question. Evidemment, il faut d'abord déterminer le montant dont vous pouvez disposer. Et ensuite, elle n'a qu'à faire quelques suggestions et le tour est joué.

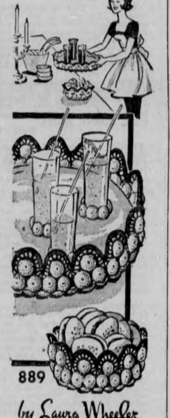
Le cadeau doit faire plaisir.

Alors si vous ne pouvez . . . ou n'osez demander à la future mariée ce qu'elle désire, vous devez tenir compte de ses goûts. N'allez pas lui offrir quelque antiquité, même de très grande valeur, si elle aime le moderne. Vous savez, là comme ailleurs, il y a une question de bon sens.

Le cadeau doit être pratique. C'est-à-dire qu'il doit être en harmonie avec ce qu'elle possède déjà, en harmonie également avec sa condition. Des jeunes mariées reçoivent des tas d'objets dont elles ne savent que faire. Ce cadre qui doit aller dans un salon, peut-il convenir avec l'ameublement de la personne à qui vous l'offrez? Ensuite, si la jeune femme est appelée à recevoir beaucoup, certains articles lui seront indispensables qui ne seront d'aucune utilité à d'autres qui doivent mener une vie beaucoup plus modeste. Les fameux cadeaux de noces ont pendant longtemps servi de ramasse-poussière.

Le cadeau que vous offrez doit être en accord avec votre budget. Il y a des choses laides, à cinquante dollars. Il a de très beaux objets à deux ou trois dollars. Toute la différence réside dans le goût que l'on met à choisir un cadeau. Regardez comme il faut et vous verrez que nous avons raison. Bien des gens font un cadeau bien plus pour qu'on en remarque la valeur que pour faire plaisir.

Si vous êtes invitée à un mariage et que vous ne connaissez pas beaucoup la future mariée, vous pouvez toujours lui offrir une tasse individuelle, un objet en verre taillé qui font toujours plaisir et qui ne sont pas hors de portée.



Courrier de Louise

Q. — L'hiver dernier, mon mari et moi sommes allés faire un voyage à l'étranger. Depuis de nombreuses années, nous en rêvions et avions fait des économies en vue de nous procurer tout le confort et un peu de luxe. Nous avons été terriblement désappointés tous les deux. Ayant beaucoup lu et étudié l'histoire et la géographie des pays que nous devions visiter, nous avons cependant été absolument étonnés de les trouver si arriérés, si sales et d'une beauté fanée. Comment leurs habitants peuvent-ils vivre dans de telles conditions? Je crois que les agences de voyage devraient avertir les voyageurs au lieu de les leurrer avec des dépliants aux descriptions romanesques et aux photos truquées. Qu'en pensez-vous? — **Roulée.**

R. — Je pense que, comme trop de gens de nos jours, vous croyez pouvoir voyager n'importe où de par le monde et y trouver les petits et grands conforts dont vous ne disposez peut-être même pas chez vous. Vous avez fait des économies, dites-vous, en prévision de ce voyage et, sans vous en rendre compte, peut-être, vous étiez décidés à "en avoir pour votre argent". Vous ne me dites pas quels pays vous avez visités, mais quels qu'ils aient été, vous les avez vus avec les yeux de ceux et de celles, trop nombreux hélas, qui vont d'un endroit à l'autre en ne cessant de dire à qui veut l'entendre que "c'est mieux que ça chez nous". Pour ma part, quand j'ai le bonheur de pouvoir m'offrir un voyage, si court soit-il, j'essaie bien de me renseigner sur l'endroit où je me rends, sans cependant y aller trop profondément afin de me réserver des surprises, et je me dis: "Allons voir comment on vit en X". Je n'ai pas encore regretté un seul voyage. Evidemment certains ont été plus plaisants que d'autres, mais n'importe!

Quand nous quittons notre pays pour un autre, même rapproché de nous, il y a immédiatement un grand nombre de coutumes et de manières différentes. A plus forte raison, si nous visitons ceux dont les habitants parlent des langues différentes et sont d'une toute autre culture, ou même d'une autre race, il faut comprendre que tout sera selon leurs us et coutumes. Nous allons chez eux. Ils ne sont pas venus nous chercher. Nous leur devons la courtoisie de ne pas les critiquer. Si, par exemple, vous vous êtes rendus en Europe et que dans certains endroits les commodités n'étaient pas tout à fait à la dernière mode, vous êtes-vous souvenus des guerres qui s'y sont succédé depuis 1870? Etes-vous allés dans les cathédrales et les musées voir les chefs-d'oeuvre que ces gens arriérés ont produits depuis des siècles? En trouveriez-vous de semblables n'importe où en Amérique?

Que les gens ne soient pas fait en série, comme beaucoup trop le sont ici, ce n'est pas un défaut, je vous assure. N'allez pas croire que tous les étrangers qui viennent visiter notre pays trouvent que tout y tourne en rond et est absolument parfait. Quand certains nous le disent, nous les trouvons mal élevés. Ils pensent la même chose de nous dans les circonstances inverses. En voyage, sachons apprendre à connaître et à estimer les gens pour leurs qualités et apprécier les efforts qu'ils font pour nous rendre le séjour plaisant. Ce sont nos semblables, mêmes s'ils sont différents et j'ajoute: Vive la différence!

☆ ☆ ☆

Q. — Notre fille se mariera à l'automne dans une ville assez éloignée de la nôtre. Nous connaissons son fiancé mais non pas ses parents. Comment pourrions-nous faire leur connaissance avant le mariage? Merci.

Parents heureux.

R. — Généralement, les parents de la fiancée invitent ceux du fiancé à une réception de fiançailles, mais puisque vous êtes un peu éloignés les uns des autres, cela n'était pas possible. Ecrivez maintenant à ces gens les invitant à venir chez vous avec l'heureux couple, à une date fixée à l'avance. S'ils acceptent, tant mieux. S'ils ne peuvent pas le faire, vous aurez fait tout ce qu'exige les convenances. Si vous le désirez, cependant, vous pourriez les inviter à diner avec vous la veille du mariage, à l'hôtel où vous descendrez quand vous vous rendrez dans leur ville.

LOUISE.

Une femme-médecin, mère de 4 enfants, est élue député

La dernière arrivée au Parlement canadien est une femme-médecin et mère de quatre enfants. Il s'agit de Mme Eloise Jones, de Saskatoon, qui a été élue aux élections partielles pour la circonscription de Saskatoon, retenant le siège du parti progressiste conservateur, devenu vacant à la mort de M. Harry Jones, son mari.

Elle briguait les suffrages pour la première fois, mais ce n'était pas sa première expérience dans le domaine de la politique fédérale. Elle s'occupa activement des quatre campagnes électorales de son mari, un avocat qui fut député durant sept ans.

A la mort de son mari, elle hésitait entre les carrières politique et médicale, mais elle en vint à la conclusion qu'en politique, elle pourrait rendre de meilleurs services à la société.

Avant de commencer cette vie de politicienne, Mme Jones pratiquait la médecine dans une clinique de Saskatoon, où elle travaillait à plein temps jusqu'à l'époque de son mariage.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 19

— Eh bien! mon petit, cela t'a porté un coup, de revoir ta cousine Sottie! dit Marie-Claude avec un peu d'aigreur lorsque les spectateurs applaudirent et se levèrent de leurs fauteuils. On ne peut plus t'arracher un mot.

— Oh! je vais la revoir dès demain, Sottie! Il n'y a pas à se frapper. J'ai accepté de dîner chez elle, dit Jean en courbant les épaules d'un air fatigué.

CHAPITRE II

Il s'était entendu affirmer cela — qu'il dînerait, le lendemain, chez les Le Spencer — et cette impression qu'il avait, de marcher sur le pont d'un bateau, n'en était pas affaiblie, au contraire. D'un paquebot dont les vagues battaient le pont si fort que tous les passagers sont rentrés prudemment dans leurs cabines . . . Diner, le lendemain, chez Sottie . . . Voyons, il n'était pas fou, il allait envoyer un pneumatique aux petits-neveux d'Alban Fontainier, alléguer un empêchement imprévu . . . Pouvait-il risquer de se faire recevoir par eux avec une froideur glaciale? Oubliait-il que Rosemonde débarquait à Paris — ils l'avaient dit — le lendemain matin, et que la première chose qu'elle leur raconterait, vraisemblablement, serait . . . une certaine histoire qu'ils ignoraient encore?

Si elle était vraie!

Cette idée d'envoyer un télégramme à Sottie Le Spencer lui serrait le coeur.

— Je suis illogique et stupide, pensait-il. N'étais-je donc pas sincère en me disant que j'étais heureux d'avoir retrouvé le vrai visage de ma mère, le caractère fier de mon véritable père, et vais-je, maintenant, me raccrocher à cet espoir d'être, malgré quelques petites inexactitudes de ma biographie, comme disait Menou, le neveu d'Alban Fontainier . . . et sans me soucier de sa faveur ou de son héritage, sans l'ombre d'un motif intéressé? Pourquoi, alors? . . . Oui, pourquoi donc?

Le pneumatique: "Désolé. Empêchement imprévu", il l'écrivit . . . puis ne se décida pas à l'envoyer. Il avait pensé:

"Ainsi, je ne reverrais pas Menou."

Et il avait éprouvé cet étrange choc dans la poitrine — région du coeur — qui l'avait étonné plusieurs fois déjà, lorsqu'il se souvenait de ce petit être et qu'il appelait: "Le choc Menou". Puis il brûlait de savoir ce qui s'était passé à Tréfontaines après son départ, et cet entretien avec Rosemonde qui fixerait ses doutes était devenu nécessaire à son équilibre, formulait-il. Pourquoi les Le Spencer le lui eussent-ils refusé, même s'ils avaient acquis la conviction qu'il ne faisait pas partie de leur parenté? Allaient-ils prendre le fils du commandant Deschamps pour un aventurier? Et pourquoi n'eussent-ils pas entretenus de bons rapports avec un étranger? Quoi! Ces Fontainier ne supposaient tout de même pas que le monde finissait derrière les frontières de leur Languedoc, et leur lignée n'était pas de sang royal, il existait d'autres familles honorables avec lesquelles ils pouvaient frayer.

"Le fils du commandant Deschamps ne doit pas manquer de courage", lui avait dit Rosemonde lorsqu'il s'était lancé en aveugle dans cette campagne ensevelie sous la neige, où il avait eu beaucoup de peine à trouver la petite station de chemin de fer.

Se dérober, ce soir, ce serait faire porter un jugement sévère, non seulement sur lui-même, mais sur les êtres dont il était issu, qui l'avaient formé . . . et dont il était fier.

Jean monta lentement, rue Decamps, les deux étages des Le Spencer. Il n'avait pas pris l'ascenseur, parce qu'il se fournissait ainsi un dernier délai. Pour réagir contre un sentiment de gêne ou de timidité, il appuya presque trop longuement sur la sonnette. Ce fut Joël Le Spencer qui lui ouvrit la porte et il sembla à Jean qu'en le faisant entrer dans un petit salon meublé, comme le sont habituellement ceux des très jeunes ménages, il n'était pas tout à fait à son aise.

— Cher Monsieur . . . pardon, cher Jean, bredouilla-t-il, nous sommes enchantés de vous recevoir. Sottie est encore à sa toilette . . .

— J'arrive peut-être trop tôt? Quel guignon, si sa montre avançait!

— Du tout, mais ma femme a aidé à faire le diner et s'est mise en retard. Ici, elle n'a pas de Marie ni d'Emilie, et elle n'est pas encore très experte . . . Mais nous sommes ravis . . .

— Vous avez été trop aimables de m'inviter et peut-être ai-je été indiscret d'accepter. Mon excuse est que . . . j'en avais envie.

— Nous aussi, nous désirions vous avoir . . . Et ce ne sera pas la dernière fois que nous nous retrouverons, nous l'espérons bien.

— Je le souhaite aussi.

Jean pensait:

"Que peut-il sortir d'un entretien engagé ainsi? Si Sottie ne vient pas à notre secours promptement, nous allons nous embourber jusqu'au poitrail dans ces lieux communs."

Mais Sottie n'accorda pas longtemps à sa toilette, bien qu'elle revint, coiffée à miracle, comme par un intelligent coup de vent . . . qui n'était que la mise en pli d'un habile coiffeur.

— Comme c'est gentil, dit-elle, d'être le premier invité du ménage Le Spencer! Cela s'appelle "essuyer les plâtres", bien que je ne me serve pas de cet ingrédient dans ma cuisine. Vous serez plein d'indulgence pour vos . . . amis, et si le dîner n'est pas parfait, il sera agréable, à nous trois, n'est-ce pas?

— A nous trois! s'écria-t-il.

Et son visage s'allongea.

— Rosemonde n'est donc pas arrivée?

— La chère petite est anéantie par sa nuit de voyage. Ah! l'oncle Alban nous l'envoie dans un joli état!

— Sottie! — je ne vois pas pourquoi, malgré tout, j'appellerais madame, une jeune femme dont j'ai été le témoin à son mariage civil et le garçon d'honneur à l'église . . .

— Nous ne le voyons pas non plus, dit-elle nettement. Même si nos parents n'étaient pas cousins germains, nous ne pouvons être que des amis fort intimes . . . n'est-ce pas, Joël?

"A la bonne heure, pensait-il. Avec Sottie, on sort aussitôt des terrains vagues."

— Menou vous a tout raconté, quoiqu'un peu tard, je le devine. Et elle ne se soucie pas de dîner avec moi. Pourquoi, en ce cas, ne m'avez-vous pas envoyé un télégramme: "Empêchement imprévu." Vous êtes trop polis pour n'avoir pas allégué des circonstances "imprévues".

— Parce que j'avais bien trop envie de causer avec vous!

Avec elle, on aboutissait très vite.

— Ce qui est arrivé . . . et que, jusqu'à ce matin, j'ignorais encore, je ne puis dire que cela ne porte préjudice à personne, car nous avions apprécié à sa valeur ce charmant cousin qui nous tombait du ciel et cette parenté nous était fort agréable. Mais rien de ce qui survenu ensuite n'était de notre faute, ni de la vôtre, et nous ne pouvons nous adresser aucun reproche. Remarquez que, pour nouer avec un jeune homme des relations suivies et amicales, il n'est pas nécessaire qu'il soit notre cousin issu de germains. Est-ce que cette "bande" dont vous nous parliez et que vous traînez partout après vous, vous est unie par des liens de cousinage?

— Si je n'entretenais de rapports qu'avec des personnes qui fussent de mon sang, je devrais me résigner à vivre en ermite, puisqu'il ne me reste pas de parents . . . C'est, au fond, assez triste.

— Eh bien! nous serons votre famille d'élection, si vous voulez bien nous adopter, dit-elle avec son joli sourire.

— Sottie, ne me laissez pas sur le gril! Je brûle de savoir ce qui s'est passé, là-bas, après mon départ . . . précipité.

— En ce cas, veuillez vous rasseoir et vous abstenir, pour le moment, de demander votre vestiaire.

Il en était resté au moment où il partait sac au dos, un sac bourré de provisions de route données par Menou, et sous la veste fourrée d'Alban Fontainier. Au bout de l'avenue, il s'était retourné pour regarder encore une fois la lumière, à travers la fenêtre. Rosemonde avait dit: "Tant que vous pourrez la voir, je laisserai cette lampe derrière la vitre."

Il était trop loin pour entendre sa voix crier: "Rick! Fredo! Linda! Venez vite!" et il ne savait pas que la révélation les avait vivement excités, mais les laissait d'abord incrédules.

— Le "vrai", c'est lui. L'autre est un aventurier, un imposteur, cela crève les yeux! avait soutenu Rick.

Il avait fallu donner des précisions, dire que sa mère se nommait Claire et non Caroline; que son père était officier d'infanterie coloniale et ne fréquentait pas les tripots, que son oncle était Dom Benoit Deschamps, abbé d'une abbaye bénédictine.

— Tout s'expliquera, vous verrez! insistait Rick, ce ne peut être le petit chafouin de la remise, notre cousin. Voyez! les "atomes crochus", c'est bien avec Jean que nous les avons sentis!

— S'il est parti, ce soir, sous cette neige et sans vous dire même adieu ou merci, n'est-ce pas que lui-même était convaincu qu'il s'était trompé, qu'il n'était pas le neveu d'Alban Fontainier?

C'était cela qui les avait persuadés, à la fin. Puisque l'intéressé lui-même abandonnait la partie . . .

Il avait fallu faire des démarches difficiles pour persuader Jacounet et le métayer Albi que l'on ne devait à aucun prix mettre la gendarmerie dans cette affaire. Mais on avait attendu pour délivrer le "petit chafouin", qu'Alban Fontainier fût préparé aux événements. Naturellement, cette réclusion prolongée dans un local où il n'avait pour se coucher que le sol glacé et où il devait battre la semelle pour n'avoir pas les pieds gelés, ne pouvait pas mettre ce garçon de bonne humeur. Cela, on n'allait pas, au mépris de toute justice, le lui reprocher.

Mais il s'était révélé tout de suite — il valait mieux que ce fût aussitôt, disait Sottie, — aigre, jaloux, soupçonneux, intéressé, répétant sans cesse qu'on lui préférait "un intrigant, un imposteur" — évidemment, tous étant gagnés à Jean ne lui avaient pas fait un accueil enthousiaste — cherchant à obtenir de son oncle de l'argent ou des promesses, alléguant qu'il avait été très désavantagé sur ses cousins qui avaient, tous, plus ou moins vécu à Tréfontaines et reçu des cadeaux de leur oncle depuis leur plus jeune âge, alors que lui n'avait jamais rien touché.

— Mais . . . qu'est-ce qui l'avait décidé à faire ce voyage? avait demandé Jean

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 15

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Cuisinière pour presbytère de ville. Pas de travaux de ménage. Conditions de travail faciles. **S'adresser à Boite 475, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 9-475-T.F

ON DEMANDE un ou une secrétaire-gérant. Pour le 1er octobre 1964 ou plus tôt. Capable de gérer la Caisse Populaire de Ste-Anne, qui a un actif de $370,000. Salaire n'atteignant pas plus de 1% de l'actif. **Les demandes devront être reçues pour le 20 juillet 1964.** 14-603-15C.

ON DEMANDE — Secrétaire-sténo possédant si possible, expérience légale et en assurance. Doit pouvoir faire correspondance française correctement. Salaire d'après expérience. **Pour détails, écrire à Boite 500, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 10-500-T.F.

ON DEMANDE — Rédacteur de polices d'assurance complètement bilingue pour grand bureau d'assurance en ville. Salaire intéressant offert à personne acceptée. **Pour tous renseignements, écrire à Boite 490, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 10-499-T.F.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. **S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732.** 2-278-T.F.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



Maintenant situés à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-47, 840, avenue La-Fleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 15-620-17C.

FRAMBOISES ROUGES ET NOIRES à vendre. Cueillez-les vous-mêmes à 18c le panier d'une pinte. Apportez vos contenants. Veuillez appeler pour rendez-vous. **Pépinière située à 1½ mille à l'est de Carman, route no 3.** 15-626-17C.

PRETS SUR 1ère ou 2e hypothèque: maisons et fermes. Financez à nouveau votre hypothèque à termes plus faciles. Hypothèques achetées, etc. **Appeler A. Paquin, agent d'assurance feu et automobile, CHapel 7-4312.** 12-557-T.F.

ON DEMANDE A LOUER pour 1er octobre, maison ou logis de 2 ou 3 chambres à coucher, à St-Boniface, près écoles et basilique. Payerait $90.00 ou moins. **Signaler: 475-9428.** 14-615-15C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée en face du Parc La Vérendrye. Privilèges de cuisine. Libre. **Signaler: CEdar 3-2194.** 15-642-15C.

A LOUER — St-Boniface, rue Goulet. Logis: 3 pièces, au 1er plancher. Réfrigérateur et poêle fournis. Libre: 1er juillet. Prix: $70. **S'adresser à 218, rue Berry. Téléphone: CEdar 3-2808.** 13-587-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 grandes pièces, propre, meublé. 1er étage. Cuisine avec armoires et évier. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Pour couple tranquille. $57.00. **Signaler après 6 h. WHitehall 3-9024.** 19-555-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Précieux-Sang. Logis: 3 et 4 pièces. **Signaler: 233-6697.** 15-627-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Demi-maison: 7 pièces et soubassement. Près église, école, magasin et autobus. Libre: 1er août. **Signaler: CEdar 3-3967.** 15-630-16C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet d'été: 3 chambres à coucher. **Signaler: 233-7716.** 15-631-15C.

A LOUER — Rue Masson. Logis: 2 grandes pièces, complètement meublé. **Signaler: 233-7327.** 15-632-16C.

A LOUER — 225, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. $45 par mois. 15-635-17C.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 6 pièces. Salle de bain et soubassement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-4077.** 15-640-16C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Réfrigérateur et poêle. Pour homme (s) qui travaille. Simple ou double. **Signaler: CEdar 3-2027.** 15-641-15C.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, dans immeuble appartement tout neuf. Très confortable été comme hiver. Laveuse, séchoir, antenne, stationnement, etc. Possession: 1er août. **Signaler: CEdar 3-5826.** 15-634-T.F.

A LOUER — La Broquerie. Logis très moderne: grands salon et cuisine, 2 chambres à coucher, salle de bain et entrée privées. A 50 verges de l'église. Endroit idéal pour couple retiré. **S'adresser à Jos. Beaupré, HAzel 4-5209.** 14-613-15P.

A LOUER — 440, rue Langevin. Duplex: grand logis: 4 pièces. 2e étage. Complètement privé. 2 portes d'entrée. Garage. Libre: 1er août. $100 par mois. **Signaler: CHapel 7-2589.** 14-611-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. **Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803.** 10-488-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

MAISON A LOUER — Norwood, 681, Lyndale. 6 pièces: 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Près Précieux-Sang. Possession immédiate. **S'adresser à Hector Bahraud, Ste-Agathe 49-2.** 15-644-15C.

A LOUER — St-Boniface, 424½, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. **Signaler WHitehall 3-3254.** 8-444-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne non meublé: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. 2e étage. Meublé si désiré. Pour demoiselles ou adultes responsables. Place de stationnement avec prise de courant. Laveuse et sécheuse. Libre: 1er août. **Signaler: CHapel 7-4271 entre midi et 3 h.** 15-623-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces, meublé. Pour jeunes gens de préférence. Stationnement. **Signaler: 233-7745 après 6 h.** 9-479-T.F.

LIBRE, RUE LA VERENDRYE — Bureau et entrepôt de 1,500 pieds carrés avec stationnement. $150 par mois. **Téléphone: 233-7272 ou CHapel 7-1701.** 10-497-T.F.

A LOUER — Avenue Manitoba. Logis: 6 pièces. Cuisine et salle de bain. Stationnement gratuit. Entrée privée. **Signaler: CHapel 7-3772.** 14-605-17C.

A VENDRE OU A LOUER — Parc Windsor. Tout près église Sts-Martyrs et école Béliveau. Bungalow: 3 chambres à coucher. 3 ans. Petit paiement comptant. **Signaler: 256-8655.** 15-636-16C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 5 pièces. Possession immédiate. **S'adresser à E.-J.-R. Arpin, 107, avenue Clermont, Norwood. Signaler: GLobe 3-6041.** 15-633-T.F.

A VENDRE — Cause: départ. Volkswagon 1962. **S'adresser à 153, rue Youville, St-Boniface.** 15-637-16C.

A VENDRE — St-Boniface, 218, rue Bertrand. Maison: 6 pièces. Lot: 50'. Allée de côté. Garage. $11,500. Termes faciles. 15-645-15P.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. **Pour plus de renseignements, signaler: 233-6725.** 11-521-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison pour revenu ou famille. Revenu mensuel: $135.00, plus 5 pièces pour propriétaire. **Pour plus d'informations, signaler CEdar 3-4757.** 8-446-17C.

A VENDRE — Village de Lorette. Lot: 90' x 198', avec puits. **Signaler: GLobe 3-8611.** 15-622-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix: $25,000. Comptant: $10,000. Offres considérées. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir.** 2-266-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow moderne: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. 3 ans. Grand garage. **Signaler: GLobe 2-0781.** 12-561-T.F.

A VENDRE — Belle propriété: 90' x 150'. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, une au 2e. Garage. Chauffage: huile. **S'adresser à 868, rue de l'Eglise, St-Norbert, Man.** 12-566-15C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en "L". Grande cuisine. 1,150 pieds carrés. Près école et église. $16,500. Comptant: $4,500. **Signaler: 452-5239.** 9-461-T.F.

A VENDRE — Rue Aulneau. 2 maisons de revenu. 4 logis entièrement privés loués à $218.00 par mois. Prix: $14,500. **Signaler: WHitehall 3-2134.** 8-448-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. **Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo.** 2-288-T.F.

A ECHANGER A LA BROQUERIE — Ferme de 160 acres avec bâtiments modernes, pour maison à St-Boniface. **Pour plus de renseignements, signaler: 233-3284.** 15-624-15C.

A VENDRE — Paroisse Ste-Marie, St-Vital. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: gaz. Grand garage, nouveau brochage. Raison de vente: santé. Termes faciles. **Signaler: 256-0958 jusqu'à 2 h. p.m., ou entre 5 h. 30 et 7 h. p.m.** 15-638-15C.

A VENDRE — Lorette, Man. Bungalow: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Pas finies. Sur grand lot: 100' x 180'. Eau courante, belle cuisine. Prix: $6,000. **Pour détails, appeler Lorette 502.** 15-639-16C.

RESTAURANT A VENDRE — Très belle aubaine. Bonnes affaires garanties. Prix très modéré. Edifice moderne avec contenu. 4 chambres à coucher. Salle de bain. Salle à manger, cuisine. ¾ acre de terrain. Cause: maladie. **S'adresser à F.-X. Chouinard, Marie Café, Ste-Anne, Man.** 15-621-15P.

STE-ANNE, MAN. — Rue Centrale. Maison à vendre ou à échanger pour maison de ville. 3 chambres à coucher et logis de revenu. Chauffage: gaz. Plomberie neuve et puits. Soubassement complet. Garage. Prix: $8,500. **Appeler Paul Desautels, à GArden 2-5563. Si pas de réponse, GArden 2-5591.** 12-554-T.F.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement
Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-9267** 42-58-T.F

MARION STREET REALTY LTD.
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE

St-Adolphe — Maison: 2 étages. 5 pièces. ½ acre. $1,000 comptant. Plein prix: $4,000.

St-Boniface — Duplex. Très bonne condition. Age: 8 ans. Comptant requis: $1,500. Plein prix: $14,900.

Dufresne, Manitoba — 480 acres, tout en culture. Bâtisses très âgées. Prix: $90 l'acre. Termes à négocier.

St-Vital — Immeuble - appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.

St-Boniface — Maison: 1½ étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000

St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500

Libau — 380 acres, toutes en culture. 340 ensemencées. Ligne complète d'équipement. Maison neuve: 4 pièces. 32 milles de la ville. Plein prix: $60,000. Termes à négocier. Accepterait maison en échange.

Appeler le soir
Louis Engel, CE 3-6217
ou
Rudy Leblanc, 253-9705
le jour. CEdar 3-6217
14-618-15C.

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE!
Centre de Norwood. Un "chez-vous", près de toutes commodités. Quelques points attrayants:
- ★ Possession immédiate.
- ★ Taxes: seulement $161.40.
- ★ Chauffage à gaz.
- ★ Nouveau brochage.
- ★ Soubassement moitié fini.
- ★ 3 chambres au 2e étage. Salon, salle à dîner, cuisine au 1er.
- ★ Grand garage avec établi.
- ★ Près écoles et églises.
- ★ Deux rues de l'école Précieux-Sang.
- ★ Comptant requis: environ $900. Prix: $11,500.

Jugez vous-mêmes en venant visiter cette maison à 230, rue Eugénie, ou signalez CH 7-7047.

A VENDRE

Norwood — Maison de famille. Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot: 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.

Bonne résidence à la campagne — Maison, étable, poulailler, garage. 15 acres de terrain. Electricité. Autobus scolaire. Le tout: $5,000, $2,000 comptant.

Magasin avec résidence — Bonne localité. Bon chiffre d'affaires.

St-Boniface — Restaurant avec résidence. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Equipement et congélateur. Bon chiffre d'affaires. $19,900. $4,000 comptant. Balance facile.

Près de la ville — 76 acres près rivière et chemin pavé. Machines agricoles. 2 maisons, une louée. 14 bêtes à cornes, volailles, etc. Le tout: $32,000. Montant comptant à négocier. Balance facile.

St-Norbert — Turnbull Drive. 1½ acre de terrain. Entre 2 chemins pavés. $6,300. Montant comptant à négocier.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
14-619-15C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 9 logis. 4 ans. Revenu annuel: $11,400. Bonne aubaine à $92,000.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. 4 garages. Prix: $32,000. Termes faciles.

NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. Garage. $15,900. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.

ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $6,350, $3,000 comptant.

ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces. 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
14-617-15C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher. St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Aulneau. Près basilique. Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus une grande chambre au sous-sol. Double garage. Grand lot: 50'.

ST-BONIFACE
Blvd Dollard. Grand lot pour construction d'immeuble-appartement.

NORWOOD
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand garage. $500 comptant. Plein prix: $7,200.

SOYEZ LES BIENVENUS
Si vous avez besoin des renseignements pour ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, l'augmenter ou consolider vos dettes.

Pour plus d'informations
appeler R. THERIAULT ou PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
15-643-15C.

A VENDRE

Rue De la Morénie — Maison en stuc: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 44'. Arbres fruitiers et fleurs. Bel emplacement. Prix: $11,500. A termes.

St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.

Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement. Prix: $14,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $13,900 à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces. 4 chambres à coucher. Age 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
14-610-15C.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
Possession immédiate
Signalez 943-9516 le soir ou 452-0637

1er août, date limite des mémoires au sujet des "services partagés"

La première audition publique des neuf membres du comité spécial au sujet des "services partagés, se tiendra les 20 et 21 août à l'édifice législatif.

En préparation de l'audition, le comité a choisi le 1er août comme date limite pour la réception des mémoires qui seront entendus, et a aussi fait des arrangements pour fournir, sur demande, les esquisses d'étude du comité au sujet des propositions des "services partagés". Ces esquisses sont disponibles à: Queen's Printer, Edifice législatif.

Foires d'été au Manitoba

Plusieurs Manitobains organisent des projets de vacances et des journées d'activités dans leur propre village. Notons, entre autres, des foires d'été les 24 et 25 juillet à Notre-Dame-de-Lourdes, les 29 et 30 juillet à St-Pierre-Jolys, le 30 juillet à Ste-Rose-du-Lac et les 5 et 6 août à Ste-Agathe. En plus, les gens de St-Pierre-Jolys projettent une exhibition de fleurs pour les 13 et 14 août.

Les difficultés de l'acte de foi

ROME (CCC) — "Soyez forts dans la foi". Répétant cet appel de saint Pierre, au cours de l'audience générale du 10 juin, le Pape a dit que l'Eglise demande aux fidèles de croire "avec joie et force" pour surmonter les obstacles de la mentalité moderne.

"Les difficultés qui s'opposent à l'acte de foi, a ajouté Paul VI, sont aggravées par la formation moderne, qui oriente toujours davantage l'intelligence vers les méthodes positives, qui sont le propre des sciences physiques et mathématiques. De telles méthodes peuvent fort bien servir à connaître certains aspects des choses naturelles, mais ne nous apprennent rien sur d'autres réalités, sur d'autres vérités fondamentales, que l'on ne peut atteindre que par des méthodes de connaissance et de pensée.

"Or, la foi est toujours un acte raisonnable, mais qui s'accomplit selon un procédé plus complexe et plus personnel, qui n'est pas un acte de connaissance commune. La foi exige l'emploi de notre intelligence, mais elle réclame aussi le concours de notre volonté orientée surtout vers l'expression religieuse par excellence: l'hommage d'amour au Dieu qui parle."

Les querelles ne dureraient pas longtemps, si les torts n'étaient que d'un côté.
La ROCHEFOUCAULD.

OLIVER, BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre téléphonez **à FERNAND VIAU 253-1361 ou AL 3-0155.** T.F.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574
A VENDRE

PARC WINDSOR — $3,000 comptant
Bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Nombreux arbres. Près école Bibeau et église française. Allée de côté. 6 ans seulement. Plein prix: $12,500. Possession prochaine.

NORWOOD — $1,000 comptant
Possession immédiate. Maison: 3 chambres à coucher à 438, rue Larivière. Récemment décorée à l'intérieur et à l'extérieur. Soubassement à la grandeur. Grand lot. Garage. Près école et église Précieux-Sang. Salon et salle à manger. Prix: $10,900. Termes faciles.

ST-BONIFACE, rue Notre-Dame
$2,000 comptant
Maison: stuc, 4 chambres à coucher. 2 plomberies. Localité de choix à école Provencher. Maison idéale pour famille et revenu. Salle de récréation au soubassement. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE, rue Des Meurons
Quadruplex: stuc. $5,000 comptant. 4 logis: 3 pièces complètement privées. Près école Marion. Taxe basse. Bon revenu. Seulement: $22,500. Soubassement à la grandeur. Gaz.

ST-VITAL, rue Guay
$1,500 comptant
Maison: 4 chambres à coucher. Grands salon et cuisine, plus 2 chambres à coucher et salle de bain au 1er. 1½ étage. 2 chambres à coucher au 2e. Nouveau gaz. Garage. Lot: 33' x 120'. Près école et église catholiques. Plein prix: $9,600.

ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent.
Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
14-616-15C.

Le festival de Vancouver s'ouvre à la française

VANCOUVER — Le chef d'orchestre Charles Munch a imprimé le sceau de la culture française sur le 7e Festival international de Vancouver. C'était l'inauguration du festival et les auditeurs enthousiastes ont lancé des bravos et applaudi de façon effrénée.

Le thème du Festival de Vancouver, qui se déroulera durant un mois, se rapporte cette année à la culture française. Le chef d'orchestre, âgé de 73 ans, a bien indiqué cet accent français en dirigeant dès le début de la soirée, l'hymne national de la France, "La Marseillaise".

Les 2,800 auditeurs ont été quelque peu frappés d'étonnement, mais bientôt M. Munch captait leur attention entière, en dirigeant de façon magistrale l'Orchestre symphonique de Vancouver et un choeur de 90 voix dans des compositions de Bizet, Dubussy et Poulenc.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATER of the Estate of JOSEPH ARTHUR TROTTIER, late of Elie, Man., deceased.

All claims against the above estate must be filed with the undersigned at Elie, Man., on or before August Seventh 1964 A.D.

DATED at Elie in the province of Manitoba the 7th day of July 1964 A.D.

E. F. LUSSIER,
Executor,
Phone, ELIE 54

INVITATION
Comité choisi de la Sécurité Routière.

Afin d'assister le comité dans son travail, des recommandations, suggestions et brefs seront bienvenus.

Veuillez soumettre par écrit, le plus tôt possible, vos suggestions au sujet de la Sécurité Routière, à R. P. Molloy, secrétaire, Comité de la Sécurité Routière, 1075, avenue Portage, Winnipeg 10.

Si vous désirez vous présenter personnellement devant le comité, veuillez l'indiquer lorsque vous présenterez votre matériel.

Daté à Winnipeg, ce 22e jour de juin 1964.

Maitland B. Steinkopf,
président, Comité choisi de la Sécurité Routière.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1.
Téléphone: 943-4021

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- **Contrôleurs individuels de chaleur**
- **Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants**
- **Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité**
- **Salon "Forest" — Pour un peu de relâche**
- **Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique**

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

ALLAIRE'S AUTO SALES
2 roulottes Esta Villa
qui ont servi pour démonstration à réduction exceptionnelle
50 autos usagées
pour tous les goûts, de toute marque et de toute année,
à partir de $50.00
Voyez Aimé Allaire
151-157, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: 247-7090

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Un service de vente s'offre à la province du Manitoba

On demande une personne fiable pour gérer ce commerce exclusif d'Appareils à raser Wilkinson. Le candidat doit avoir une expérience préalable en commerce, des références, une voiture, et être membre de clubs d'entraide. $8,000 sont requis pour obtenir le stock. Pour une entrevue, écrivez en spécifiant expérience et qualifications à Boite 592, La Liberté et le Patriote.

ÉPICERIE MARCOUX
ANGLE BERTRAND ET TRAVERSE
Gens de la ville et de la campagne
Si vous n'avez pas reçu notre circulaire d'aubaines exceptionnelles
Appelez-nous à 233-7553 UN MAGASIN SOLO

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

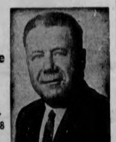
Mesdames,

Etablis en 1906, nous avons toujours refusé de vendre à longs termes. Actuellement nous avons une compagnie de finance qui vous donnera les termes désirés sans augmenter le prix d'achat. Quand vous achetez de nous, vous achetez directement de la manufacture, car nous ne vendons que des FOURRURES confectionnées dans notre établissement.

ANT. LANTHIER et FILS
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



FERNAND VIAU
Oliver, Brown & Schrag
Centre d'achats Windsor Park
A VENDRE

PARC WINDSOR
Rue Bibeau — Maison de famille tout près de l'église Sts-Martyrs-Canadiens et marché. Trois grandes chambres à coucher; salon et salle à manger. Sous-sol: 40' x 26'. Un seul dépôt et une hypothèque. Ne retardez pas.

Rue Arundel — Maison âgée de 7 ans. Salon et salle à dîner, cuisine et 3 chambres à coucher. Prix: $11,900. Une aubaine spéciale.

Rue Cascade pour $13,900. Un versement et une hypothèque. Vous assurez à votre famille une vraie vie de foyer. Agée de 4 ans. Grand salon, grande cuisine et trois grandes chambres à coucher. Près des écoles et marché. Belle pelouse et tout clôturé.

Rue Buttonwood — Près de l'église Ste-Bernadette, écoles et marché. Grand salon, salle à dîner, cuisine et 3 grandes chambres à coucher. Un vrai bijou pour $13,900.

ST-BONIFACE
Rue Cathédrale — Duplex. Salon, salle à dîner, cuisine et 3 chambres à coucher chacun. Chauffage: gaz. Pas de sous-sol. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,200. Un vrai achat.

Rue Langevin — Belle grande maison, divisée en 4 beaux logements qui rapportent un beau revenu mensuel. Chauffage: gaz. Un achat qui garantit une belle résidence et revenu. Le tout pour $29,900.

Rue Deniset — Près école et église Ste-Famille. Belle propriété de 66' x 110'. Salon, cuisine et 2 chambres à coucher. Salle au sous-sol. $1,500 comptant. Beau grand parterre. Un vrai lieu de repos près de la Seine.

NORWOOD
Chemin Ste-Marie — Belle maison de famille: 8 pièces avec 4 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Attaché à la maison un restaurant donnant un revenu d'au-delà de $900 par mois. Situé dans le centre de Norwood sur le chemin Ste-Marie en face de l'Institut Collégial. Prix: $30,000. Cette propriété est située sur un grand lot qui peut assurer un bénéfice financier.

ST-NORBERT
Rue du Couvent — Maison de 4 pièces: salon et cuisine avec 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Prix: $7,500.

Rue de l'Eglise — Vraie maison de famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage à l'huile au soubassement. Grand lot: 90' x 150'. Garage. Présentement louer, alors peut garantir un revenu de 10% sur placement.

WINNIPEG
Rue Ellen — Maison de rapport. Revenu mensuel: $250. 10 pièces: 2 logis de 2 pièces, 1 logis de 3 pièces et demie et 3 chambres privées. Prix: $11,500.

Rue Talbot — Belle propriété de onze logements assurant un revenu d'au-delà de $9,500 par année. Sur cette propriété un restaurant qui garantit plus de cent dollars par jour. $15,000 comptant.

ON DEMANDE
Au Norwood, près de l'église et école Précieux-Sang. Une maison de famille au 1er étage, et le haut comme revenu. Si vous avez quelque chose, veuillez me téléphoner.

Vous constatez que la liste de vente augmente de semaine en semaine à la suite d'un contact quotidien d'un agent qui a une connaissance complète des propriétés à vendre et des clients qui désirent acheter. Un appel téléphonique ou une entrevue au bureau vous assure un service rapide et satisfaisant.

Si vous désirez acheter ou vendre,
appelez Fernand Viau
253-1361 ou ALpine 3-0155
6-323-T.F.

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main Tél.: WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE
angle Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654



MARCEL RAJOTTE, propriétaire
☆ ☆ ☆
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc. Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.